CASTELNAU

EXPEDITION DANS LES PARTIES CENTRALES DE L'AMERIQUE DU SUD

ZOOLOGIE

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

120

8

637
N. M

ANIMAUX NOUVEAUX OU RARES

RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION

DANS LES PARTIES CENTRALES

DE

L'AMÉRIQUE DU SUD,

DE RIO DE JANEIRO A LIMA, ET DE LIMA AU PARA.

Au Dépôt des publications de la librairie P. Bertrand,

CHEZ MM. TREUTTEL ET WÜRTZ, A STRASBOURG.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

ANIMAUX NOUVEAUX OU RARES

RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION

DANS LES PARTIES CENTRALES

DE

L'AMÉRIQUE DU SUD,

DE RIO DE JANEIRO A LIMA, ET DE LIMA AU PARA;

EXÉCUTÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS PENDANT LES ANNÉES 1843 A 1847,

SOUS LA DIRECTION DU COMTE

FRANCIS DE CASTELNAU.

OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE HORS LIGNE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

REPTILES

PAR A. GUICHENOT,

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, MEMBRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'ALGÉRIE.

PARIS,

CHEZ P. BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 22.

1855.

REPTILES.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

REPTILES ÉCAILLEUX OU ORDINAIRES.

Les Reptiles que nous allons faire connaître dans cette nouvelle publication proviennent des parties centrales de l'Amérique du Sud. La plupart sont remarquables par leur rareté; mais tous, néanmoins (1), à l'exception d'un *Geckotien* du genre *Gymnodactyle*, de deux *Enyales* et de deux *Doryphores* de la famille des *Iguaniens*, qui sont nouveaux, ont été décrits ou figurés dans les auteurs, et sont assez bien connus maintenant pour nous dispenser de faire des remarques générales relatives à leur histoire particulière. C'est pourquoi nous ne donnerons qu'une simple description, et parfois même l'indication seule des principaux caractères des espèces les plus communes parmi ces nombreux Reptiles, qui font partie de la collection erpétologique du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

ORDRE DES TORTUES, OU CHÉLONIENS.

FAMILLE DES TORTUES TERRESTRES, OU CHERSITES.

GENRE TORTUE. — *TESTUDO*, Brongniart.

TORTUE MARQUETÉE, (*Testudo tabulata*, Walbaum).

Testudo tabulata, Walb., *Chélonogr.*, p. 70 et 122. — *Testudo Hercules*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 20, pl. 14. — *Testudo sculpta*, Spix, *loc. cit.*, p. 21, pl. 15. — *Testudo tabulata*, Prin. Maxim., *Neue Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 51, et *Reise nach Braz.*, t. II, p. 119. — *Testudo tabulata*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 89.

La Tortue marquetée appartient au groupe ou sous-genre des Tortues qui ont le sternum immobile et garni de douze plaques. Sa carapace est épaisse; sa

(1) Le petit nombre d'espèces aujourd'hui nouvelles de la classe des reptiles s'explique par le fait que depuis les envois de M. de Castelnau au Muséum d'histoire naturelle, celles qui étaient dans ce cas ont été décrites par les auteurs, et principalement par M. Duméril, soit dans son grand ouvrage, soit dans son Catalogue du Muséum. Outre les espèces décrites ici, M. de Castelnau en avait recueilli une très grande quantité d'autres qui, malheureusement, se sont trouvées perdues par suite des vicissitudes de son immense voyage, et il ne nous en reste que des croquis plus ou moins terminés dans son Album, mais jamais assez pour permettre de les décrire avec quelque certitude dans l'état où est aujourd'hui la science. Ce fait est d'autant plus à regretter que les espèces perdues proviennent en général des parties les plus centrales et les plus inconnues du continent américain.

forme est allongée, ovale et un peu plus élargie en avant qu'en arrière : elle est convexe, bien que presque plane antérieurement. Le disque de cette carapace est comprimé à l'endroit des épaules, légèrement bombé vers le milieu, et diminue ensuite de largeur dans le reste de son étendue. L'écaille nuchale manque dans cette espèce. Toutes les plaques qui recouvrent le corps sont lisses. Les mâchoires sont fortes et dentelées; l'inférieure est recourbée en pointe anguleuse. Les membres antérieurs portent à leur surface externe des tubercules cornés, aplatis, épais, imbriqués, arrondis et tranchants à leur bord. On en voit de semblables à ces derniers, mais moins gros, aux poignets. La face postérieure des cuisses est garnie de tubercules juxtaposés et arrondis. La queue est très courte et inonguiculée; la plaque qui la protége est simple et bombée vers le sternum.

La couleur de la Tortue marquetée est presque entièrement d'un brun clair sur les parties supérieures de la carapace, avec le centre des plaques du disque jaunâtre, comme le bord inférieur de celles du limbe. Le bord interne du pourtour offre cette même couleur jaunâtre, ainsi que les plaques sternales, qui sont bordées de noirâtre. Le cou et les membres sont bruns. Les mâchoires sont d'une teinte jaunâtre; le dessus de la tête et les côtés sont aussi jaunâtres.

La Tortue marquetée est originaire de l'Amérique du Sud. Nous en possédons plusieurs exemplaires qui ont été rapportés par M. de Castelnau, les uns de Matto-Grosso, province du Brésil, et les autres des bords du fleuve des Amazones. Les Brésiliens nomment cette espèce *Jabuti*.

TORTUE CHARBONNIÈRE (*Testudo carbonaria*, Spix).

Testudo carbonaria, Spix, *Rept. Brés.*, p. 22, pl. 16. — *Testudo cagado*, Spix, *loc. cit.*, p. 23, pl. 17. — *Testudo carbonaria*, d'Orbigny. *Voy. Amér. mérid.*, t. V, p. 6. — *Testudo carbonaria*, Vél., *Mus. d'hist. nat.*, Rept., n° 7. — *Testudo carbonaria*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 99.

Cette Chersite est, suivant MM. Duméril et Bibron, celle qui se rapproche le plus, par la forme générale de sa carapace, de la Tortue marquetée, dont elle a aussi le plastron formé d'une seule pièce et immobile. Cette même carapace est tout aussi épaisse que celle de l'espèce que nous venons de nommer; elle est oblongue, ovale et bombée; mais elle n'est pas simplement déprimée dans sa partie supérieure, comme celle de l'espèce que nous lui comparons, la Tortue marquetée : elle est au contraire presque toujours un peu concave ou plane sur le dos, et constamment plus ou moins fortement déprimée sur les côtés du corps. La Tortue charbonnière est privée de plaque nuchale. La plaque sus-caudale est simple; cette plaque est courbée vers le sternum. Toutes les lames du disque sont lisses, comme cela se voit chez la Tortue marquetée. Les mâchoires sont fortes; les bords en sont dentelés; l'inférieure est recourbée en pointe anguleuse. Les

DSI

téguments des membres ressemblent à ceux qui revêtent les mêmes parties dans la Tortue marquetée. La queue est extrêmement courte et inonguiculée.

La Tortue charbonnière a été ainsi nommée, à cause de la belle couleur noire qui règne sur presque toute la partie supérieure de son corps, avec une tache jaune au milieu de chaque écaille. Le cou est d'une teinte ardoisée. Les membres, en général, et la queue sont d'un beau rouge carmin. Les écailles de la tête sont d'une couleur jaune orangée, ainsi que le bord du sternum, qui présente au centre ou dans presque toute son étendue une tache noire.

Cette espèce, comme la précédente, est originaire de l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a rapportée de Matto-Grosso, province du Brésil.

Famille des TORTUES PALUDINES, ou ÉLODITES.

SOUS-FAMILLE DES PALUDINES. — *LES CRYPTODÈRES.*

Genre ÉMYDE. — *EMYS*, Duméril et Bibron.

ÉMYDE PONCTULAIRE (*Emys punctularia*, Schweigger).

Emys punctularia, Schweigg., *Prodr. Arch. Königsb.*, t. II, p. 305. — *Emys dorsualis*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 1, pl. 9, fig. 2-4. — *Emys punctularia*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 243.

La carapace de l'Émyde ponctulaire est très convexe, et surmontée d'une carène aplatie, plus saillante antérieurement que postérieurement. Cette boîte osseuse est moins large que longue, mais plus longue que haute. Sa forme est ovale, plus étroite devant et derrière que sur les côtés du corps; elle est entière, et, par conséquent, sans dentelures marquées sur son bord terminal. Le plus souvent, la surface des lames écailleuses qui recouvrent le test est marquée de stries très faiblement prononcées, et au centre desquelles se montrent des aréoles. La tête est de longueur ordinaire, le museau comprimé et coupé obliquement. Les mâchoires sont peu fortes, tranchantes et dépourvues de dentelures; l'inférieure se recourbe en pointe vers la supérieure.

Les couleurs de cette Élodite sont d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps. La tête est noire, avec deux taches sur le museau et une raie rouge de chaque côté du crâne. Les joues sont marquées de lignes longitudinales également noires.

Cette espèce, que nous sachions, est originaire de l'Amérique du Sud. L'exemplaire d'après lequel a été faite cette description provient du Brésil.

SOUS-FAMILLE DES PALUDINES. — *LES PLEURODÈRES.*

Genre PODOCNÉMIDE. — *PODOCNEMIS*, Wagler.

PODOCNÉMIDE ÉLARGIE (*Podocnemis expansa*, Wagler).

Emys amazonica (adulta), Spix, *Rept. Brés.*, p. 1, fig. 1, et (pullus), pl. 2, fig. 1-2. — *Hydraspis expansa*, Gray, *Synops. Rept.*, p. 41, spec. 9. — *Podocnemis expansa*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 135, pl. 4, fig. 1-31. — *Podocnemis expansa*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 583, pl. 9, fig. 1.

La carapace de cette espèce est aplatie dans les sujets adultes, et tectiforme dans le jeune âge. Elle est sans carène sur le dos, et de forme ovale dans son contour. Le test est beaucoup plus élargi en arrière, où il est presque horizontal ou droit, qu'en avant, où il est incliné obliquement. Son bord terminal est entier, sans aucune dentelure. La tête de la Podocnémide élargie est légèrement aplatie et allongée; elle est couverte de grandes plaques épaisses qui ne sont point imbriquées. Le menton est garni de deux barbillons courts. Les mâchoires ne sont point crochues; elles sont assez fortes et dépourvues de dentelures. La peau du cou et des membres est en grande partie nue; le devant des bras et le dessus des pieds sont garnis de quelques écailles qui ont la forme d'un croissant. Comme les autres espèces de son genre, la Podocnémide élargie porte aux talons deux larges écailles minces et circulaires. Les membranes interdigitales sont extrêmement développées. La queue est courte, conique, et ne porte point d'ongle à son extrémité.

Cette espèce a toute la partie supérieure du corps colorée en brun roussâtre, et la région inférieure jaune, avec des taches brunes. Une couleur brune, un peu plus foncée que celle de la carapace, est répandue sur le cou, le front et le dessus des membres. Il existe des points noirs sur la tête; les sutures des plaques qui la revêtent sont également noires.

La patrie de la Podocnémide élargie est l'Amérique du Sud. Elle vit indifféremment dans les rivières et dans les fleuves. M. de Castelnau a rapporté plusieurs individus de cette espèce, qui ont été pris dans le fleuve des Amazones.

PODOCNÉMIDE DE DUMÉRIL (*Podocnemis Dumeriliana*, Wagler).

Emys erythrocephalus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 9, pl. 7, fig. 1-2. — *Hydraspis Dumeriliana*, Gray, *Synops. Rept.*, p. 42, spec. 10. — *Podocnemis Dumeriliana*, Wagl , *Syst. Amph.*, p. 115. — *Podocnemis Dumeriliana*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 387.

La carapace de la Podocnémide de Duméril est extrêmement bombée. Son pourtour représente un ovale oblong, un peu rétréci à son extrémité antérieure.

Le bord terminal de la boîte osseuse est échancré en avant au-dessus du cou, et le limbe fortement penché en dehors dans toute sa circonférence. La seconde et la troisième des plaques dorsales présentent, sinon une véritable carène, du moins un simple renflement longitudinal; mais, ainsi que toutes les autres écailles du corps, elles sont parfaitement lisses, si ce n'est peut-être, comme le disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*, sur les bords, où l'on aperçoit quelques lignes concentriques faiblement tracées. Quelques écailles en croissant revêtent le devant des bras et le dessus des pieds, comme dans l'espèce précédente, dont elle a aussi les deux grandes écailles minces et arrondies qui garnissent les talons des autres *Podocnemis*. La tête est allongée et un peu aplatie; elle est recouverte de grandes plaques cornées. Les deux barbillons qui pendent sous le menton sont courts. Les pieds sont largement palmés. La queue est fort courte, conique, et sans ongle à son extrémité.

La couleur de la Podocnémide de Duméril est partout d'un brun noirâtre, avec les écailles marginales de la carapace marquées d'une large tache noire quadrangulaire. Les mâchoires sont jaunes. Le dessus de la tête présente une couleur brune.

Cette Podocnémide, comme la précédente, habite l'Amérique du Sud. L'exemplaire que M. de Castelnau a rapporté de cette espèce provient du fleuve des Amazones.

Genre PLATÉMYDE. — *PLATEMYS*, Wagler.

PLATÉMYDE MARTINELLE (*Platemys martinella*, Duméril et Bibron).

Emys caniculata, Spix, *Rept. Brés.*, p. 10, pl. 8, fig. 12. — *Platemys planiceps*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 135. — *Hydraspis planiceps*, Gray, *Synops. Rept.*, p. 40, spec. 4. — *Platemys martinella*, Dum., Bib., *Erpét. génér.* t. II, p. 407.

La Platémyde que M. Duméril et Bibron nomment *Martinelle* a le corps fortement déprimé. Le contour de la carapace représente un ovale très allongé. Les côtés en sont droits, l'extrémité antérieure tronquée, et la postérieure en angle très obtus. Le limbe est horizontal vers les régions du cou et des cuisses, et plus ou moins en gouttière dans les autres parties. Le limbe est un peu plus large en avant et en arrière que vers les flancs. Les trois écailles vertébrales du milieu sont surmontées de deux carènes arrondies; ces carènes sont séparées par une large gouttière ou enfoncement qui occupe la ligne moyenne et longitudinale du dos. La tête de la Platémyde martinelle est déprimée et large à son extrémité antérieure ou le museau, qui est arrondi et peu allongé. Le dessus du crâne est recouvert d'une simple plaque écailleuse fort mince. Les mâchoires sont faibles et dépourvues de dentelures. Les deux barbillons du menton sont très courts. Le cou, en dessus, est hérissé d'écailles pointues, comprimées et triangulaires; celui-ci en

offre en dessous qui sont tuberculeuses, comme celles de la gorge. Les pieds de derrière sont garnis de squamelles imbriquées. Ce sont deux très grandes écailles qui revêtent le devant des bras au-dessus du coude; il en existe d'autres imbriquées, de différentes grandeurs, au-dessous de ce dernier. Les membranes qui réunissent les doigts sont assez courtes. Les doigts sont crochus. La queue est tuberculeuse, conique et très courte.

La carapace tout entière de cette Platémyde est d'un fauve jaune uniforme, avec une grande tache noire de chaque côté du disque. Le sternum est noir et son bord jaune. Le dessus de la tête est jaune. Le cou et les membres sont jaunes aussi.

La Platémyde martinelle se trouve à Cayenne et au Brésil. L'individu que nous décrivons a été pris sur les bords de la rivière des Amazones.

PLATÉMYDE BOSSUE (*Platemys gibba*, Duméril et Bibron).

Emys gibba, Schweigg., *Prodr. Arch. Königsb.*, t. I, p. 299 et 341, spec. 7. — *Rhinemys gibba*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 135. — *Platemys gibba*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 416, pl. 20, fig. 2.

La Platémyde qui fait le sujet de cet article a le corps assez déprimé. La forme de la carapace est ovoïde dans son contour, et plus haute que large dans son milieu. La portion du limbe la plus étroite est celle qui couvre les côtés du corps. La région qui correspond au cou est horizontale; les autres parties offrent une pente oblique en dehors. Les régions latérales de ce limbe forment la gouttière. Toutes les plaques qui recouvrent le corps sont très faiblement marquées de stries concentriques onduleuses; les trois dernières écailles vertébrales sont carénées; les plaques costales ne sont pas arquées de haut en bas. La tête de la Platémyde bossue est déprimée, mais néanmoins épaisse; elle est légèrement bombée et recouverte d'un grand nombre de petites plaques polygones de différentes formes. Les mâchoires sont faibles et dépourvues de dentelures. Les deux barbillons du menton sont très courts et plats. Le museau est peu allongé et obtus. La peau du cou est garnie en dessus de fort petits tubercules assez saillants. Le haut des membres de devant est revêtu d'écailles arrondies, égales entre elles et juxtaposées. Les avant-bras portent aussi des écailles égales, mais élargies et imbriquées. De fort petites écailles arrondies protégent les membres de derrière en dessus et un peu au-dessous des genoux; celles qui garnissent la face inférieure des talons sont imbriquées. Une très grande squame occupe le bord antérieur du tarse. La queue est courte et conique.

La Platémyde bossue a la partie supérieure du corps noire. Les membres aussi sont noirs et d'une couleur plus claire en dessous. Le sternum est brun, avec ses bords jaunes. La gorge est également jaune, ainsi que la région inférieure du cou, dont la partie supérieure est d'un brun foncé. Le dessus de la tête est roussâtre,

Cette espèce de Platémyde est particulière à l'Amérique du Sud. L'exemplaire d'après lequel a été faite cette description vient du Brésil.

PLATÉMYDE DE SAINT-HILAIRE (*Platemys Hilarii*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. I, *a*, *b*, *c*.)

Platemys Hilarii, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 428.

La carapace de la Platémyde de Saint-Hilaire est plus déprimée que celle de la plupart des autres Platémydes. Elle est peu convexe, courte et de forme ovale. Son limbe est plus contracté sur les côtés du corps que dans les autres parties de son contour; il est légèrement incliné de dedans en dehors, et son bord terminal faiblement échancré entre les deux plaques sus-caudales. Les écailles vertébrales sont élargies, et surmontées en arrière d'une faible carène arrondie ou tubercule caréniforme. Toutes les écailles qui recouvrent le corps de cette Platémyde sont entièrement lisses. La tête est déprimée, et terminée en avant par un museau court et arrondi. La bouche est largement fendue. Les mâchoires sont faibles; les bords n'en sont point dentelés. La surface du crâne est lisse et marquée d'impressions linéaires. La peau du cou est tuberculeuse, et sous le menton pendent deux barbillons assez allongés et aplatis.

Les écailles antéro-brachiales sont élargies et tant soit peu imbriquées; celles qui existent au-dessus du coude sont petites, de forme polygonale et juxtaposées. D'autres forment une rangée longitudinale qui borde le tranchant externe de l'avant-bras; elles sont assez grandes. Les talons sont garnis de squamelles imbriquées. Le dessous du tarse est revêtu de petites écailles arrondies et qui ne sont pas imbriquées. Les pattes sont largement palmées; les ongles sont longs, pointus et un peu arqués. La queue est excessivement courte.

La partie supérieure du corps de la Platémyde de Saint-Hilaire est d'un brun clair. Le sternum est jaune, tacheté de noir. La paume et la plante des pieds sont bruns. Le dessus de la tête est également brun, avec une raie noire qui s'étend de l'extrémité du museau à l'origine du cou, qui est d'une couleur brune un peu roussâtre. La région inférieure de celui-ci est jaune, ainsi que celle des membres, la gorge et les mâchoires. Les barbillons sont noirs à leur base et jaunes dans le reste de leur étendue. On voit un trait longitudinal au-dessous du tympan, et un point de même couleur sur le bord inférieur de l'oreille. Les genoux portent deux taches noires, et l'angle inférieur du coude une autre tache de la même couleur.

Cette espèce est originaire du Brésil. M. de Castelnau l'a recueillie sur les bords de la rivière des Amazones.

Genre CHÉLODINE. — *CHELODINA*, Fitzinger.

CHÉLODINE A BOUCHE JAUNE (*Chelodina flavilabris*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. II, *a*, *b*, *c*.)

Chelodina flavilabris, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 446.

La carapace de cette espèce est allongée, déprimée et assez étroite. Son contour représente un ovale arrondi en avant et presque anguleux en arrière. Sur les côtés du corps, le limbe est bien plus déprimé qu'à ses deux extrémités. Il forme la gouttière le long des flancs; au-dessus du cou et des bras, il est horizontal et incliné en dehors au-dessus des cuisses et de la queue. Les trois lames vertébrales médianes portent sur leur ligne moyenne une carène basse et arrondie, qui disparaît dans l'animal adulte. Toutes les lames du disque sont extrêmement minces, quelquefois parfaitement lisses, et d'autres fois, au contraire, elles offrent des lignes concentriques. Le plastron est oval et fort large; il est arrondi en avant et fortement échancré en V en arrière.

La tête est longue, très déprimée, et recouverte d'une peau mince et lisse; le museau court et arrondi, la bouche largement fendue, et les mâchoires faibles et sans dentelures tranchantes.

Le cou de la Chélodine à bouche jaune est extrêmement allongé, comme celui des autres espèces de Chélodines; il est légèrement déprimé et garni sur les côtés de très courts appendices cutanés. La peau qui l'enveloppe présente quelques petits tubercules; sa région inférieure et la gorge sont nues. Les membranes natatoires sont peu développées; la peau qui revêt les pattes porte quelques plis transversaux sur le devant des bras et sur les talons. Les ongles sont longs; tous sont robustes, arqués et creusés en dessous. La queue est excessivement courte.

La carapace de cette Chélodine est d'une teinte olivâtre, et marquée de quelques petites taches brunes. Le sternum est d'un beau jaune, ainsi que les mâchoires. Le dessus de la tête, celui du cou et des membres, sont d'un brun marron, et la région inférieure de ces parties est d'un jaune orangé.

La Chélodine à bouche jaune habite le Brésil, et se trouve parmi les reptiles observés dans ce pays par M. de Castelnau.

Genre CHÉLYDE. — *CHELYS*, Duméril et Bibron.

CHÉLYDE MATAMATA (*Chelys matamata*, Duméril et Bibron).

Matamata fimbriata, Merr., *Tentam. Syst. Amph.*, p. 21. — *Chelys fimbriata*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 15, pl. 11. — *Chelys fimbriata*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 134, pl. 3, fig. 4-24. — *Chelys matamata*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. II, p. 455, pl. 21, fig. 2.

Le corps de cette singulière et intéressante espèce d'Élodite pleurodère est

assez déprimé et plus large que haut. La carapace représente un ovale oblong; elle porte de chaque côté de la ligne moyenne du dos trois fortes carènes, séparées par deux larges et profondes gouttières ou enfoncements. Les écailles qui revêtent le disque sont presque imbriquées et surmontées de lignes concentriques, coupées par d'autres lignes saillantes en rayons, comme celles du pourtour et du plastron. Celui-ci est long, étroit; il est arrondi en avant et fourchu en arrière; il est caréné. La Chélyde matamata a la tête très déprimée, large, de forme triangulaire et garnie de petites écailles.

Les narines sont prolongées en une petite trompe comprimée.

Les mâchoires sont fort minces; leurs bords sont tranchants et recourbés en dedans de la bouche, qui est très largement fendue.

Le menton est garni de barbillons. Il existe de longues franges ou appendices cutanés, à bords déchiquetés sous la gorge, ainsi que sur le cou. Ce dernier est gros, long et rétractile sous la carapace, comme l'est du reste celui des autres genres de la sous-famille des Elodites pleurodères. Les membres sont robustes et garnis de petites écailles comprimées ou épineuses. Les pattes sont médiocrement palmées. La queue est courte, de forme conique et tuberculeuse.

La couleur de la carapace de cette Chélyde est d'un brun noirâtre. Le sternum offre une teinte jaune, sur laquelle se détachent des raies brunes. Le cou est rayé longitudinalement de noir.

Cette espèce habite les diverses contrées de l'Amérique du Sud, où elle paraît être particulière. M. de Castelnau l'a trouvée sur les bords de l'Amazone, dans la province du Para, au Brésil.

Ordre des LÉZARDS, ou SAURIENS.

Famille des CROCODILIENS, ou ASPIDIOTES.

Genre CAIMAN. — *ALLIGATOR*, Cuvier.

CAIMAN A LUNETTES (*Alligator sclerops*, Cuvier).

Alligator sclerops, Cuv., *Ann. Mus. hist. nat.*, t. X, p. 31, pl. 1, fig. 7-16, et pl. 2, fig. 3. — *Alligator sclerops*, Princ. Maxim., *Neuw. Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 41, et *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 69. — *Alligator niger*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 3; pl. 4. — *Alligator sclerops*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. III, p. 79.

Le Caïman à lunettes est un de ceux du genre auquel il appartient qui acquiert les plus grandes dimensions. Sa tête est allongée et triangulaire. Son museau est aplati et légèrement élargi; il est surmonté d'une carène osseuse en travers du front, et d'une autre placée en long au-devant de chaque œil. La surface de la

peau de la paupière supérieure est marquée de très fines stries disposées en rayons. La nuque de cette espèce est garnie de petites écailles ovales à leur base, élevées et très comprimées. Les plaques osseuses qui composent le bouclier dorsal sont toutes de même hauteur, et surmontées d'une carène tranchante; ces pièces sont disposées sur dix-neuf bandes transversales. Un caractère qui est propre au Caïman à lunettes, ainsi que le disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*, est celui d'avoir les écailles dorsales des deux rangées médio-longitudinales plus hautes que les autres, avec les carènes de ces mêmes écailles placées non sur le milieu et verticalement, mais un peu sur le côté externe et penchées en dehors. Il existe de chaque côté du dos un large et profond sillon. Les flancs sont revêtus d'écailles ovales et à peine carénées. Les plaques ventrales ressemblent à des rectangles. Les téguments squameux du dessous du cou et de la gorge sont carrés. Les écailles qui protégent les membres sont de forme rhomboïdale; celles du dessus sont fortement carénées, et celles du dessous complétement lisses. Les doigts des pieds de devant sont réunis par une membrane à leur base seulement; ceux des pieds de derrière sont palmés dans la moitié de leur longueur, si ce n'est pourtant le pouce et le second doigt, où la membrane interdigitale est bien plus courte que celle des trois autres doigts.

La couleur de ce Caïman est noire sur tout le dessus du corps, avec des taches jaunes qui apparaissent sous forme de bande sur le dos et sur la queue. Certains individus ont la tête entièrement jaune. Toutes les parties inférieures du corps de l'animal sont également jaunes.

Cette espèce vit dans les fleuves et les rivières de l'Amérique du Sud, où elle est, dit-on, très commune. Le Muséum en possède plusieurs exemplaires que M. de Castelnau a pris dans le fleuve des Amazones.

CAIMAN A POINTS NOIRS (*Alligator punctulatus*, Spix).

Jacaretinga punctulatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 2, pl. 2. — *Alligator punctulatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. III, p. 91.

La tête de ce Caïman est allongée; elle est très aplatie, triangulaire, et ressemble beaucoup à celle des Crocodiles. Le museau est arrondi à son extrémité; ses bords présentent une légère dépression ou étranglement en arrière des narines. Sa surface n'est pas très rugueuse; elle est simplement marquée de petits enfoncements ou sillons vermiculiformes, comme l'est celle du *Caïman à paupières osseuses* ou du *Caïman à museau de brochet*. La paupière supérieure offre des nodosités ou plis transversaux qui la rendent rugueuse, comme chez le *Caïman cynocéphale*, et non des stries concentriques, comme il s'en montre chez le *Caïman à lunettes*. Le dessus du dos est tout à fait plat, sans sillons ni crêtes bien saillantes. Les pièces osseuses de la nuque sont petites, ovales et fortement caré-

nées; elles forment deux rangées transversales, composées, la première de six pièces et la seconde de huit. Le dos est recouvert de dix-huit rangées transversales de pièces carrées et faiblement carénées. Les côtés du corps sont revêtus de petites et de grandes écailles, disposées par séries longitudinales; les petites sont arrondies et plates, les grandes ovales et à carènes peu marquées. Les plaques qui garnissent le dessous du cou et le ventre sont de même grandeur. Les téguments squameux des membranes ne diffèrent pas de ceux qui protégent les mêmes parties chez l'espèce dont nous venons de parler précédemment.

Le dessus du corps du Caïman à points noirs est jaune ou roussâtre, pointillé de noir; en dessous, l'animal est blanchâtre ou jaunâtre. M. de Castelnau nous a communiqué un dessin de cette espèce, qui la représente grise, marquée partout de petits points noirs, avec de larges bandes brunes sur les côtés du corps, qui sont d'un blanc jaunâtre clair. Ce mode de coloration diffère, comme on le voit, de celui que nous venons de décrire d'après les auteurs de l'*Erpétologie générale*. Spix l'indique comme ayant le corps vert, avec des points noirs.

Ce Crocodilien, comme le précédent, est une espèce qui habite les parties méridionales de l'Amérique du Sud, et que M. de Castelnau a pris dans l'Amazone, partie brésilienne. Ce voyageur naturaliste nous apprend que cette espèce est le *Jacaré preto* (Caïman noir) des Brésiliens, le *Coieu* des Chavantes et le *Corera* des Carajas.

Famille des GECKOTIENS, ou ASCALABOTES.

Genre PLATYDACTYLE. — *PLATYDACTYLUS*, Cuvier.

PLATYDACTYLE THÉCONYX (*Platydactylus theconyx*, Cuvier).

Platydactylus theconyx, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. III, p. 306, pl. 33, fig. 2.

La tête de cette espèce est très épaisse et légèrement convexe en arrière. Le museau est court, le bout en est obtus et arrondi; le front présente un enfoncement rhomboïdal. La plaque rostrale est triangulaire; les deux plaques qui viennent après celle-ci sont carrées. Le bord postérieur des narines est garni de petites écailles oblongues, renflées ou carénées; celles qui occupent les autres régions latérales du museau ont absolument la même forme. Chaque mâchoire est armée de dents un peu coniques. La scutelle qui garnit le menton est petite et triangulaire. La lèvre supérieure supporte douze scutelles et l'inférieure dix. La paupière ne fait point de saillie sur le bord inférieur de l'orbite, et sur le supérieur il existe une double rangée d'écailles tuberculeuses et oblongues. Le cou de ce Platydactyle est légèrement distinct de la tête et du tronc. L'écaillure des parties supérieures du corps se compose de grains squameux très serrés les uns contre les autres, égaux ou uniformes, comme cela se voit d'ailleurs chez les autres

espèces de Platydactyles qui forment la division des Homolépidotes, établie par MM. Duméril et Bibron.

Les écailles qui revêtent le dessus des membres et même celui du cou sont granuleuses. Le ventre est recouvert de squames rhomboïdales et imbriquées. Les doigts sont élargis sur toute leur longueur, et pourvus chacun d'un ongle crochu et très rétractile. Cet ongle est logé au fond d'un sillon longitudinal creusé sous l'extrémité antérieure des doigts. La queue est légèrement arrondie et effilée. Il n'existe pas de pores ou écailles crypteuses le long des cuisses.

Toutes les parties supérieures du Platydactyle théconyx sont fauves ou d'un brun grisâtre, offrant en travers du dos, soit des bandes noires, soit des marbrures ou bien des taches de la même couleur. Chez certains individus, on observe sur les tempes une ou deux raies noires, et sur le dessus de la tête des points également noirs. Les régions inférieures sont ordinairement d'une teinte blanche jaunâtre, présentant parfois quelques taches brunes. La queue est annelée de noir.

Cette espèce est américaine; M. de Castelnau l'a trouvée au Brésil. Elle vit aussi dans toutes les Antilles, où elle est connue sous le nom de *Mabouia des bananiers.*

Genre HÉMIDACTYLE. — *HEMIDACTYLUS*, Cuvier.

HÉMIDACTYLE MABOUIA (*Hemidactylus mabouia*, Cuvier).

Gecko aculeatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 16, pl. 18, fig. 3. — *Gecko incanescens*, Princ. Maxim., *Neuw. Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 104; *Reise nach Braz.*, B. I, p. 106, et *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 42, fig. 2. — *Gecko armatus*, Princ. Maxim., *Neuw. Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 104; *Reise nach*, B. I, p. 106, et *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 14, fig. 3-6, pour les détails de la tête, des pattes et de la queue. — *Hemidactylus mabouia*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. III, p. 362.

L'ensemble des formes de cette espèce est absolument le même que celui de tous ses congénères, c'est-à-dire que la tête et le tronc sont légèrement déprimés. Le museau est allongé, à peine rétréci en avant des yeux et obtusément pointu à son extrémité. La surface du crâne est un peu convexe. Les tubercules qui revêtent la peau des parties supérieures du corps, bien que simplement coniques en apparence, ont cependant cette forme trièdre, ou à trois faces, qu'on remarque chez plusieurs autres espèces du genre. Ils sont nombreux, plus petits et plus espacés que dans les *Hémidactyles tacheté*, *à tubercules trièdres* et *verruculeux*. Le crâne et les tempes sont hérissés de grains arrondis. Le dessus des membres est protégé par de semblables tubercules. La poitrine et l'abdomen sont revêtus d'écailles hexagonales. La scutelle qui est située à l'extrémité de la mâchoire inférieure est triangulaire. Le menton porte quatre plaques de forme rhomboïdale.

Les scutelles labiales sont carrées, de même que la rostrale, qui est partagée par un sillon dans toute sa longueur. Dans cette espèce, comme dans toutes celles de la division des Dactylotèles, les doigts sont tous unguiculés, rétrécis à leur pointe et libres ou dépourvus de membranes; leur surface inférieure est revêtue de lamelles fortement échancrées en chevrons. Les mâles portent, de chaque côté de la base de la queue, deux très petits tubercules. Celle-ci est effilée, et garnie en dessus et latéralement d'épines formant des lignes longitudinales. Il existe des pores fémoraux chez les individus des deux sexes.

La couleur générale de cet Hémidactyle est d'un fauve clair ou blanchâtre en dessus, plus clair en dessous. Le dos est marqué de cinq ou six larges taches pentagonales brunes. Le dessus des quatre membres offre des taches également brunes. La queue est annelée de noir.

Cette espèce est particulière à l'Amérique du Sud. Elle est surtout très commune aux Antilles, où on la nomme *Mabouia des murailles*. M. de Castelnau en a rapporté plusieurs exemplaires provenant de différentes contrées brésiliennes.

Genre GYMNODACTYLE. — *GYMNODACTYLUS*, Spix.

GYMNODACTYLE HUMÉRAL (*Gymnodactylus humeralis*, Guichenot).

(Atl. Rept., pl. III, fig. 1, *a*, *b*.)

Le Gymnodactyle huméral a des formes plutôt élancées que trapues. Sa tête est assez épaisse et médiocrement élargie. Le museau est assez court, arrondi en pointe obtuse au bout et déclive. L'écaille rostrale est grande, de forme pentagone et plus longue que large. Elle s'articule par son bord supérieur avec les squames nasales. Ces deux plaques sont séparées par quelques granulations plus fortes que celles qui les suivent. La lèvre supérieure offre de chaque côté sept écailles quadrilatères, oblongues et étroites. Les plaques labiales inférieures sont plus hautes que larges, et diminuent graduellement de longueur à mesure qu'elles approchent de l'angle de la bouche. La plus grande de ces plaques est celle qui tient à la scutelle mentonnière; celle-ci est grande, triangulaire, ayant son sommet postérieur tronqué. La tête de ce Gymnodactyle est recouverte de granulations arrondies. L'écaillure des régions supérieures du corps ressemble, pour la forme, à celle du dessus de la tête, bien que les granulations qui la composent soient cependant plus fines et plus serrées. Celles de la gorge sont moins volumineuses encore que les squames qui revêtent les autres parties du corps. Le dessus des membres est garni tout entier d'écailles granuleuses, également très serrées. Les squames ventrales sont petites; elles sont faiblement imbriquées et ont leur bord postérieur arrondi. La queue est longue, assez forte et arrondie. Cette espèce ne paraît pas avoir de pores fémoraux.

La couleur de ce Geckotien, comme l'indique le dessin de M. de Castelnau,

est d'une teinte jaunâtre, un peu plus pâle sous le ventre. Les côtés du tronc sont couverts de mouchetures noires excessivement fines, et relevés en outre par de grandes taches également noires. Les individus rapportés à cette espèce portent tous une large bande oblique, noire, bordée de jaune, très caractéristique, au devant de chaque épaule. La tête est d'un rouge vif ou pourpre, avec une tache bleue triangulaire sur le bout du museau, et une autre carrée de la même couleur sur le milieu du front. Une bande également bleue s'étend, en contournant l'occiput, du bord antérieur d'un œil à l'autre. La queue, d'un brun foncé, est marquée de taches noirâtres, qui sont réunies de manière à former des bandes transversales. Il existe aussi des bandes brunes en travers des quatre membres. La gorge est d'une belle couleur jaune; toutes les autres régions des parties inférieures du corps sont d'un gris brun, plus ou moins nuancé de violet.

Le Gymnodactyle huméral est originaire du Pérou. On en doit la découverte à M. de Castelnau, qui en a recueilli plusieurs individus sur les bords de l'Ucayale, mission de Sarayacu. Le plus grand de ces exemplaires est long de 9 centimètres environ. C'est celui qui a servi de modèle à la figure de nos planches.

Ce Saurien avait d'abord été rapporté au Gymnodactyle de Gaudichaud, par M. Aug. Duméril, dans le *Catalogue méthodique* qu'il a dressé des Reptiles de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris; mais plus tard, nous avons reconnu ensemble que ce Gecko appartenait évidemment à une espèce nouvelle. Ce naturaliste, en effet, l'a décrite depuis sous le nom spécifique que nous lui donnons ici, dans son second Mémoire sur les Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus de la collection du Muséum (1).

Famille des IGUANIENS, ou EUNOTES.

SOUS-FAMILLE DES IGUANIENS. — *LES PLEURODONTES.*

Genre POLYCHRE. — *POLYCHRUS*, Cuvier.

POLYCHRE MARBRÉ (*Polychrus marmoratus*, Cuvier).

Polychrus marmoratus, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 65.

Pour tous les détails qui concernent cette espèce, d'après laquelle a été établi le genre *Polychre*, nous renvoyons à l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron, qui l'ont décrite d'une manière complète. Ce Polychre se trouve dans toute l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a observé au Brésil et à Sarayacu, sur les bords de l'Ucayale, au Pérou. Ce naturaliste voyageur nous a communiqué plusieurs dessins qui montrent combien est sujet à varier le mode de coloration de cette espèce. Elle est, en effet, fort remarquable par la faculté qu'elle a de pou-

(1) *Arch. Mus. hist. nat.*, t. VIII.

voir changer à volonté de couleur, comme les Caméléons, ainsi que chacun le sait, les Anolis, les Dragons, dit-on, et parmi les Batraciens, les Rainettes et quelques Grenouilles.

Genre ANOLIS. — *ANOLIS*, Daudin.

ANOLIS CHRYSOLÉPIDE (*Anolis chrysolepis*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. IV, fig. 1, *a*.)

Anolis chrysolepis, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 94.

Cette espèce est une de celles du genre *Anolis* dont l'extrémité des doigts est peu dilatée en disque. La tête est quadrangulaire, comme celle de ses congénères. Elle est à peine plus longue que large. Le museau est assez court et renflé à son extrémité. Les écailles qui le revêtent sont un peu hexagonales, oblongues, égales en grandeur et surmontées de trois carènes, de même que celles qui garnissent le front, qui présente un léger enfoncement ou cavité ayant à peu près la forme d'un rhombe. La région occipitale est protégée par de petites écailles polygones, à surface aplatie, d'une apparence rugueuse, et parmi lesquelles se trouve l'écusson ou plaque occipitale, qui se fait remarquer par sa forme arrondie. Les écailles sus-oculaires sont petites, oblongues, aplaties, hexagones et unicarénées. La scutelle rostrale a la forme d'un croissant, et les écailles mentonnières simulent une espèce de triangle. Le cou est garni de granulations excessivement fines. Les écailles dorsales, chez l'Anolis chrysolépide, sont de forme presque hexagonale, marquées d'une carène, et disposées de manière à former sur la ligne moyenne du dos quatre ou six rangées longitudinales. Ces écailles sont plus grandes que les granulations ovales qui se montrent sur les côtés du corps. La poitrine et le ventre offrent des écailles carénées, de forme rhomboïdale et terminées en pointe obtuse. La queue est très faiblement déprimée à sa base, mais conique et de plus en plus grêle vers son extrémité.

Cet Anolis est d'un jaune foncé sur le dos, bronzé, légèrement teint de verdâtre sur les flancs et le ventre. Des bandes brunes ou noirâtres en chevrons, dont le sommet est dirigé en arrière, se montrent sur les flancs sans atteindre le dos ni le ventre, qui est d'un vert clair. La tête est bronzée, coupée transversalement par deux bandes brunes ou noirâtres, placées, l'une sur le bout du museau et l'autre en avant des yeux. Le fanon est bleu, avec des lignes de points blancs, et bordé de rouge. Les membres sont d'un jaune bronzé, faiblement marqués en travers de quelques bandes brunes.

L'Anolis chrysolépide est particulier à l'Amérique méridionale : il habite la Guyane, Surinam et le Brésil. M. de Castelnau nous apprend que cette espèce se trouve au Pérou. Les sujets que nous venons de décrire ont été recueillis à Sarayacu.

Les Anolis, disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*, sont de petits Iguaniens très agiles, qui courent fort vite, et qui se tiennent accrochés sur les branches et même sur les feuilles des arbres, à l'aide de petits disques lamelleux dont le dessous de leurs doigts est garni, et qui leur servent comme de pelotes, ainsi que le confirment, du reste, les notes de M. de Castelnau, à l'égard de l'espèce dont il s'agit ici et de celles qui vont suivre.

ANOLIS PONCTUÉ (*Anolis punctatus*, Daudin).

Anolis punctatus, Daud., *Hist. Rept.*, t. IV, p. 84, pl. 66. — *Anolis viridis*, Princ. Maxim., *Neuw. Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 43, fig. 1. — *Anolis violaceus*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 15, pl. 17, fig. 2. — *Anolis punctatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 112.

L'Anolis ponctué a les formes grêles des autres espèces du même genre. Le bout du museau, renflé et coupé carrément, est garni de petites écailles presque polygones, lisses et bombées. La région frontale présente un enfoncement en losange, non bordé de carènes, et revêtu de squames disposées en rosace; ces écailles sont plates, un peu plus longues que celles du museau, lisses et presque rondes. Les deux demi-cercles squameux des bords orbitaires supérieurs sont séparés l'un de l'autre par une rangée de petites écailles. La surface occipitale, en avant et sur les côtés de la plaque anguleuse et plate qui en emprunte le nom, est couverte de petites squamelles polygones, et en arrière de très fines granulations. Les écailles qui occupent les régions sus-oculaires sont petites et anguleuses. La plaque rostrale est triangulaire, de même que les deux scutelles mentonnières. Le dos et les flancs sont recouverts de grains oblongs, très fins et lisses. Le dessus des membres est protégé par des écailles en losange, pourvues d'une très faible carène et entuilées, comme les scutelles ventrales, qui, au lieu d'être carénées, sont simplement lisses ou unies. La queue, excessivement longue et grêle, est presque conique à sa base et légèrement comprimée dans le reste de son étendue.

Cet Anolis a le dessus du corps d'un bleu violacé, avec des taches noirâtres sur la ligne moyenne et longitudinale du dos. Les côtés du tronc, ainsi que le dessus des membres, et parfois aussi le ventre, sont pointillés de noir. Le dessous de l'animal est blanc, à l'exception de la région interne des membres, qui est de la même couleur que celle du corps, c'est-à-dire bleu violacé. La queue est ardoisée, et marquée en travers de demi-anneaux bruns.

Cette espèce est originaire du Brésil. Elle se trouve aussi, comme la précédente, au Pérou, et particulièrement à Sarayacu, d'où il en a été rapporté par M. de Castelnau plusieurs individus, qui font partie de notre Musée.

ANOLIS NASIQUE (*Anolis nasicus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. IV, fig. 2, *b*.)

Anolis gracilis, Princ. Maxim., *Neuw. Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 43, fig. 2, et *Reise nach Braz.*, t. II, p. 131.— *Anolis nasicus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 115.

L'ensemble des formes de l'Anolis nasique est le même que celui de l'espèce précédente. Il a la tête allongée. Son museau est pointu, renflé, quoique légèrement comprimé, et s'avançant un peu au delà de la mâchoire inférieure. Les plaques qui le revêtent sont petites, oblongues et un peu tectiformes ou renflées. La région frontale présente une cavité rhomboïdale que garnissent quelques petites écailles presque arrondies et à surface lisse; ces écailles sont disposées sur deux séries longitudinales, et séparent l'une de l'autre les deux demi-disques squameux des bords orbitaires supérieurs. La scutelle mentonnière est triangulaire, de même que la plaque rostrale, qui, au lieu d'être placée verticalement, comme à l'ordinaire, contre le bout du museau, se trouve appliquée en dessous d'une manière presque horizontale. Les écailles qui protégent les diverses parties du corps de l'espèce dont nous faisons mention ici présentent la même disposition et ont la même forme que celles de l'Anolis ponctué. Le cou et le dos sont légèrement déprimés, et surmontés d'un pli de la peau sans dentelures. La queue est très longue, grêle et sans aucune trace de crête sur sa partie supérieure. L'Anolis nasique appartient à la division des espèces à doigts très élargis.

Le corps de cet Iguanien est, d'après le dessin de M. de Castelnau, d'un brun violet foncé, marqué de points blanchâtres assez rares et irrégulièrement disposés. La tête et les parties inférieures sont d'une couleur jaune verdâtre. Le fanon est orangé et parcouru dans toute sa longueur par des lignes de points jaunes. Il existe une tache d'un vert foncé sur le museau, au-devant des yeux. Le dessus des membres est brun, à l'exception des coudes, des genoux et de l'extrémité des doigts, qui sont d'une teinte verdâtre. La queue est violette.

L'Anolis nasique est originaire du Brésil; il se trouve aussi au Pérou. Les exemplaires que nous venons de décrire ont été rapportés de Sarayacu (Pérou) par M. de Castelnau, et ont, joints au dessin que nous avons cité plus haut, servi de modèle à la figure de notre Atlas.

ANOLIS A BANDES TRANSVERSALES (*Anolis transversalis*, A. Duméril).

Anolis transversalis, A. Dum., *Catal. méth. collec. Rept. Mus. hist. nat. de Paris*, p. 57.

Cette espèce est plus grêle dans ses formes que l'Anolis à tête de caïman, auquel elle ressemble plus qu'à aucune autre de ses congénères. Elle a la tête peu allongée, légèrement déprimée, et présente un léger enfoncement sur le front,

qui est garni d'écailles lisses, aplaties, presque arrondies, et un peu plus grandes que celles qui revêtent le museau. Celui-ci est assez large et arrondi. L'écaillure des régions sus-oculaires est formée par dix ou douze petites écailles anguleuses, lisses, et dont l'ensemble représente un disque : ce disque est entouré de fines granulations. La plaque rostrale, qui est grande, est plus large que haute. Les squames du menton sont également grandes et pentagones. La scutelle occipitale de l'Anolis à bandes transversales, que M. Aug. Duméril a le premier fait connaître, est grande et à peu près campanuliforme. Cette plaque, dit ce même naturaliste, est en contact par son bord antérieur, qui est le plus large, avec les deux demi-cercles squameux des bords orbitaires supérieurs qui se touchent, sur le vertex, par leur convexité. Il ajoute, en outre, que sur les côtés de cette plaque occipitale, il y a des écailles de dimension assez grande, tandis que les postérieures sont beaucoup plus petites; puis, que celles-ci sont bordées à droite et à gauche par des arêtes médiocrement saillantes qui, partant du bord postérieur de l'orbite, viennent se réunir sur l'occiput en formant un petit triangle ouvert en avant. Le cou et le dos sont surmontés d'un pli de la peau sans dentelures.

D'après le dessin de M. de Castelnau, cette espèce a le dessus du corps vert, avec de très larges bandes roussâtres en travers, dont le sommet est dirigé en avant, et qui vont se rejoindre sous le ventre, qui est blanc, très finement piqueté de brun. Les épaules sont marquées d'une large bande également roussâtre, qui se prolonge en une pointe sur le cou et s'étend jusque sur les bras. La tête porte des vermiculations brunes. Une tache transversale brune aussi se voit en avant de la région maxillaire, et au milieu il en existe une plus grande et plus marquée. De l'angle de la mâchoire inférieure part une bande de la même couleur qui, commençant du bord inférieur d'un orbite, s'étend du bord correspondant à l'autre orbite. Le fanon est orné de deux bandes brunes ou noires. Le dessus des membres offre des bandes transversales brunes ou roussâtres. La queue, dans toute sa longueur, est entourée d'anneaux de la même couleur.

L'Anolis à bandes transversales est originaire du Pérou. L'unique exemplaire que possède notre Musée vient de Sarayacu; il a été donné par M. de Castelnau, qui le premier a découvert cette rare et intéressante espèce.

Genre IGUANE. — *IGUANA*, Laurenti.

IGUANE TUBERCULEUX (*Iguana tuberculata*, Laurenti).

Iguana tuberculata, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p.203.

Nous ne donnerons ici que les principaux caractères de l'Iguane ordinaire, qui se trouve décrit par MM. Duméril et Bibron dans leur *Histoire naturelle des Reptiles*, ouvrage auquel nous renvoyons pour tous les détails de la description.

Ces caractères sont : Côtés du cou semés de tubercules coniques ; une grande écaille circulaire sous le tympan ; plaques du bout du museau légèrement convexes ; dessus du corps vert, avec des bandes ou des raies en zigzag brunes, bordées de jaune.

Cette grande et commune espèce se trouve dans presque toute l'Amérique méridionale. Les exemplaires que M. de Castelnau a rapportés proviennent de différentes contrées du Brésil.

Genre ÉNYALE. — *ENYALUS*, Wagler.

ÉNYALE RHOMBIFÈRE (*Enyalus rhombifer*, Wagler).

Lophyrus rhombifer, Spix, *Rept. Brés.*, p. 9, pl. 2. — *Lopyrus albomaxillaris*, Spix, *loc. cit.*, p. 2, pl. 13, fig. 3 (pullus).—*Enyalus rhombifer*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 230.

Cette espèce a les formes élancées de son congénère, l'Ényale à deux raies. Sa tête est courte et épaisse ; elle est plane en arrière des yeux et déclive en avant du front. Les régions sous-oculaires sont garnies chacune de petites écailles un peu carénées et disposées sur douze séries curvilignes. Les squames qui revêtent la surface postérieure de la tête sont anguleuses et entourées de fines granulations. Le dessus du museau est également garni d'écailles de même forme, mais plus petites que celles des autres parties du crâne. La scutelle occipitale est fort petite. L'écaille mentonnière est triangulaire. Il existe une ou deux rangées de squames à peu près rhomboïdales, carénées le long de l'épine dorsale, et plus grandes que les pièces de dessus du tronc ; celles qui recouvrent les côtés du corps sont coniques. Les membres sont revêtus de squamelles cutanées ; elles sont hexagonales en dessus et carrées en dessous. D'autres écailles, également carrées, mais plus grandes, garnissent l'abdomen.

Cet Ényale est d'une couleur brune noirâtre ou brun marron en dessus, avec des taches également brunes, bordées de noir, en forme de rhombes, sur le dos, et parfois une bande ou raie blanche de chaque côté du haut du cou. Ordinairement les membres portent en travers des bandes ou des taches brunâtres. Il y a des individus qui ont les parties inférieures du corps uniformément blanchâtres, et d'autres qui les ont réticulées de noir.

Parmi les individus appartenant à cette espèce, il s'en trouve un, rapporté du Brésil par M. de Castelnau, qui ressemble par tout l'ensemble de sa conformation générale aux autres Ényales rhombifères, mais qui en diffère cependant d'une manière tranchée par la disposition de ses couleurs, et dont la particularité la plus notable consiste dans la présence de grandes taches ovalaires noires, rapprochées les unes des autres sur la ligne moyenne du dos. Ce mode de coloration est tout à fait semblable à celui du spécimen d'après lequel Spix a établi son

Lophyre rhombifère, décrit et représenté dans ses *Reptiles du Brésil*, p. 9, pl. 11, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment.

ÉNYALE A TÊTE LARGE (*Enyalus laticeps*, Guichenot).

(Atl. Rept., pl. V, *a*, *b*.)

Cette nouvelle espèce d'Iguanien a les formes un peu plus ramassées que ses congénères, les *Ényales rhombifère* et *à deux raies*. Elle diffère d'ailleurs de ces deux derniers par plusieurs de ses caractères, notamment par la largeur de sa tête, qui lui a valu l'épithète de *tête large* que nous lui donnons, et qui est en outre sensiblement plus longue que celle des deux Ényales que nous venons de nommer, et aussi que celle de l'espèce inédite que nous allons décrire dans l'article suivant. Cette tête est triangulaire, grosse, courte, et presque aussi large que longue. La partie antérieure de sa surface est tout à fait plane et inclinée en avant, tandis que la postérieure est au contraire un peu concave et penchée en arrière. Chaque bord surcilier est garni d'une série curviligne de scutelles carrées et placées horizontalement. Les régions sus-oculaires ou palpébrales sont bombées; les écailles qui les protégent sont épaisses, égales entre elles en grandeur, anguleuses et se relèvent en forme de gros tubercules coniques, de même que toutes les autres plaques céphaliques. Les écailles qui revêtent le dessus du corps sont de même coniques, mais elles sont plus petites, par conséquent plus nombreuses, et disposées par bandes transversales. Les flancs en offrent qui leur ressemblent par la forme, mais qui paraissent plus tuberculeuses, particulièrement vers les régions inguinales. Toutes ces plaques sont lisses. La scutelle rostrale est hexagonale et assez dilatée en travers. L'écaille mentonnière est pentagone et irrégulièrement triangulaire. Les autres plaques des lèvres sont grandes, au nombre de douze ou treize à la supérieure, et de douze à l'inférieure; elles ont une forme quadrilatère oblongue, et toutes offrent à peu près le même diamètre. La squame occipitale est extrêmement petite et comme arrondie. De très grosses écailles coniques et un peu pointues recouvrent les côtés de la surface postérieure de la tête. Le dessous de celle-ci et les côtés du cou sont revêtus de gros tubercules plus ou moins saillants. La région pectorale est protégée par des écailles de forme rhomboïdale. La ligne moyenne et longitudinale de la partie supérieure du corps de cette espèce est garnie d'une rangée d'écailles comprimées, beaucoup plus grandes que celles qui occupent les mêmes régions chez les *Ényales rhombifère* et *à deux raies*, et qui constituent une crête qui règne depuis la nuque jusque sur la base de la queue. Cette crête, d'abord assez élevée à sa naissance, s'abaisse graduellement de hauteur jusqu'au-dessous des épaules, pour se continuer ensuite dans tout le reste de son étendue en une simple carène dentelée en scie. Les dents de cet Ényale ressemblent à celles des autres espèces du genre, c'est-à-dire

que les antérieures sont simples, arrondies, pointues, un peu courbées en arrière, et que les autres sont comprimées et divisées en trois points à leur sommet, dont la médiane est plus longue que les deux latérales. Le dessus des membres est garni d'écailles en losange, imbriquées et comprimées; le dessous en porte qui ont la même forme, si ce n'est pourtant à la face interne des cuisses, où ces écailles sont à peu près carrées et dépourvues de carène. Le ventre offre des bandes transversales d'écailles à peine entaillées, qui représentent des carrés oblongs, à surface lisse et légèrement bombée. La queue est longue et arrondie dans toute son étendue; elle est entourée de verticilles composés de petites écailles fortement carénées, et dont la forme est à peu près celle d'un quadrilatère oblong.

Cette espèce est d'une couleur plus ou moins verte en dessus et sur les côtés du corps, avec de très fines marbrures noirâtres sur le dos. Les membres, également verts, sont marqués, les postérieurs de taches noirâtres confondues entre elles, et les antérieurs de bandes noirâtres qui, incomplètes d'abord, deviennent successivement plus grandes, particulièrement vers l'extrémité de la queue, où elles forment de véritables anneaux. La gorge est verdâtre, nuancée de jaune clair. La poitrine, l'abdomen et la partie inférieure des membres sont jaunâtres.

Nous avons fait la description de cette nouvelle espèce d'Ényale d'après un individu que notre Musée doit aux recherches actives de M. de Castelnau : il vient de Fonteboa, haut Amazone, partie brésilienne.

La figure que nous en donnons dans notre Atlas la représente de grandeur naturelle, c'est-à-dire longue de 35 centimètres.

ÉNYALE A TÊTE PLATE (*Enyalus planiceps*, (Guichenot).

(Atl. Rept., pl. VI, *a*, *b*.)

Cette espèce, par l'ensemble de ses formes générales et plusieurs de ses caractères extérieurs, se rapproche plus de celle qui vient d'être décrite ci-dessus, ou l'Ényale à tête large, que d'aucune autre de ses congénères. Cet Ényale se fait surtout remarquer par la forme de sa tête, qui est, ainsi que l'indique le nom sous lequel nous le désignons spécifiquement, plus plate que celle des autres espèces que nous connaissions dans le genre ; elle est aussi un peu plus longue comparativement. Sa surface, à partir du front, est plane et ne présente qu'une très faible déclivité en avant; le dessus des yeux est très peu bombé, et sa région occipitale à peine convexe et penchée en arrière. Les écailles, ou mieux les gros tubercules relevés en pointes plus ou moins saillantes les unes que les autres qui la revêtent en entier, sont tous à peu près de même grandeur. On en voit de semblables sur les régions sus-oculaires, dont le bord est garni d'une rangée de plaques carrées. L'écaille rostrale est hexagone, très dilatée en travers.

La squame du menton est triangulaire. Les plaques labiales sont grandes; leur forme est quadrilatère, un peu oblongue, et leur nombre de onze à douze. Les dents qui arment les mâchoires sont comme dans les autres Ényales : les premières, en haut de même qu'en bas, sont simples et coniques, et les maxillaires latérales comprimées, à sommet divisé en trois pointes, dont la médiane excède les deux autres. Les écailles du corps sont toutes généralement petites, d'une apparence tuberculeuse, et leur surface plus ou moins bombée ou relevée d'une carène. La crête qui règne sur toute la partie supérieure du corps est un peu plus basse chez cette espèce qu'elle ne l'est chez l'Ényale à tête large; cette crête commence sur la nuque et se termine sur la queue; elle est assez haute à sa naissance et diminue graduellement de hauteur, au point de ne plus être qu'une simple carène dentelée en scie dans une partie de son étendue. Le dessous de la tête, la gorge et la région collaire sont recouverts de tubercules arrondis. Les écailles de la poitrine ont une forme losangique. Les aisselles, la face interne des coudes, les aines, ainsi que la région interne des cuisses, sont garnies de granulations squameuses. Les scutelles du ventre sont disposées par bandes transversales; leur forme est carrée et leur surface lisse. La queue, qui est presque arrondie et fort longue, est couverte de petites écailles ressemblant à des carrés oblongs, disposées par verticilles et surmontées d'une carène.

Toutes les parties supérieures du corps de cette espèce sont d'une couleur verte, plus ou moins foncée dans quelques points, avec des marbrures brunes ou noirâtres, et non des taches, comme l'indique, pour le corps, la figure de notre Atlas. Ces marbrures sont plus grandes sur les membres postérieurs; sur le cou, elles sont plus petites. La tête est verdâtre et piquetée de noirâtre. La queue, en dessus, est marquée d'espèces de taches ou de marbrures noires, qui se dilatent assez en travers, pour former des anneaux vers son extrémité terminale. Le dessous de la tête est d'un beau noir, ainsi que la gorge et une partie de la poitrine.

L'Ényale à tête plate est une espèce brésilienne, qui provient, comme celle que nous avons décrite précédemment, de Fonteboa, dans le haut Amazone, où M. de Castelnau en a recueilli deux individus. L'un d'eux, le plus grand, est long de 44 centimètres.

Genre OPHRYESSE. — *OPHRYOESSA*, Boié.

OPHRYESSE SOURCILLEUX (*Ophryœssa superciliosa*, Boié).

Lophyrus xiphosurus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 9, pl. 10. — *Lophyrus aureonitens*, Spix, *loc. cit.*, p. 13, pl. 13, A (pullus).—*Ophryœssa superciliosa*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 238.

La forme générale de l'Ophryesse sourcilleux est extrêmement grêle. Sa tête est courte, épaisse, recouverte de petites écailles polygones, égales en grandeur,

carénées et rugueuses. Les régions sus-oculaires sont bombées; leur bord externe fait saillie au-dessus de l'œil, où il forme une crête écailleuse, simulant une sorte de sourcil, et qui devient un des principaux caractères de l'espèce dont nous parlons ici. La scutelle rostrale est quadrangulaire et plus large que haute. L'écaille mentonnière est assez grande, et affecte une forme à peu près triangulaire. Toutes les parties du corps sont revêtues d'écailles rhomboïdales, un peu imbriquées, et surmontées d'une carène qui se prolonge en une petite pointe en arrière, à l'exception pourtant de celles des fesses et du dessous du cou, qui paraissent ne pas se terminer par une petite épine.

La queue, excessivement longue et grêle, est distinctement comprimée dans toute sa longueur, et surmontée, ainsi que le cou et le dos, d'une très petite carène. Les écailles qui la composent ont leur pointe un peu dirigée en arrière et simulant des dents en scie.

La couleur générale du corps de cette espèce est brune, parfois nuancée de fauve. Certains individus sont piquetés de blanchâtre, et ont les flancs marqués, dans le sens de leur hauteur, d'une large bande festonnée jaunâtre. La queue est entourée d'anneaux bruns. Toutes les régions inférieures sont blanchâtres.

L'Ophryesse sourcilleux est particulier à l'Amérique méridionale. Notre Musée en possède un exemplaire qui a été donné par M. de Castelnau comme provenant des bords de l'Amazone, partie brésilienne.

Genre UPÉRANODONTE. — *UPERANODON*, Duméril et Bibron.

UPÉRANODONTE A COLLIER (*Uperanodon ochrocollare*, Duméril et Bibron).

Lophyrus ochrocollaris, Spix, *Rept. Brés.*, p. 10, pl. 12, fig. 2. — *Uperanodon ochrocollare*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 248.

L'Upéranodonte à collier a les formes élancées. Sa tête est courte et épaisse. Le museau, qui est déclive en avant, a son extrémité large et arrondie; la surface occipitale est plane et horizontale. Le dessus du museau est très bombé et garni de cinq séries longitudinales de squames hexagonales : celles de la rangée médiane sont fort grandes et plus larges que longues; celles des quatre autres sont petites et moins larges que longues. La plaque rostrale est dilatée en travers, et la squame du menton triangulaire. Le bout du museau offre de petites écailles bombées et de forme rhomboïdale. Les tempes et les côtés de l'occiput sont revêtus de tubercules squameux. Le corps de cette espèce est couvert en dessus et en dessous d'écailles en losange, un peu imbriquées, et surmontées d'une carène qui, en arrière, se prolonge en une petite épine. On en voit qui leur ressemblent sur la face externe et la face interne des membres; ce qui est le contraire chez l'Upéranodonte peint, dont l'écaillure est simplement lisse.

La queue est longue et arrondie. Les écailles qui la revêtent sont losangiques,

carénées, comme celles de toutes les autres parties du corps de l'animal, excepté cependant les petites pièces squameuses de la gorge, dont la forme est rhomboïdale, et qui sont lisses.

L'Upéranodonte à collier est d'une couleur brun marron, plus ou moins claire dans quelques points. Les membres et la queue portent des bandes de la même couleur. Une bande oblique noire occupe toute la partie inférieure de chaque épaule. Les régions inférieures sont blanchâtres ou un peu jaunâtres.

Cette espèce est propre à l'Amérique méridionale. L'individu qui fait le sujet de cette description a été trouvé au Brésil, sur les bords de l'Amazone. Il a été donné au Muséum par M. de Castelnau.

Genre HYPSIBATE. — *HYPSIBATUS*, Wagler.

HYPSIBATE AGAMOIDE (*Hypsibatus agamoïdes*, Wiegmann).

Hypsibatus agamoïdes, Wiegm., *Herpet. mexic.*, part. I, p. 15. — *Hypsibatus agamoïdes*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 254.

La forme générale de cet Hypsibate est élancée. Sa tête est courte, déprimée, arrondie en avant et très élargie en arrière; elle est couverte de petites plaques renflées, comme polygones, inégales en grandeur, et en général semées de petites granulations. Les régions sus-oculaires sont garnies d'une rangée longitudinale de plaques hexagonales, de chaque côté de laquelle sont d'autres scutelles rhomboïdales carénées. La scutelle rostrale est quadrilatère oblongue, de même que la plaque mentonnière. Le cou et le dos sont surmontés d'une petite crête dentelée en scie. La nuque, le dessus du devant des épaules et le bas des oreilles sont hérissés de petites épines. L'Hypsibate agamoïde a le corps déprimé; les écailles qui le revêtent sont imbriquées, comme celles du dessus des membres; les unes et les autres sont rhomboïdales, et surmontées d'une carène qui se prolonge en pointe en arrière. Les écailles de la région gulaire leur ressemblent pour la forme, si ce n'est qu'elles sont lisses. L'écaillure de la poitrine, celle du ventre et du dessus des membres se compose de petites squames en losange et lisses. La queue est longue arrondie, et non pas comprimée, comme celle de l'Hypsibate ponctué.

La couleur du corps de cette espèce est d'un brun fauve, avec des marbrures noirâtres, formant comme des bandes transversales sur le dos, qui porte aussi des anneaux de la même couleur. Les membres et la queue sont marqués d'anneaux bruns et fauves. Les côtés du cou sont blanchâtres, marbrés de noir, tandis que le dessous est d'un noir bleuâtre, couleur qui est aussi celle de la gorge. Les régions inférieures ont une teinte jaunâtre.

L'Hypsibate agamoïde habite l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a recueilli au Brésil.

Genre ECPHYMOTE. — *ECPHYMOTES*, Cuvier.

ECPHYMOTE A COLLIER (*Ecphymotes torquatus*, Duméril et Bibron).

Tropidurus torquatus, Princ. Maxim., *Neuw. Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 46. — *Ecphymotes torquatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. IV, p. 344.

L'Ecphymote à collier est le même Iguanien que celui que Spix a décrit et représenté dans ses *Reptiles du Brésil* sous les noms d'*Agama tuberculata, hispida, nigrocollaris* et *cyclurus*. Sa forme générale est plutôt un peu élancée que trapue. La tête est triangulaire, déprimée, et son extrémité antérieure obtuse; elle est couverte de petites écailles anguleuses, inégales en longueur, bombées et lisses. La plaque occipitale est grande, ovale et légèrement convexe. La scutelle rostrale est très dilatée en travers, d'une forme à peu près triangulaire. La squame du menton est coupée carrément. Les régions sus-oculaires sont garnies chacune d'une rangée longitudinale de plaques hexagonales, plus longues que larges, en dedans et en dehors de laquelle sont d'autres plaques, petites et presque carrées. L'Ecphymote à collier a le corps déprimé, peu allongé et revêtu d'écailles losangiques, légèrement entuilées, un peu plus hautes que larges, et surmontées chacune d'une carène qui se prolonge en une petite épine. Ces carènes forment des lignes obliques ou convergentes vers la région moyenne du dos. Les squames de la partie supérieure du tronc sont un peu plus grandes que celles des flancs. L'écaillure du dessus des membres ressemble à celle des autres parties du corps. Toutes les régions inférieures offrent des scutelles en losange, imbriquées et lisses. La queue est assez longue, forte à sa base et conique.

Cette espèce a le dessus du corps brun, varié d'un grand nombre de taches, les unes noires, les autres grises et olivâtres. La plupart des Ecphymotes à collier ont les côtés du corps marqués d'une bande noire comme festonnée. Tous portent de chaque côté du cou, tout près de l'épaule, une bande verticale noire. Les membres et la queue sont couverts de grandes taches noirâtres qui se montrent quelquefois sous forme de bandes transversales; on voit parfois aussi sur ces mêmes parties des points ou petites taches rondes blanchâtres. Le dessous du cou, celui des cuisses et la région préanale sont colorés en noir; la poitrine est marbrée de brun. Toutes les autres régions inférieures sont blanchâtres.

L'Ecphymote à collier paraît être très commun dans l'Amérique méridionale. M. de Castelnau, qui nous en a communiqué un dessin, l'a recueilli au Brésil, province de Goyaz.

Genre DORYPHORE. — *DORYPHORUS*, Cuvier.

DORYPHORE A TÊTE JAUNE (*Doryphorus flaviceps*, Guichenot).

(Atl. Rept., pl. III, fig. 2.)

Les formes générales de cette espèce sont celles du Doryphore azuré. Sa tête est triangulaire. Le dessus du crâne est plat, et le profil du museau arqué et déclive en avant. Les plaques céphaliques sont polygones, à peu près de même grandeur, convexes, marquées de petits enfoncements et à surface rugueuse, comme la squame occipitale. Celle-ci est fort grande, et a un peu la forme d'un carré allongé, rétréci à ses deux extrémités. Les régions sus-oculaires sont garnies chacune d'une rangée longitudinale de scutelles hexagonales, dilatées en travers, et de chaque côté de laquelle sont d'autres squames de même forme, mais plus petites, et à peu près de même étendue en long qu'en large. La plaque rostrale est grande, carrée et beaucoup plus longue que haute. L'écaille mentonnière est aussi de forme carrée, mais elle est au contraire un peu plus haute que large. La lèvre supérieure porte cinq scutelles, et l'inférieure six; les unes et les autres sont presque carrées. Les trois dernières qui appartiennent à la mâchoire inférieure, c'est-à-dire les plus rapprochées de l'angle de la bouche, ont leur bord postérieur plus étroit que l'antérieur. La forme des dents, chez cette espèce, est la même que celle du Doryphore azuré ; les incisives et les canines sont coniques, les molaires comprimées, à sommet divisé en trois pointes, dont la médiane dépasse de beaucoup les latérales. Le corps du Doryphore à tête jaune est court et plat en dessus. Les écailles qui le revêtent, comme celles qui occupent le dessus des membres, sont de forme à peu près losangique, petites, un peu imbriquées, et toutes renflées dans leur partie moyenne, ou peut-être surmontées d'une légère saillie ayant l'apparence d'une carène. Les squamelles de la gorge sont un peu arrondies et entourées de petits tubercules saillants. L'espace sous-maxillaire est couvert de squames pour la plupart oblongues et assez grandes. Les écailles de la poitrine, celles de l'abdomen et de la face inférieure des membres sont rhomboïdales et lisses. La queue, longue et forte, est extrêmement déprimée, très large dans toute son étendue, si ce n'est pourtant vers son extrémité, où elle se termine en pointe aiguë. Les scutelles qui la protégent sont plus grandes que celles du corps, verticillées et relevées d'une forte carène qui se prolonge en pointe.

Ce Doryphore a le dessus et le dessous du corps, les membres et la queue entière d'une couleur noire uniforme. Le nom de *flaviceps* que nous lui donnons lui vient de la couleur de sa tête, qui est entièrement d'un jaune orangé bien prononcé, comme l'indique la figure de notre Atlas; elle est, en outre, marquée

d'un grand nombre de petites taches noires qui s'étendent jusque sur le cou. La région interscapulaire est traversée par une large bande noire.

Cette espèce, bien que très voisine de celle qui est décrite par MM. Duméril et Bibron sous le nom de *Doryphore azuré* (*Doryphorus azureus*), s'en distingue pourtant d'une manière bien tranchée par la forme de son museau, qui est plus arqué et plus déclive en avant; par le volume et la rugosité des plaques de sa tête, par la présence de petits tubercules saillants qui entourent les écailles de la gorge, par la longueur relative et la largeur de sa queue, et enfin par son mode de coloration tout spécial.

M. Aug. Duméril a parlé de l'espèce dont nous nous occupons ici, comme d'une simple variété sans bandes transversales du Doryphore azuré, dans le Catalogue méthodique qu'il a donné des Reptiles de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

L'individu mal conservé, d'après lequel nous avons établi cette espèce de Doryphore, est dû aux recherches actives de M. de Castelnau. Il provient du Pérou, mission de Sarayacu, où il est, au dire de ce voyageur, extrêmement commun. Sa longueur est de 20 centimètres.

DORYPHORE ÉPINEUX (*Doryphorus spinosus*, Guichenot).

(Atl. Rept., pl. VII, fig. 1, *a*.)

La forme et les proportions de cette espèce sont semblables à celles du Doryphore azuré. Elle a, comme ce dernier, et celui que nous venons de faire connaître sous le nom spécifique de *flaviceps*, la tête triangulaire; sa face supérieure est à peu près plate en arrière et un peu déclive en avant. Les plaques dont elle est recouverte sont polygones et plus ou moins marquées de petits enfoncements. Celles qui revêtent le dessus du museau sont presque égales entre elles et très légèrement bombées. D'autres écailles semblables à celles-ci, mais plus grandes et disposées sur deux rangs, garnissent l'espace interoculaire derrière lequel se trouve située la squame occipitale. Cette plaque est extrêmement grande, presque triangulaire, un peu convexe et percée à son bord postérieur d'un petit pore. Les tempes sont revêtues d'écailles peu différentes par leur forme de celles du bout du museau. Les régions sus-oculaires portent chacune une série médiane de grandes scutelles hexagonales, dilatées en travers, et trois latérales, deux en dedans et une en dehors, à peu près aussi longues que larges. L'écaille qui garnit le bout du museau est plus longue que haute, ayant son bord supérieur anguleux, et percé, comme les plaques céphaliques, de petits enfoncements; celle du menton est plus large que haute, de forme à peu près carrée. Les lèvres sont bordées de scutelles quadrilatères oblongues et au nombre de six sur l'une comme sur l'autre. Les dents qui arment les mâchoires sont comme dans les

autres Doryphores. Les côtés du cou, au-devant des épaules, sont recouverts de petits grains squameux. L'écaillure des parties supérieures du corps se compose de pièces assez grandes, à peu près losangiques, un peu imbriquées obliquement, relevées de fortes carènes finissant en une longue épine aiguë, et qui constituent des lignes convergentes vers la région rachidienne, sur toute l'étendue de laquelle il semble régner, ainsi que sur le cou, une sorte de carène fort petite, due au prolongement de l'épine qui termine chacune des écailles de la ligne médio-longitudinale du dos. Le dessus des membres est également revêtu d'écailles presque en losange, et pourvues aussi de carènes qui se prolongent en épine. Celles de ces épines qui occupent les membres postérieurs sont plus fortes encore que partout ailleurs. Le ventre offre des écailles rhomboïdales ou carénées. Les squames de la gorge sont plus petites que celles du dessous des membres; en général, elles sont de forme à peu près losangique. Toutes ces plaques des régions inférieures du corps sont lisses et imbriquées. La queue est grosse, large et très déprimée à sa base, immédiatement en arrière de laquelle elle se rétrécit subitement pour prendre une forme plutôt un peu comprimée que conique; elle est garnie de grandes écailles rhomboïdales, imbriquées, et surmontées de carènes fortement épineuses en arrière et qui constituent des lignes longitudinales qui ne se laissent pas bien distinguer lorsqu'elles arrivent vers l'extrémité.

Le Doryphore épineux est d'un vert olivâtre sur toutes les parties supérieures du corps, avec de petites taches noires espacées, et des bandes brunes peu visibles en travers du dos, mais que n'indique pas la figure de notre Atlas. Une grande tache noire occupe toute la largeur du dessus du cou. Celui-ci porte, en outre, sur sa partie postérieure une large bande également noire, bordée de jaune clair, et qui forme un collier interrompu en dessous. La tête est irrégulièrement maculée de noir. Le dessus des membres est, comme la région dorsale, coloré en vert olivâtre, et marqué de points ou taches noires. Le dessous de la tête et la gorge sont d'un jaune verdâtre, avec des gouttelettes plus claires. L'abdomen est jaunâtre.

Cette espèce se rapproche beaucoup de ses congénères par la plupart de ses caractères; mais elle en diffère d'une manière notable par quelques particularités remarquables, surtout par ses écailles spinifères, et qui justifient bien le nom spécifique que nous lui donnons.

Ce Doryphore est une découverte faite au Brésil (Bahia) par M. de Castelnau.

La longueur du plus grand de nos deux individus, qui ne sont pas dans un état parfait de conservation, est de 14 centimètres.

Famille des LACERTIENS, ou AUTOSAURES.

SOUS-FAMILLE DES LACERTIENS. — *LES PLÉODONTES.*

Groupe des COMPRESSICAUDES, ou CATHÉTURES.

Genre CROCODILURE. — *CROCODILURUS*, Spix.

CROCODILURE LÉZARDET (*Crocodilurus lacertinus*, Duméril et Bibron).

Crocodilurus amazonicus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 19, pl. 21 (adulte). — *Crocodilurus ocellatus*, Spix, *loc. cit.*, p. 20, pl. 22, fig. 1 (pullus). — *Crocodilurus lacertinus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 46.

Cette espèce a les formes élancées de la plupart des autres Sauriens autosaures. Sa tête est de forme pyramidale ; elle est assez effilée, et se termine antérieurement en un museau assez obtus et un peu aplati latéralement. Sa surface supérieure est couverte de grandes plaques anguleuses. Le palais des Crocodilures est dépourvu de dents ; mais les mâchoires en offrent de petites et de coniques aux intermaxillaires, de plus grosses et de comprimées aux maxillaires ; parmi celles-ci les antérieures sont simples, et les postérieures tricuspides.

La peau du cou forme deux plis transversaux simples. Les parties latérales des flancs offrent également des plis à angles obtus, et disposés de manière à former comme une dentelure en scie. Toutes les écailles du dessus du corps sont presque hexagonales, non entuilées et disposées par bandes transversales. La région abdominale est garnie de plaques carrées, oblongues et rangées en quinconce. Le dessus et les côtés du cou sont revêtus d'écailles ovales, bombées et lisses ; celles du dessous de cette partie du corps ont une forme hexagonale et leur surface plane. La queue, qui est fort longue, est comprimée à droite et à gauche ; elle est surmontée de deux crêtes dentelées en scie, et qui demeurent séparées l'une de l'autre jusqu'à leur extrémité. Les membres sont bien développés. Ils sont tous terminés par cinq doigts, très inégaux en longueur et légèrement comprimés ; deux de ceux de derrière sont dentelés en scie.

Cette espèce est d'une teinte brune en dessus, et marquée de taches noires. La gorge et le ventre sont jaunes chez les sujets adultes. Les flancs sont colorés en noir ; chacun d'eux porte des ocelles blancs. Tout le dessous de l'animal est blanc, et tacheté de noir dans le jeune âge.

Le Crocodilure lézardet appartient à l'Amérique du Sud. Nous le connaissons de la Guyane et du Brésil. Les échantillons dus à M. de Castelnau proviennent de la mission de Sarayacu, près de la rivière de l'Ucayale (haut Amazone), au Pérou.

Genre NEUSTICURE. — *NEUSTICURUS*, Duméril et Bibron.

NEUSTICURE A DEUX CARÈNES (*Neusticurus bicarinatus*, Duméril et Bibron).

Dracæna bicarinata, Guér., *Icon. Règne anim.*, Cuv., *Rept.*, pl. 3, fig. 2. — *Thoriotis guianensis* (pullus), Wagl., *Syst. Amph.*, p. 153. — *Neusticurus bicarinatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 64, pl. 49.

Le Neusticure à deux carènes est une espèce à formes aussi élancées que celles du Crocodilure lézardet, qui vient d'être décrit. Sa tête est quadrangulaire et assez déprimée vers le museau. Celui-ci est étroit, très aplati et arrondi. Ce Lacertien a les dents intermaxillaires simples et coniques; celles des maxillaires sont comprimées et tricuspides. A la mâchoire inférieure, les premières sont coniques, et les suivantes aplaties et divisées à leur sommet en trois pointes mousses. La peau du dessous du cou ne fait qu'un seul pli transversal, revêtu d'écailles plus grandes que celles qui les avoisinent. Les plaques qui recouvrent la tête sont de grands écussons squameux. Les écailles des parties supérieures du corps sont hétérogènes, attendu que parmi elles on en observe de très petites, lisses et de forme irrégulière sur la région cervicale, et d'autres au contraire assez grandes, carénées et losangiques sur le dos; toutes sont imbriquées. Les doigts sont lisses en dessous, et deux d'entre eux portent aux pattes postérieures, non pas une dentelure en scie, mais bien une rangée de tubercules, le long de leur bord externe. La queue des Neusticures est fortement comprimée; elle est surmontée de deux crêtes dentelées en scie, qui restent séparées jusqu'à leur extrémité.

Toutes les parties supérieures du corps de cette espèce sont d'un brun clair, et marquées de grandes taches ou bandes transversales brunes. Les flancs et les côtés de la queue sont olivâtres, avec des taches jaune sale. Tout le dessous de l'animal est d'un blanc jaunâtre.

Le Neusticure à deux carènes est, comme on a lieu de le croire, particulier à l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a trouvé dans le village de Naota, rive gauche du bas Amazone, au Brésil.

Groupe des CONICICAUDES, ou STRONGYLURES.

Genre SAUVEGARDE. — *SALVATOR*, Duméril et Bibron.

SAUVEGARDE DE MÉRIAN (*Salvator Merianæ*, Duméril et Bibron).

Tupinambis monitor, Princ. Maxim., *Neuw. Reise nach Braz.*, t. I, p. 61 et 159, et t. II, p. 138. — *Tejus monitor*, Princ. Maxim., *Neuw. Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 43. — *Tupinambis monitor* seu *Tupinambis nigropunctatus* (fem.), Spix, *Rept. Brés.*, p. 19, pl. 19. — *Salvator Merianæ*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 85.

Le Sauvegarde de Mérian ressemble assez pour la taille et l'ensemble de ses formes extérieures aux Varans ou Tupinambis en général. Il a le corps gros

allongé et presque arrondi. Sa tête est assez allongée, épaisse, peu rétrécie en avant des yeux et légèrement élargie en arrière. Son extrémité antérieure, ou le museau, est un peu conique et arrondi. Les dents intermaxillaires de cette espèce sont petites; leur forme est légèrement aplatie latéralement, presque droite; elles sont partagées à leur sommet en trois pointes mousses dans le jeune âge. Les dents maxillaires sont comprimées: les premières de ces dents maxillaires supérieures et inférieures sont assez longues, pointues, un peu courbées et simples; tandis que les autres sont tricuspides et tuberculeuses chez les individus adultes. La région frénale porte deux grandes plaques en arrière de la naso-frénale. Sur le bord de la tempe, il existe cinq ou six scutelles de grandeur médiocre. L'écaillure du corps se compose de petites pièces lisses, non entuilées et disposées en séries transversales; leur forme est presque carrée. Les scutelles ventrales sont petites, dépourvues de carènes, oblongues et en quinconce.

Cette espèce a les parties supérieures du corps d'un noir plus ou moins foncé, et auquel se mêle une belle couleur jaune, formant parfois de petites taches, d'autres fois des bandes transversales, et le plus souvent deux raies qui commencent à l'occiput parcourent les côtés du cou, ceux du dos, et se terminent toutes les deux à l'origine de la queue. Le dessus de la tête et celui des membres offrent des taches jaunes, ainsi que la queue, qui est annelée de jaune et de noir. En dessous, ce Sauvegarde est jaune, avec des bandes transversales noires.

Le Sauvegarde de Mérian paraît être un des Lacertiens le plus répandu dans toute l'Amérique du Sud.

M. de Castelnau en a rapporté plusieurs individus qui proviennent tous des différentes provinces du Brésil.

SAUVEGARDE PONCTUÉ DE NOIR (*Salvator nigropunctatus*, Duméril et Bibron).

Tupinambis nigropunctatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 18, pl. 20. — *Ctenodon nigropunctatus*, Wiegm., *Herpet. mexic.*, part. I, p. 8. — *Salvator nigropunctatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 90.

Les formes et les proportions du corps du Lacertien dont nous allons parler sont exactement les mêmes que celles de l'espèce décrite ci-dessus. Comparé au Sauvegarde de Mérian, le Sauvegarde ponctué de noir présente les différences suivantes : Un museau un peu plus court; une seule grande plaque sur la région frénale en arrière de la naso-frénale, au lieu de deux; trois ou quatre plaques plus grandes que les autres sur le bord supérieur de la tempe, au lieu de cinq ou de sept; enfin, les scutelles préanales plus grandes et aussi plus nombreuses.

Les couleurs du Sauvegarde ponctué de noir ne sont qu'une bien légère modification de celles que nous avons indiquées pour le Sauvegarde de Mérian, attendu que les parties inférieures du corps et la gorge sont piquetées de noir, et non marquées de bandes transversales de la même couleur.

Cette espèce a été observée par M. de Castelnau dans les mêmes localités que la précédente.

Genre AMÉIVA. — *AMEIVA*, Cuvier.

AMÉIVA COMMUN (*Ameiva vulgaris*, Lichtenstein).

Ameiva vulgaris, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 101.

Cette espèce se trouve longuement décrite dans l'*Histoire générale des Reptiles* de MM. Duméril et Bibron, qui lui assignent les caractères essentiels suivants :

Écailles gulaires plates, distinctement plus grandes que celles qui garnissent l'espace compris entre les branches sous-maxillaires et celles du dessous du cou. Pli antéro-pectoral offrant des écailles de même grandeur que les gulaires. Régions humérales portant sur sa ligne médiane une douzaine de scutelles plates et hexagonales, non imbriquées, parmi lesquelles il en existe quelques-unes à peine plus longues que larges; bord postérieur de la région humérale granuleux; dessous du coude garni de scutelles cyclo-hexagonales. Une dizaine de séries d'écailles sous chaque cuisse. Sous la jambe, trois séries de scutelles, au nombre de huit, et presque toutes de même grandeur pour la première ou l'externe. Talon non hérissé de tubercules. Dix plaques ventrales dans les rangées transversales les plus nombreuses. Écailles caudales supérieures quadrilatères, oblongues et carénées.

Nous nous bornerons à l'indication de ces caractères, renvoyant, pour tous les détails qui la concerne, à la description qu'en ont donnée les deux auteurs que nous avons cités précédemment.

Genre CENTROPYX. — *CENTROPYX*, Spix.

CENTROPYX ÉPERONNÉ (*Centropyx calcaratus*, Duméril et Bibron).

Kentropyx calcaratus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 22, pl. 22, fig. 2. — *Centropyx calcaratus*, Guér., *Icon. Règne anim.*, Cuv., *Rept.*, pl. 4, fig. 3. — *Trachygaster calcaratus*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 144. — *Centropyx calcaratus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 149.

Le Centropyx éperonné, par l'ensemble de ses formes, a la plus grande ressemblance avec l'Améira commun. Il a la tête allongée, le museau pointu et la région crânienne faiblement excavée. Les plaques fronto-pariétales, l'interparié-

tale et les deux petites occipitales revêtent presque entièrement la partie postérieure de la tête. De chaque côté du bouclier céphalique, il existe une petite région triangulaire, couverte de granules extrêmement fins. Les écailles du pli antéro-pectoral sont assez grandes, rhomboïdales; elles sont entuilées, fortement carénées, et ne forment pas en s'avançant au dehors du pli une sorte de dentelure en scie, comme cela se voit dans le Centropyx strié. Les dents intermaxillaires sont coniques et simples. Les dents maxillaires supérieures et inférieures sont : les premières coniques, pointues, simples, et les suivantes comprimées et terminées par trois pointes. Le cou, en dessus, le dos, le tronc, les membres, la poitrine et le ventre sont revêtus d'écailles en losanges et surmontées d'une carène finissant en pointe. Celles des côtés ou des flancs sont plus petites que celles du dos, mais de même forme. Le dessous des bras est revêtu d'écailles qui ont l'apparence de granules. Le derrière des pattes postérieures en offre de semblables.

Cette espèce est d'un vert olivâtre ou bleuâtre en dessus, et d'un blanc sale ou jaunâtre en dessous. Il règne sur la région dorsale trois raies ou lignes longitudinales, inégales pour l'étendue, et d'une teinte plus foncée que celle des parties supérieures du corps de l'animal. L'intervalle qui sépare les deux lignes latérales de la médiane est occupé par une série de taches noires. Les membres sont marqués d'un très petit nombre de taches de la même couleur. Une bande noire, bordée ou ponctuée de blanc de chaque côté, occupe la région postérieure des cuisses.

Le Centropyx éperonné est une espèce qui habite les parties méridionales de l'Amérique. M. de Castelnau l'a observé sur les bords de la rivière des Amazones.

Famille des CHALICIDIENS ou CYCLOSAURES.

Genre ECPLÉOPE. — *ECPLEOPUS*, Duméril et Bibron.

ECPLÉOPE DE GAUDICHAUD (*Ecpleopus Gaudichaudii*, Duméril et Bibron).
(Atl. Rept., pl. VII, fig. 2, *b*.)

Ecpleopus Gaudichaudii, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 436.

Cette espèce est de très petite taille. Elle a le corps étroit et presque arrondi. Ses dents intermaxillaires sont grêles, pointues et légèrement courbées; les maxillaires sont inégales en longueur, droites, rondes et terminées en pointe obtuse à leur sommet. La tête de l'Ecpléope de Gaudichaud est protégée par de grandes plaques. Ces plaques sont : une rostrale large, deux fronto-inter-rostrales de forme trapézoïdale, une frontale du double plus longue que large, quatre paires de sus-oculaires très développées, deux fronto-pariétales pentagones, deux pariétales fort longues et larges, et une interpariétale large aussi, mais un peu plus courte. Il n'existe pas de sillon le long de chacune des parties latérales du corps; mais on observe un pli assez prononcé en travers de la région inférieure et

postérieure du cou. Le corps est garni d'écailles oblongues, faiblement carénées et disposées par bandes transversales. L'abdomen est protégé par des écailles de même forme que celles du dos, mais elles sont un peu plus grandes et leur surface est lisse. La queue est longue, revêtue d'écailles allongées, étroites, verticillées et un peu imbriquées; les supérieures sont carénées et les inférieures parfaitement lisses. Les membres sont assez bien développés et terminés chacun par cinq doigts inégaux, un peu comprimés et lisses en dessous.

Le dessus du corps de l'Ecpléope de Gaudichaud, l'unique espèce du genre, est, d'après le dessin de M. de Castelnau, d'un gris marron, marqué de quatre lignes orangées, situées deux de chaque côté du dos, et qui prennent naissance derrière les épaules pour se terminer à l'origine de la queue. Les membres sont tachetés de brun. Les régions inférieures de l'animal sont blanches.

Ces couleurs ne s'accordent pas tout à fait avec celles qui sont décrites par les auteurs de l'*Erpétologie générale*, en ce que ces naturalistes disent de cette espèce qu'elle est d'un brun fauve, avec une ou deux raies blanchâtres, dont les bords semblent tachetés de brun foncé.

Ce petit Chalcidien a été observé à Patrocinio, au Brésil, dans la province de Minas-Geraës.

Famille des SCINCOIDIENS ou LÉPIDOSAURES.

SOUS-FAMILLE DES SCINCOIDIENS. — *LES SAUROPHTHALMES.*

Genre DIPLOGLOSSE. — *DIPLOGLOSSUS*, Wiegmann.

DIPLOGLOSSE D'HOUTTUYN (*Diploglossus Houttuynii*, Cocteau).

Diploglossus fasciatus, Wiegm., *Herpet. mexic.*, part. 1, p. 36. — *Diploglossus Houttuynii*, Coct., *Tabl. synopt. Scincoïd.* — *Diploglossus Houttuynii*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 597.

Le Diploglosse dont il s'agit ici a le corps allongé et étroit; il a la tête déprimée; ses plaques nasales sont très petites et latérales. Les deux paires de plaques supéro-nasales sont médiocres; elles se touchent, sont rhomboïdales et couvrent tout le bout du museau. L'unique internasale est hexagone; les deux fronto-nasales, qui sont contiguës, ont une forme losangique; la rostrale est régulièrement quadrilatère ou même carrée, suivant les individus. La frontale est grande; elle a ses bords latéraux droits, et ses bords antérieurs et postérieurs terminés en angle obtus. Les régions sus-oculaires sont garnies de cinq ou six squamelles; toutes sont quadrilatères, de même grandeur, si ce n'est la première, qui est triangulaire et un peu plus grande que les autres. Les fronto-pariétales sont petites et espacées l'une de l'autre; l'interpariétale est médiocre et pentagone ou triangulaire; les pariétales sont pentagones et aussi longues que larges; l'occipi-

tale est en losange. La région frénale porte trois plaques : les deux premières sont superposées; l'inférieure est très petite, tandis que la supérieure est au contraire fort grande proportionnellement. Les écailles qui revêtent le corps sont hexagones, finement striées et sans carène qui les surmonte.

Tout le dessus du corps du Diploglosse d'Houttuyn est d'une teinte blanchâtre, sans doute bleue dans l'état de vie. De larges bandes transversales noires ou brunes, lisérées de noir, et alternant avec d'autres bandes un peu moins larges d'un blanc plus ou moins bleuâtre, entourent le dos et les flancs. Le nombre de ces bandes est de quatre sur la tête et de seize sur le corps. La queue, qui a la même couleur que le corps, porte des anneaux noirs ou blanc bleuâtre, et dont le nombre est communément de vingt. Le dessus des membres est fauve uniforme. Toutes les parties inférieures sont en général blanchâtres.

Cette espèce habite l'Amérique méridionale; elle est, à ce qu'il paraît, rare au Brésil, où elle semble être confinée. M. de Castelnau en a rapporté à notre Musée un très bel exemplaire.

Genre EUMÈCES. — *EUMECES*, Wiegmann.

EUMÈCES DE SPIX (*Eumeces Spixii*, Duméril et Bibron).

Scincus bistriatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 23, pl. 26, fig. 1. — *Scincus nigropunctatus*, Spix, *loc. cit.*, p. 24, pl. 26, f. 2. — *Eumeces Spixii*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 642.

Cette espèce ressemble assez à certains Lézards pour la taille et l'ensemble des formes. Son corps est déprimé, un peu aplati sur les côtés et plan sur le ventre; la tête est légèrement allongée, un peu déprimée et terminée en pointe obtuse en avant. L'Eumèces de Spix a, comme tous ses congénères, les dents égales, coniques et simples. Ses plaques nasales sont petites et séparées l'une de l'autre; les supéro-nasales, qui sont soudées ensemble, sont allongées, étroites et disposées en V; l'internasale est en losange; les deux fronto-nasales sont coupées presque carrément; la frontale, qui est plus longue que large, a une forme lancéolée. Dans cette espèce, il n'y a pas de plaque occipitale. L'interpariétale représente un triangle, et est aussi grande que les deux fronto-pariétales. Celles-ci, contiguës par un bord seulement, sont hexagonales, oblongues et plus étroites en avant qu'en arrière. Les pariétales sont grandes et en triangle scalène. Toutes les écailles du corps sont hexagonales, presque aussi larges que longues; elles sont complétement lisses et arquées en arrière.

Cet Eumèces est d'une teinte olivâtre ou bronzée, uniforme sur toutes les parties supérieures du corps; néanmoins certains individus ont le cou et le dos parsemés de points noirs, ou bien encore parcourus longitudinalement par une raie blanchâtre; on voit constamment de l'un et l'autre côté du corps une large bande noire qui s'étend depuis la narine jusque sur la partie latérale de la queue. Le

plus ordinairement les côtés du cou et les parties inférieures des flancs sont piquetés ou tachetés de blanc; un blanc grisâtre, nuancé de verdâtre, règne sur la gorge, l'abdomen et sur tout le dessous du corps. Le dessous des membres et celui de la queue offre la même nuance. Toutes les régions inférieures, sans exception, sont rayées longitudinalement de gris foncé.

M. de Castelnau a dessiné ce Scincoïdien. Les couleurs qu'il en donne s'accordent assez bien avec celles que nous venons de décrire ici.

L'Amérique méridionale est la patrie de l'Eumèces de Spix. Les exemplaires que nous avons sous les yeux proviennent du Brésil.

Genre OPHIODE. — *OPHIODES*, Wagler.

OPHIODE STRIÉ (*Ophiodes striatus*, Wagler).

Pygopus striatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 25, pl. 28, fig. 1.—*Pygopus cariococca*, Spix, *loc. cit.*, p. 26, pl. 28, fig. 2. — *Ophiodes striatus*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 159.—*Ophiodes striatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p 789.

Cette espèce de Scincoïdien saurophthalme a la forme allongée d'un serpent. Son corps est arrondi et à peu près de même grosseur d'un bout à l'autre, si ce n'est pourtant vers l'extrémité postérieure ou caudale, qui est conique, effilée et pointue; sa tête est conique, son museau pointu, mais néanmoins un peu tronqué au bout. Les membres postérieurs, les seuls qui existent, sont représentés par des appendices en forme de stylet, courts, pointus et comprimés. Les dents de cette espèce, la seule encore connue du genre, sont coniques et simples. Les plaques qui protégent la tête sont : une rostrale, qui a la forme d'un demi-disque; deux petites nasales latérales; quatre supéro-nasales, de forme rhomboïdale; une internasale, pentagone ou heptagone; une frontale, très grande et plus longue que large; cinq sus-oculaires; deux fréno-pariétales, petites et écartées l'une de l'autre; une grande interpariétale, presque triangulaire; deux pariétales, allongées et étroites; une occipitale en losange, et pas de fronto-nasales. Les écailles qui revêtent le corps sont en losanges et toutes finement striées; celles de ces écailles qui appartiennent aux régions inférieures sont hexagones, et ont leur surface entièrement lisse.

Toutes les parties supérieures du corps de l'Ophiode strié sont d'un gris plus ou moins cuivreux, parcourues longitudinalement par six ou huit raies noires lisérées de fauve ou de blanchâtre, et qui commencent derrière la tête et vont se terminer vers l'extrémité de la queue. La gorge est blanche. Le ventre et le dessous de la queue sont gris, marqués de lignes longitudinales brunes.

Nous rapportons à cette espèce un dessin fait par M. de Castelnau. Il est peint en jaune sur tout le corps, beaucoup plus prononcé sur les flancs que partout ailleurs, avec cinq bandes longitudinales noires plus ou moins larges; mode de

coloration qui est différent, comme on le voit, de celui que nous venons de décrire d'après les auteurs de l'*Erpétologie générale*.

L'Amérique méridionale paraît être la patrie de l'Ophiode strié. Le voyageur naturaliste que nous venons de nommer précédemment l'a rapporté de Serra-d'Estrella, au Brésil, province de Rio-de-Janeiro.

Famille des AMPHISBÉNIENS ou GLYPTODERMES.

Genre AMPHISBÈNE. — *AMPHISBÆNA*, Linné.

AMPHISBÈNE ENFUMÉE (*Amphisbæna fuliginosa*, Linné).

Amphisbæna fuliginosa, Linn., *Mus. princ. Adolph.-Fréd.*, t. I, p. 30. — *Amphisbæna fuliginosa*, Guér., *Icon. Règne anim.*, Cuv., *Rept.*, pl. 18, fig. 1. — *Amphisbæna fuliginosa*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 480.

Cette espèce, comme toutes celles de son genre, a le corps cylindrique, sans pattes et semblable à celui d'un serpent; il est couvert d'une peau nue, comme ciselée ou damasquinée et divisée par petits compartiments carrés, disposés par verticilles ou anneaux transverses. La tête, qui est déprimée, courte, un peu creusée en travers de la région frontale, se termine, en avant, par un museau court, large et arrondi à son extrémité. Les yeux de l'Amphisbène enfumée se laissent facilement apercevoir au travers des plaques qui les protégent. Les dents qui arment les mâchoires sont coniques, aiguës et un peu courbées; il y a cinq dents intermaxillaires, dont la médiane est plus grande que les latérales, qui sont fort courtes; on compte cinq maxillaires de chaque côté, pointues et presque égales entre elles, et huit paires de dents maxillaires inférieures, parmi lesquelles la première est la plus courte, et la seconde et la troisième les plus longues. La plaque rostrale est de moyenne grandeur, triangulaire, située perpendiculairement, et isolée des fronto-naso-rostrales, qui sont courtes, élargies et moins grandes que les deux naso-rostrales. Celles-ci sont médiocres, coupées carrément, moins longues que larges et soudées entre elles. La région postérieure du crâne et les tempes sont revêtues de petits compartiments carrés. Les compartiments de la peau sont carrés et un peu bombés sur le dessus du corps; ceux de dessous sont au contraire complétement aplatis et plus larges que longs. La queue est longue et arrondie; le nombre des verticilles qui l'entourent est de vingt-neuf à trente-trois.

L'Amphisbène enfumée a le dessus du corps marqué irrégulièrement de raies transversales blanchâtres ou jaunes sur un fond brun foncé. Quant au dessous de l'animal, il est d'une teinte blanchâtre ou jaunâtre, avec des bandes transversales irrégulières brunes. La tête est blanchâtre ou jaunâtre.

Cette espèce est originaire des parties méridionales de l'Amérique; on la trouve

principalement à la Guyane et aussi au Brésil; car M. de Castelnau en a rapporté plusieurs individus qu'il a trouvés dans quelques contrées de ce dernier pays.

AMPHISBÈNE BLANCHE (*Amphisbæna alba*, Linné).

Amphisbæna alba, Linn., *Mus. princ. Adolph.-Frid.*, t. I, p. 26, pl. 4, fig. 2. — *Amphisbæna flavescens*, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 507. — *Amphisbæna flavescens*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 52, fig. 2. — *Amphisbæna alba*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 484.

Cette espèce ressemble d'une manière toute particulière à la précédente. Elle a néanmoins la queue un peu plus courte, et les verticilles ou anneaux qui l'entourent en moins grand nombre; aussi on ne lui en compte effectivement qu'une vingtaine au lieu de vingt-neuf à trente-trois. Le corps de l'Amphisbène blanche est, en outre, entouré de deux cent vingt-huit à deux cent trente verticilles, tandis qu'on n'en compte que deux cent vingt-deux chez l'Amphisbène enfumée, dont les compartiments de la peau paraissent plus grands, et par conséquent moins nombreux que chez l'espèce qui nous occupe ici, et que sa couleur uniformément blanche ou blanchâtre a fait désigner sous le nom spécifique d'Amphisbène blanche.

Cette espèce habite les mêmes contrées américaines que la précédente. M. de Castelnau en a rapporté plusieurs individus de la province de Matto-Grosso, au Brésil.

AMPHISBÈNE DE PRÊTRE (*Amphisbæna Pretrei*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. VIII, fig. 1, *a*, *b*, *c*.)

Amphisbæna Pretrei, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 486.

Le corps de l'Amphisbène de Prêtre est plus délié que celui des deux espèces que nous venons de faire connaître précédemment. Sa tête est presque conique, légèrement déprimée, arrondie à sa partie antérieure, dont l'extrémité, ou le museau est étroit et obtus. Les dents qui arment les mâchoires de cette espèce sont, comme celles des autres Amphisbènes, coniques, fortes, pointues et un peu courbées; elles sont inégales en longueur et écartées les unes des autres. On compte sept dents intermaxillaires, quatre ou cinq maxillaires supérieures de chaque côté et seize maxillaires inférieures en tout. La plaque rostrale est de moyenne grandeur, triangulaire, et occupe le bout du museau un peu en dessous. Les naso-rostrales ont leur surface convexe et sont soudées ensemble; elles sont carrées, ainsi que les deux fronto-naso-rostrales. Quant aux frontales, elles forment à elles deux un disque à plusieurs angles. Il n'existe pas de plaques anté-oculaires, pas de sus-oculaires ni de sous-oculaires, comme on peut le voir sur le dessin de notre Atlas qui accompagne cette description. La plaque oculaire est

quadrilatère ou pentagone, située sur les côtés de la tête, et assez mince pour permettre de distinguer l'œil au travers.

La région occipitale et les tempes sont revêtues de petits compartiments carrés. Il existe un sillon de chaque côté du tronc, mais on n'en voit aucune trace le long du dos. Le nombre des verticilles qui forment les compartiments de la peau est de deux cent trente-cinq à deux cent trente-huit autour du corps. On en compte vingt-six à vingt-huit au travers de la queue. Celle-ci est courte, tronquée et arrondie au bout. La lèvre du cloaque est très médiocrement arquée à son bord libre; elle est divisée en dix ou douze petits compartiments, et percée d'une rangée transversale de huit pores arrondis et parfaitement distincts.

L'Amphisbène de Prêtre a tout le dessus du corps d'un brun roussâtre, et le dessous jaunâtre.

Cette rare et intéressante espèce se trouve au Brésil, seule contrée américaine d'où nous la connaissions encore. Notre Musée l'a reçue de Bahia, par M. de Castelnau.

Genre LÉPIDOSTERNE. — *LEPIDOSTERNON*, Wagler.

LÉPIDOSTERNE SCUTIGÈRE (*Lepidosternon scutigerum*, Duméril et Bibron).

Cephalopeltis Cuvieri, Müll., *Anatom. der Gener. Chirot. Amph.* (*Zeitsch. für Physiol. von Tiedem. und Trevir.*, t. IV, p. 253, pl. 21, fig. 6-7, et pl. 22, fig. 5, *a*, *b*, *c*.) — *Lepidosternon scutigerum*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. V, p. 509.

Ce Lépidosterne a, de même que les espèces du genre des Amphisbènes, le corps serpentiforme ou allongé, étroit, dépourvu de pattes et arrondi, comme l'est du reste celui des *Lépidosternes microcéphale* et à *tête de marsouin*. Il a, comme ces derniers, le museau légèrement déprimé, un peu tranchant et faiblement relevé; son crâne est de même convexe. Toutefois le Lépidosterne scutigère se distingue aisément de ses deux congénères que nous venons de citer, par la grandeur des compartiments de la peau de sa région pectorale, et aussi par le développement énorme que présentent deux de ses plaques céphaliques : l'une de ces plaques, ou la rostrale, représente une sorte d'étui triangulaire, qui emboîte le bout du museau et la mâchoire supérieure entière; l'autre couvre tout le reste de la surface du crâne : ces deux plaques céphaliques ont leur surface parfaitement unie. Les dents de ce Glyptoderme sont pointues, inégales en longueur, bien espacées et semblables à celles des autres Lépidosternes. Les dents intermaxillaires sont au nombre de trois, les maxillaires supérieures de trois ou de quatre de chaque côté, et les maxillaires inférieures de dix en tout. La peau du cou est unie; elle est mince, extrêmement lâche et forme un très grand nombre de plis transversaux. Celle de la région cervicale fait également quelques plis. Il existe un sillon longitudinal de chaque côté du corps, et un autre sur la ligne médiane du dos.

Les compartiments du dessus du corps sont carrés; ils forment trois cent quatorze verticilles en travers du corps, et quatorze ou quinze autour de la queue. Celle-ci est courte, tronquée et arrondie à son extrémité. La lèvre du cloaque offre six compartiments ou divisions.

Le Lépidosterne scutigère a tout le dessus du corps d'un bleu extrêmement clair, avec des taches roussâtres. La tête est fauve ou blanchâtre, ainsi que le cou. Tout le dessous est blanc.

Cette espèce est originaire du Brésil. M. de Castelnau l'a trouvée sur les bords de l'Araguay, province de Goyaz.

Ordre des SERPENTS ou OPHIDIENS.

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

LES AGLYPHODONTES OU AZÉMIOPHIDES.

Famille des HOLODONTIENS.

TRIBU DES HOLODONTIENS. — *LES TORTRICIDES.*

Genre ROULEAU. — *TORTRIX*, Oppel.

ROULEAU SCYTALE (*Tortrix scytale*, Oppel).

Tortrix scytale, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VI, p. 586.

Cette espèce étant la seule encore connue dans ce genre, nous croyons inutile de revenir sur ce qu'en ont dit MM. Duméril et Bibron dans leur *Histoire générale des Reptiles*, ouvrage auquel nous renvoyons pour tous les détails qui concernent sa description. Nous devons cependant rappeler ici les principaux caractères propres à faire reconnaître tout de suite ce Rouleau, et qui sont signalés dans la diagnose donnée par les auteurs que nous venons de citer.

Ces caractères sont : Plaques fronto-nasales excessivement développées, sublosangiques; frontale de moitié moins grande, sublosangique; sus-oculaires et pariétales subrhomboïdales; celles-ci un peu plus petites que celles-là, qui sont à peine plus dilatées que les écailles du tronc; interpariétale en losange, plus grande que les précédentes. Corps annelé de noir et de rouge pendant la vie, de noir et de blanc après la mort.

Le Rouleau scytale est un petit serpent particulier à l'Amérique du Sud. On le dit très commun dans la Guyane anglaise et la Guyane française; il a été observé à Demerary par M. de Castelnau, ainsi qu'au Brésil, dans la province de Bahia. Il se trouve aussi à Buenos-Ayres.

Famille des APROTÉRODONTIENS.

TRIBU DES APROTÉRODONTIENS. — *LES BOÆIDES.*

Genre BOA. — *BOA*, Wagler.

BOA CONSTRICTEUR (*Boa constrictor*, Linné).

Boa constrictor, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VI, p. 507.

Cette espèce, remarquable par ses belles couleurs, ayant été décrite d'une manière complète par MM. Duméril et Bibron, dans leur *Histoire générale des Reptiles*, nous n'en donnerons ici que les principaux caractères.

Ces caractères sont : Plaque rostrale ayant sa base faiblement échancrée, et à peine plus étroite que son sommet; la mentonnière en triangle équilatéral rectiligne. Écailles revêtant le dessus du museau, entre les plaques nasales, au nombre d'une trentaine; une vingtaine de squames composant autour de l'œil un cercle complet, séparé des plaques supéro-labiales par une ou deux séries d'écailles. Une des squames frénales voisine de l'orbite, un peu moins petite que les autres, mais n'ayant pourtant jamais un diamètre égal à celui du globe oculaire.

Pour tous les autres détails qui concernent cette espèce, nous renvoyons à la description qu'en ont donnée les auteurs que nous avons cités précédemment.

Ce serpent habite une grande partie de l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a rapporté du Brésil, province de Matto-Grosso.

Genre EUNECTE. — *EUNECTES*, Wagler.

EUNECTE MURIN (*Eunectes murinus*, Wagler).

Eunectes murinus, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VI, p. 528.

Cet Eunecte, le seul qu'on ait pu jusqu'ici inscrire dans ce genre, a été décrit avec beaucoup de détails par MM. Duméril et Bibron, dans leur *Histoire générale des Reptiles;* ces auteurs lui assignent les caractères suivants :

Dessus et côtés du corps d'un brun plus ou moins foncé; deux séries dorsales de grandes taches noires, arrondies; une suite de cercles de la même couleur entourant chacun un disque jaunâtre, le long de l'un et de l'autre flanc.

Nous nous bornerons ici à l'indication de ces caractères, renvoyant à l'ouvrage que nous venons de citer pour tout ce qui concerne le reste de sa description.

M. de Castelnau a rencontré cette grande et belle espèce de serpent à Bahia.

Genre XIPHOSOME. — *XIPHOSOMA*, Wagler.

XIPHOSOME PARTERRE (*Xiphosoma hortulanum*, Wagler).

Xiphosoma ornatum, Spix, *Rept. Brés.*, p. 40, pl. 14, fig. 2 (très jeune). — *Boa hortulana*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 392, pl. 14, fig. 10 et 11. — *Xiphosoma hortulanum*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VI, p. 545.

Ce serpent a le corps beaucoup plus allongé que celui du Xiphosome canin. Sa tête est semblable, par sa forme quadrangulaire, à celle de cette dernière espèce; mais elle est moins déprimée, moins longue en avant et plus arrondie en arrière. Elle est distincte du cou, qui est extrêmement grêle. Le tronc est comprimé, d'une longueur de cinquante-sept à soixante-cinq fois égale à la hauteur, qui est le double plus grande que la largeur du tronc, prise au milieu. La queue est très effilée; elle est comprimée et préhensible, comme celle des autres espèces de la tribu des Boæides. La plaque du menton a la forme d'un triangle isocèle.

Les plaques inter-nasales, chez cette espèce, sont placées l'une au-devant de l'autre; elles sont d'inégale grandeur: la première est presque triangulaire et beaucoup plus grande que la seconde, qui est un peu rhomboïdale. Elles sont suivies de plusieurs petites plaques symétriques, disposées sur un seul rang, au lieu de deux, comme cela se voit chez le Xiphosome canin : celles qui viennent après sont polygones et juxtaposées sur le chanfrein et le front. Les écailles du tronc sont carrées ou losangiques, et celles qui occupent les parties latérales ou les flancs presque ovales. Les scutelles ventrales les plus grandes égalent en grandeur la distance qui sépare l'œil du bout du museau.

Écailles du tronc : 45 à 53 rangées longitudinales, 458 à 561 rangées transversales. Écailles de la queue : 23 à 29 rangées longitudinales, 126 à 152 rangées transversales. Scutelles ventrales : 271 à 289, 108 à 125 sous-caudales.

Ce beau et grand serpent a toutes les parties supérieures du corps grises ou brunes, le plus ordinairement relevées sur le dos par une suite de grandes taches rondes, quelquefois ovales, d'autres fois sinueuses et bordées de blanc. Le dessus de la tête est grisâtre ou noirâtre, marqué de nombreuses lignes blanchâtres et de deux bandes noires lisérées de blanc, s'étendant obliquement de la tempe en arrière de l'œil.

Le Xiphosome parterre paraît appartenir aux parties méridionales et septentrionales de l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a rapporté des bords de l'Amazone, partie brésilienne.

Genre EPICRATE. — *EPICRATES*, Wagler.

ÉPICRATE CENCHRIS (*Epicrates cenchris*, Wagler).

Epicrates cenchris, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VI, p. 555.

MM. Duméril et Bibron, qui ont fait connaître cette espèce d'une manière toute spéciale dans leur *Histoire générale des Reptiles*, lui assignent les caractères suivants :

Plaques naso-rostrales suivies d'une rangée transversale de trois plaques frontales antérieures. Cercle squameux de l'orbite incomplet inférieurement, ce qui permet à une ou deux des plaques supéro-labiales de s'élever jusqu'au globe de l'œil. Écailles de la série médiane du dos plus dilatées que celles qui leur sont latérales. Cinq raies foncées parcourant longitudinalement le dessus et les côtés de la tête. Dos offrant une chaîne composée d'anneaux bruns ou noirâtres.

Pour de plus amples détails, nous renvoyons à la description qu'en ont donnée les auteurs que nous avons cités précédemment.

L'Épicrate cenchris est une grande et jolie espèce de l'Amérique méridionale, et que M. de Castelnau a recueillie à Demerary, dans la Guyane anglaise.

Famille des CORYPHODONTIENS.

Genre CORYPHODON. — *CORYPHODON*, Duméril et Bibron.

CORYPHODON PANTHÉRIN (*Coryphodon pantherinus*, Duméril et Bibron).

Coluber Lichtenstenii, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 1. — *Coluber pantherinus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 143, pl. 5, fig. 13 et 14. — *Coryphodon pantherinus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 181.

Le Coryphodon panthérin a les formes assez robustes. Sa tête, peu distincte du tronc, est large, allongée, et terminée par un museau obtus et arrondi. Parmi les plaques qui la recouvrent, les superciliaires se font remarquer par leur longueur; les temporales et les labiales postérieures ont plus d'étendue qu'à l'ordinaire, tandis que la verticale est au contraire très étroite et allongée; les frontales et les occipitales sont de moyenne grandeur. La bouche est spacieuse; elle est armée de dents en crochets lisses ou sans sillon, inégales, dont les antérieures sont beaucoup plus courtes que celles qui les suivent, et qui croissent successivement en longueur de devant en arrière. L'œil est grand. Le corps de cette espèce est gros, un peu comprimé et garni d'écailles rhomboïdales. Toutes sont lisses, et augmentent de grandeur ou d'étendue vers l'abdomen, qui est étroit et convexe. La queue est assez longue, déliée et effilée.

La couleur de ce Coryphodon est, d'après un dessin de M. de Castelnau, d'un

brun noirâtre, relevé, sur la région dorsale et les flancs, par de grandes taches grises, anguleuses, à sommet dirigé en arrière et formant des bandes obliques, et non pas d'un brun jaunâtre, avec des taches irrégulières ou arrondies, comme il l'est dit dans l'*Erpétologie générale* de MM. Duméril et Bibron.

Le dessus de la tête et le cou portent des lignes également grises. Le ventre est entièrement jaunâtre.

Cette espèce est originaire de l'Amérique du Sud, et en particulier de Surinam et du Brésil, où M. de Castelnau en a recueilli un individu dans le rio Tocantins, province de Goyaz.

Famille des **ISODONTIENS.**

Genre HERPÉTODRYAS.— *HERPETODRYAS*, Boié.

HERPÉTODRYAS BRUN (*Herpetodryas fuscus*, Dum. et Bib.).

Herpetodryas carinatus, var. Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 175. — *Natrix scurrula*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 24, pl. 8. — *Herpetodryas fuscus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 209.

La tête de cet Herpétodryas, comme celle de toutes les autres espèces de ce genre, est de forme allongée; elle est déprimée, plane, et terminée par un museau mousse et arrondi. Les plaques occipitales sont petites, ainsi que la squame verticale. Les yeux sont grands; ils sont bordés en arrière par trois ou quatre plaques. Les temporales et les surciliaires sont très larges : ces dernières plaques sont voûtées ou bombées. Le corps de l'Herpétodryas brun est très long, arrondi et légèrement comprimé; les écailles dont il est revêtu sont de forme rhomboïdale, plus grandes sur le dos que partout ailleurs, lisses ou sans carène, et disposées par rangées paires ou symétriques : elles présentent une direction oblique vers l'abdomen, qui est convexe, un peu anguleux et protégé par de très larges lames. La queue est arrondie, effilée et très longue.

La couleur de cette espèce est ordinairement brune, ainsi que l'indique son nom spécifique; mais parfois elle est d'un brun rougeâtre, plus vif sur les flancs, et avec des taches noirâtres, qui semblent occuper chacune une seule écaille, comme le démontre un dessin fait sur le frais par M. de Castelnau. L'abdomen est jaune, varié de brun.

Ce serpent habite les diverses parties de l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a trouvé au Brésil et au Pérou, sur les bords de l'Ucayale, mission de Sarayacu, d'où il en a rapporté un grand individu, celui-là même qui a servi de modèle au dessin dont nous venons de parler.

HERPÉTODRYAS DE BODDAERT (*Herpetodryas Boddaertii*, Schleg.).

Coluber Boddaertii, Seetzen, in *Meyer's*, *Archiv. zool.*, t. II, p. 59.— *Herpetodryas Boddaertii*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 185.—*Herpetodryas Boddaertii*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 210.

Par l'ensemble de sa conformation extérieure, l'Herpétodryas de Boddaert ressemble beaucoup à la précédente. Sa tête est allongée, déprimée et presque confondue avec le tronc, qui est très allongé, arrondi ou un peu comprimé. La forme des plaques sus-céphaliques de cette espèce est la même que dans l'Herpétodryas brun, duquel elle diffère par la disposition des écailles dont son corps est revêtu, et qui forment des rangées en nombre impair, au lieu d'être par séries paires. Toutes ces écailles sont lisses et losangiques dans leur forme; celles du dos sont plus grandes que les autres. L'Herpétodryas de Boddaert se distingue, en outre, de celui que nous lui comparons, par ses yeux plus petits, par sa tête aussi un peu plus longue et surtout plus rétrécie en avant. L'abdomen est convexe, garni de plaques qui remontent sur les côtés ou sur les flancs, et qui les rendent un peu anguleux.

La couleur de ce serpent est en dessus d'un vert plus ou moins vif, sans taches ni bandes. L'abdomen est jaunâtre.

L'Herpétodryas de Boddaert est une espèce particulière à l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a recueilli au Brésil, à Turro de Bananal, sur les bords de l'Araguay, dans la province de Goyaz.

Genre SPILOTES. — *SPILOTES*, Wagler.

SPILOTES CHANGEANT (*Spilotes variabilis*, Wagler).

Coluber variabilis, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 14, fig. 3, 4, 5 et 6. — *Coluber variabilis*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 149. — *Spilotes variabilis*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 221.

Cette espèce de serpent a le corps comprimé, plus haut que large, saillant dans sa ligne moyenne ou dorsale. Les écailles qui le revêtent sont grandes, de forme rhomboïdale et surmontées d'une forte carène. La tête est presque d'une même venue avec le tronc; elle est courte, volumineuse et aussi haute que large. Les plaques écailleuses qui garnissent le dessus de la tête sont courtes et ramassées. La plaque frontale centrale a une étendue considérable, et se termine par un angle très obtus; les frontales antérieures se rabattent sur la région frénale, qui est recouverte par une plaque presque carrée. Les mâchoires, hautes et solides, sont armées de dents nombreuses, fortes, à peu près d'égale longueur entre elles, courtes, quoique un peu plus longues que dans les *Spilotes à queue noire* et *coraïs*, duquel nous allons parler dans l'article suivant. Les yeux sont ronds; ils sont

séparés en haut et en bas par deux grandes plaques sus-labiales, et bordés en avant par deux post-oculaires, comme dans le *Spilotes à bouche variée.* L'abdomen est arrondi et convexe; les lames qui le protégent remontent sur les flancs : elles sont au nombre de 196 à 212. La queue est longue, et porte en dessous de 99 à 111 plaques ou urostèges doubles ou divisées.

Le Spilotes variable, ainsi que l'indique son nom spécifique, varie sous le rapport de sa couleur. Toutes ses parties supérieures sont noires ou blanches, ou bien encore variées de jaune et de blanc. On voit, suivant les individus appartenant à cette espèce, quelquefois des bandes jaunes ou blanches irrégulières et disposées obliquement, d'autres fois aussi de larges bandes noires, qui envahissent plus ou moins leur surface et constituent des taches mal délimitées par leur réunion. La tête, en dessus, a pour principale couleur une teinte noire, et est le plus ordinairement marquée de taches jaunes ou blanches. Toute la région inférieure du corps de l'animal est blanchâtre, et offre souvent des taches ou des traits noirs.

Nous avons trouvé, dans les dessins de M. de Castelnau, trois figures du Spilotes variable, peintes à peu près des mêmes couleurs que celles que nous venons d'indiquer.

Ce serpent se trouve dans une grande partie des diverses contrées de l'Amérique du Sud. Les individus rapportés par M. de Castelnau proviennent de la province de Goyaz (Brésil), où ils ont été trouvés, les uns dans l'eau, et les autres sur les arbres, ainsi que l'indique une note du naturaliste que nous venons de citer.

SPILOTES CORAIS (*Spilotes coraïs*, Duméril et Bibron).

Coluber coraïs, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 139, pl. 5, fig. 9 et 10. — *Spilotes coraïs*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 222.

La tête de cette espèce a la plus grande analogie de forme avec celle du Spilotes variable : elle est grosse, courte et plate en dessus. Les écailles dont sa surface est recouverte sont courtes, ramassées et semblables, par leur forme et leur disposition, à celles du Spilotes qui vient d'être décrit. Le museau est obtus, arrondi et renflé. Les yeux sont petits à proportion des dimensions de l'animal. L'ouverture de la bouche est largement fendue. Les mâchoires, robustes et élevées, sont garnies de dents nombreuses, à peu près d'égale largeur entre elles, et plus courtes et plus fortes encore que celles des *Spilotes variable* et *à bouche variée.* Les lèvres sont recouvertes par des plaques solides, larges et longues; les dernières sont beaucoup plus petites que les autres. Les écailles du tronc, qui sont grandes, ont une forme rhomboïdale et sont toutes lisses, comme dans le *Spilotes à queue noire*, tandis qu'elles sont, au contraire, surmontées d'une carène

chez les *Spilotes variable* et *à bouche variée;* elles sont disposées sur 17 rangées obliques et un peu entuilées. Les plaques ventrales ou gastrotèges sont très larges et remontent fortement sur les flancs. La queue est courte et conique.

Le Spilotes variable a le dessus du corps d'un brun rougeâtre, plus ou moins vif dans quelques points, et les parties inférieures d'un blanc jaunâtre.

Le Brésil est le pays de l'Amérique du Sud où cette espèce a été trouvée par M. de Castelnau. On la connaît également de Surinam et de Cayenne; elle se trouve très probablement aussi dans d'autres contrées de cette même partie américaine.

Famille des **LEPTOGNATHIENS.**

Genre STREMMATOGNATHE. — *STREMMATOGNATHUS*, Duméril et Bibron.

STREMMATOGNATHE DE CATESBY (*Stremmatognathus Catesbyi*, Dum. et Bib.).

(Atl. Rept., pl. IX, *a*, *b*.)

Dipsas Catesbyi, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 279, pl. 21, 22, et 23. — *Stremmatognathus Catesbyi*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 522.

Le Stremmatognathe de Catesby a quelque analogie, dans sa conformation extérieure, avec les Bongares, parmi lesquels certains naturalistes l'avaient placé. Il a en effet, comme ces derniers, le corps très comprimé, et les écailles de la région moyenne du dos plus larges que les autres et hexagonales. Celles du corps sont un peu rhomboïdales, grandes, et forment 13 rangées longitudinales sur le tronc et 4 sur la queue : toutes sont lisses. Le ventre est arqué, et protégé par de grandes scutelles qui ne recouvrent pas les flancs : on en compte de 162 à 194. La queue est conique, effilée et occupe le quart environ de la longueur totale de l'animal; elle est revêtue, à sa surface inférieure, de 80 à 90 scutelles divisées.

Ce serpent a la tête courte, arrondie, élargie en arrière, et par conséquent distincte du tronc, qui est moins gros en avant que dans sa partie moyenne et postérieure. Le museau est mousse et arrondi. Les mâchoires de ce serpent sont grêles et minces, comme celles des autres genres de la famille des Leptognathiens. Les os de la mâchoire supérieure ou les sus-maxillaires, qui sont comme tordus sur eux-mêmes et paraissant formés de deux portions, portent des dents ou petits crochets minces et grêles, dont les antérieurs sont dirigés un peu en bas et en dehors, et les postérieurs ayant leurs pointes en dedans. La rostrale est comme triangulaire. Les pariétales sont tronquées en arrière et un peu plus larges devant, où elles se joignent à la frontale. Cette squame est hexagone et aussi grande que les sus-oculaires; celles-ci sont moins larges en arrière qu'en avant, où elles sont coupées carrément et en rapport avec la pré-oculaire supérieure. Cette dernière

plaque, de même que la frontale moyenne, tient aux pré-frontales, qui sont assez larges et de forme hexagonale. Les pré-oculaires, semblables pour la hauteur à la frénale, sont néanmoins plus étroites. Les post-oculaires, presque toujours au nombre de deux, d'autres fois au nombre de trois ou de quatre, sont inégalement hautes. Les inter-nasales sont petites et en trapèze rectiligne, comme la nasale, qui est grande et oblongue. La plaque du menton est triangulaire. La frénale est trapézoïde, quadrangulaire et beaucoup moins développée que la nasale.

La couleur de cette espèce est d'un brun fauve ou même rougeâtre, ainsi que le disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*. Cette dernière teinte est celle de l'exemplaire donné à notre Musée par M. de Castelnau, comme nous avons pu facilement le vérifier d'après un dessin que ce voyageur nous a communiqué. On voit, en outre, de chaque côté du corps et de la queue, une suite de quarante à quarante-deux grandes taches, ovalaires, d'un beau noir et largement entourées de blanc. Ces taches se joignent sur le dos par leurs extrémités supérieures, et se confondent complétement entre elles sur le cou, où elles forment de véritables bandes transversales, ainsi que sur la queue, qui paraît être comme annelée. La tête, en dessus, est noire, avec deux lignes ou bandes transversales jaunâtres, qui se voient, la première, sur le bout du museau, en avant des yeux, et la seconde, plus large, derrière la tête. Le dessous de celle-ci est varié de noir et de blanc. Le ventre est blanc aussi, et porte de chaque côté une série de taches noires, séparées les unes des autres par les extrémités inférieures des taches ovalaires dont nous avons parlé plus haut.

Le Stremmatognathe de Catesby est un petit serpent qui ne se trouve pas seulement à Cayenne et à Surinam; on le rencontre aussi au Pérou (mission de Sarayacu), comme le prouve l'exemplaire recueilli dans ce dernier pays par M. de Castelnau. Nous ne le connaissons pas des autres contrées de l'Amérique du Sud, qu'il habite très probablement aussi.

Famille des **DIACRANTÉRIENS.**

Genre LIOPHIDE. — *LIOPHIS*, Wagler.

LIOPHIDE COBEL (*Liophis cobella*, Wagler).

Liophis cobella, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 138. — *Coronella cobella*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 62, pl. 1, fig. 4 et 5. — *Liophis cobella*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 699.

L'espèce de serpent dont il s'agit maintenant a la tête petite, à peine distincte du tronc, qui est presque arrondi et à peu près de même grosseur partout. Son museau est court, obtus et très peu conique. La plaque rostrale ne se reploie pas

sur le museau, et est à peu près aussi haute que large. Les pariétales sont étroites en arrière; elles sont un peu plus grandes que la frontale moyenne, qui est large et rétrécie postérieurement. Les temporales sont grandes, oblongues et étroites en avant. Il n'y a qu'une pré-oculaire, haute et un peu élargie en avant, deux post-oculaires d'apparence carrée et huit sous-labiales de chaque côté. La plaque mentonnière est triangulaire et assez développée. Comme dans les autres genres rapportés à la famille des Diacrantériens, cette espèce a les mâchoires garnies de crochets dentaires lisses ou sans rainure, dont les sus-maxillaires postérieurs sont plus longs que ceux qui les précèdent, et qui s'en trouvent séparés par un espace vide. Les écailles du corps sont lisses, courtes et hexagonales; elles forment 17 rangées longitudinales sur le tronc et 4 sur la queue. Les gastrostéges, ou plaques ventrales, remontent sur les flancs, et les rendent un peu anguleux. La queue, qui est courte, ronde et terminée par une squame pointue, porte de 50 à 70 urostéges divisées ou sur deux rangs.

La couleur de ce serpent est quelquefois d'une teinte brune ou noirâtre, et parfois aussi grisâtre sur toutes les parties supérieures du corps, avec de petites lignes blanchâtres irrégulières, et formant autour de la plupart des écailles des demi-cercles. La tête est brune, plus ou moins foncée dans quelques points. Le dessous du corps est jaunâtre, relevé par des taches noires, qui n'occupent le plus souvent que deux gastrostéges ou trois urostéges, qu'elles recouvrent, soit en totalité, soit dans la moitié seulement de leur longueur.

Le Liophis cobel paraît se trouver dans une grande partie de l'Amérique du Sud. C'est de la Guyane anglaise que proviennent les individus qui ont été donnés à notre Musée par M. de Castelnau. Il appartient aussi à l'Amérique du Nord.

LIOPHIDE DE MERREM (*Liophis Merremii*, Wagler).

Natrix chiametla, Spix, *Rept. Brés.*, p. 14, pl. 2 *b*, fig. 2. — *Natrix Forsteri*, Spix, *loc. cit.*, p. 16, pl. 4, fig. — *Coronella Merremii*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 58, pl. 2, fig. 6, 7 et 8, la tête. — *Liophis Merremii*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 187.—*Liophis Merremii*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 708.

Le Liophide de Merrem est le même serpent, d'après les auteurs de l'*Erpétologie générale*, que celui que le prince Maximilien de Neuwied a décrit et figuré dans ses *Reptiles du Brésil*, sous les noms de *Coluber Merremii*, *doliatus*, *dictyodes*, *pœcilogyrus* et *collaris*. Il ressemble, par ses formes générales, à celles des autres espèces de ce genre; mais il s'en distingue cependant par sa tête un peu plus grosse, par ses yeux un peu plus dirigés en haut, par son tronc proportionnellement plus volumineux (circonstance qui donne au corps un ensemble plus lourd que n'ont pas ses congénères), par sa queue plus robuste, surtout plus courte, et dont l'extrémité est aussi peu effilée. La plaque rostrale se rabat plus ou moins

sur le museau, selon les individus qu'on observe. La frontale est médiocrement allongée, rétrécie en avant et un peu plus courte que les pariétales, qui sont elles-mêmes rétrécies en arrière. L'abdomen est convexe, et les flancs sont rendus légèrement anguleux par les gastrostéges, qui remontent un peu sur les côtés. Les écailles du corps sont courtes et hexagonales; toutes sont lisses et plus grandes vers la région dorsale, où elles prennent une forme à peu près rhomboïdale. Elles sont disposées sur 17 ou 19 rangées longitudinales sur la longueur du tronc, et sur 4 ou 6 à la queue. Le nombre des gastrostéges varie de 138 à 164, ou de 164 à 177. On compte de 46 à 57 urostéges doubles.

Le mode de coloration du Liophide de Merrem est très variable, suivant les individus que l'on observe. Sa couleur la plus générale consiste en une teinte brune ou noirâtre sur les parties supérieures et latérales du tronc, avec une tache ovale, jaune ou blanchâtre, bordée de noir, qui occupe le milieu de chaque écaille, ou bien parfois aussi des anneaux ou bandes transverses grises, quelquefois noires, même blanches. Les régions inférieures du corps sont jaunes, et les gastrostéges souvent couvertes de taches irrégulières noires.

Cette espèce paraît être répandue dans toute l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a observée au Brésil, et particulièrement à Bahia, où elle est, dit-il, très commune.

Genre HÉLICOPS. — *HELICOPS*, Wagler.

HÉLICOPS ANGULEUX (*Helicops angulatus*, Wagler).

Natrix aspera, Spix, *Rept. Brés.*, p. 37, pl. 13.—*Homalopsis angulatus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 351, pl .13, fig. 24 et 25.—*Helicops angulatus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 746.

La tête de l'Hélicops anguleux est courte et assez distincte du corps, qui, comme celui de ses congénères, est allongé, quoique assez ramassé pourtant et à peu près d'égale grosseur partout, même à l'origine de la queue, qui est longue et pointue. Le museau est court. Cette espèce, ainsi que toutes celles du même genre, a les yeux assez petits, situés sur la région supérieure de la tête, par conséquent verticaux et rapprochés l'un de l'autre. La plaque rostrale, qui est triangulaire, remonte assez fortement sur le museau. La frontale est large, à bords latéraux parallèles et se termine en arrière par un angle obtus. Les pariétales, semblables pour la grandeur à la frontale, ont leur bord externe dirigé d'avant en arrière et de dehors en dedans; elles sont moins étroites antérieurement que postérieurement. Il n'y a qu'une squame frénale, à peu près carrée, qu'une préoculaire étroite et deux post-oculaires larges. Les écailles qui recouvrent le corps sont en forme de rhombe lancéolé et surmontées d'une forte carène; mais celles qui occupent la ligne moyenne du dos le sont plus fortement encore peut-être,

tandis que celles du rang le plus inférieur des côtés sont au contraire lisses parfois, ce qui semble être une exception individuelle. Le ventre est convexe, et les flancs ne sont pas anguleux. Il y a 19 rangées d'écailles le long du corps, et 4 à 6 sur la queue. On trouve de 108 à 126 gastrostéges, et de 64 à 70 urostéges doubles ou divisées.

Les individus de l'Hélicops anguleux présentent entre eux des différences assez marquées dans la manière dont ils sont colorés, pour qu'ils aient pu être rapportés à deux variétés principales par MM. Duméril et Bibron, qui les ont décrites avec détail dans leur *Erpétologie générale*. Chez notre exemplaire, la couleur générale des parties supérieures et latérales du corps est d'une teinte brune foncée, avec une série, d'après le dessin de M. de Castelnau, de taches ou bandes rouges, qui descendent jusque sur les côtés du corps. L'abdomen est jaune, marqué de chaque côté d'une ligne de petites taches rondes, noires et situées vers la jonction des gastrostéges avec les flancs.

Cet Hélicops n'est connu que des contrées méridionales de l'Amérique. Il a été trouvé au Brésil par M. de Castelnau, qui en a rapporté un individu pris dans une maison de la ville de Barbacena, province de Minas-Geraës.

Genre XÉNODON. — *XENODON*, Wagler.

XÉNODON SÉVÈRE (*Xenodon severus*, Boié).

Coluber saurocephalus, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*, p. 359, pl. 2, fig. 6. — *Xenodon severus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 83, pl. 3, fig. 1, 2, 3, 4 et 5. — *Xenodon severus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 756.

Le corps de cette espèce est semblable pour la forme à celui des autres Xénodons, c'est-à-dire trapu et à peu près de même grosseur dans toute son étendue; il est légèrement comprimé latéralement, et un peu saillant dans sa région supérieure ou dorsale. Les écailles qui le revêtent sont lisses, de forme rhomboïdale allongée et disposées par rangées obliques; le nombre ordinaire de ces rangées est de 21. La tête de ce Xénodon est plate, un peu plus courte que celle du Xénodon à tête rayée ou vergetée, et terminée par un museau arrondi. Les plaques céphaliques sont courtes et ramassées, ce qui explique la largeur de la tête, qui est confondue avec le tronc. La squame rostrale est plus haute que large et remonte un peu sur le museau. Il y a sept paires de plaques sus-labiales, c'est-à-dire une de moins que chez son congénère que nous venons de nommer, et dont il va être question dans le chapitre suivant.

L'œil est assez petit; il est bordé en haut par des sus-oculaires saillantes, ce qui donne à l'animal un aspect farouche ou sévère, comme l'indique sa dénomination spécifique, inventée par Boié; en bas, par les plaques de la lèvre inférieure,

qui sont épaisses; en avant, par deux pré-oculaires, dont la supérieure est grande, fort rétrécie en avant, et l'inférieure, au contraire, petite et coupée un peu carrément; enfin, en arrière, par trois post-oculaires ayant l'apparence d'un carré plus ou moins oblong. Les lames ventrales ou les gastrostéges sont larges, remontent sur les flancs, qui sont un peu anguleux; on en compte de 136 à 145. La queue porte de 30 à 40 urostéges doubles.

Toutes les parties supérieures du corps de cette espèce sont d'un brun jaunâtre, et recouvertes de taches irrégulières brunes foncées, le plus souvent bordées de jaune très faiblement lavé de blanc, et qui simulent, plutôt qu'elles ne les constituent réellement, des bandes verticales, ordinairement fourchues sur le dos et les flancs. Les régions inférieures sont parsemées, dans presque toute leur étendue, de taches ou marbrures brunes. Le dessus de la tête est brun, avec une ligne noirâtre entre les yeux, et qui devient une des marques les plus essentielles de l'espèce.

Le Xénodon sévère habite différentes contrées de l'Amérique du Sud. On le dit commun au Brésil, d'où M. de Castelnau en a rapporté plusieurs beaux exemplaires des environs de Bahia.

XÉNODON TÊTE-VERGETÉE (*Xenodon rhabdocephalus*, Boié).

Coluber rhabdocephalus, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*, p. 355, pl. 3, et *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 72. — *Ophis Merremii*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 47, pl. 12. — *Xenodon rhabdocephalus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 87, pl. 3, fig. 6 et 7. — *Xenodon rhabdocephalus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 758.

Le corps de ce Serpent diacrantérien est, comme dans les autres Xénodons, assez allongé et un peu ramassé dans sa forme. Il est comprimé, mais plus long relativement que celui de l'espèce précédente, ou le Xénodon sévère. Sa tête est aussi plus étroite, plus épaisse et un peu plus allongée; elle est triangulaire. Ses plaques céphaliques sont également plus ramassées, bien que semblables pour la forme et la disposition. La squame rostrale, aussi large que longue, est fortement rabattue sur le bout du museau, qui est arrondi. Le corps est revêtu de 19 à 21 rangées très obliques d'écailles lisses, allongées et rhomboïdales dans leur forme. Les gastrostéges, moins larges que dans le Xénodon sévère, sont au nombre de 180 environ. On compte de 50 à 56 urostéges divisées ou en rang double.

La couleur de ce serpent est brune foncée ou noirâtre en dessus, avec de grandes taches irrégulières, bordées de brun plus ou moins clair, qui parcourent toute la longueur du corps et vont se perdre sur les flancs. Toutes les parties inférieures du corps de l'animal sont d'un brun jaunâtre, plus ou moins marbrées de brun et de jaune. Le dessus de la tête est brun et marqué en travers

de petites lignes sombres, ainsi que l'indique le nom spécifique donné à cette espèce.

Le Xénodon tête vergetée est des contrées méridionales de l'Amérique. M. de Castelnau l'a trouvé au Brésil, dans les environs de Bahia.

XÉNODON ENFUMÉ (*Xenodon typhlus*, Schlegel).

Xenodon typhlus, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 94. — *Xenodon typhlus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 1, p. 760.

La forme générale de ce Xénodon n'est pas sans quelque rapport avec celle des Liophides, par son corps arrondi, surtout dans sa partie moyenne. Il n'est pas comprimé, comme dans le Xénodon à tête vergetée, qui vient d'être décrit. Il a la tête moins large et moins déprimée que le Xénodon sévère. La forme et la disposition des plaques de la tête sont les mêmes que dans les autres espèces de ce genre, sans cependant être aussi ramassées, bien qu'elles ne soient pas très développées. La rostrale est aussi large que haute; elle est comme triangulaire et fortement rabattue sur le bout du museau. La pré-oculaire est unique, haute, très dilatée à son extrémité supérieure et d'une certaine étroitesse dans le reste de son étendue. Il y a deux post-oculaires, ayant la forme d'un carré oblong, particulièrement la supérieure. La frénale est grande, quadrangulaire. Les écailles du corps, qui ont une forme rhomboïdale, sont petites, peu obliques et lisses, comme dans les *Xénodons sévère, à tête vergetée* et *géant*, au lieu d'être carénées, ainsi que cela se voit chez le Xénodon vert; ces écailles forment sur le tronc 19 rangées longitudinales, et 6 ou 8 sur la queue. Celle-ci est courte et pointue; elle est garnie, en dessous, de 50 à 56 plaques ou urostéges divisées. L'abdomen est plat, peu ou point anguleux à sa jonction avec les flancs, attendu que les gastrostéges, dont le nombre est de 136 à 148, ne remontent à peine pas sur les côtés du corps.

La couleur de ce Xénodon est d'un brun verdâtre sur toutes les parties supérieures du corps, sans aucune tache ni bande, et d'une teinte jaune uniforme sur tout le corps.

Cette espèce, comme les deux précédentes, est particulière à l'Amérique du Sud, où elle paraît être rare. M. de Castelnau l'a trouvée à Demerary, dans la Guyane anglaise.

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

LES OPISTHOGLYPHES OU APHOBÉROPHIDES

Famille des OXYCÉPHALIENS.

Genre OXYBÈLE. — *OXYBELIS*, Wagler.

OXYBÈLE BRONZÉ (*Oxybelis æneus*, Wagler).

Coluber acuminatus, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 1; *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 322. — *Dryinus æneus*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 12, pl. 3. — *Dryophis auratus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 255, pl. 10, fig. 17 et 18. — *Oxybelis æneus*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 819.

L'Oxybèle bronzé a le corps excessivement allongé, très grêle et cylindrique; il est de même grosseur à peu près depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, qui est arrondie, fort longue et terminée en forme de fouet. Cette espèce, comme celles de son genre, a la tête plate, fort longue, très étroite et prolongée en un museau pointu. La squame rostrale offre une forte dépression en demi-disque et remonte faiblement sur le museau. Les frontales antérieures sont larges, ayant la forme d'un quadrilatère oblong et rabattues sur la région frénale. La frontale moyenne est plus longue que large; elle forme un angle très obtus en avant, tandis que cet angle est presque pointu en arrière. Les sus-oculaires sont assez grandes, coupées presque carrément en arrière et taillées obliquement en avant. La frénale, qui manque dans quelques individus, est fort petite et rhomboïdale. La pré-oculaire est oblongue. La post-oculaire supérieure est pentagone et un peu plus grande que l'inférieure, qui est quadrilatère. Dans cette espèce, comme chez les autres Oxybèles, les os sus-maxillaires sont longs et garnis de petits crochets dentaires simples ou lisses, à l'exception des deux postérieurs, qui sont cannelés ou sillonnés. Les écailles qui revêtent le corps de cet Oxybèle sont lisses ou sans carène, de forme rhomboïdale, longues, étroites et un peu plus petites sur le dos que sur les parties latérales du tronc; elles sont disposées sur 15 ou 17 rangées longitudinales. Il y a 195 à 205 gastrostéges, qui ne remontent pas sur les flancs, qui sont arrondis, et 176 à 188 urostéges doubles.

Ce serpent paraît tout entier d'un brun doré ou bronzé en dessus, avec un éclat métallique brillant. Le dessous de l'animal est parfois d'une teinte grisâtre ou d'un blanc sale, et couvert de très petits points noirs. La tête est le plus ordinairement d'un brun foncé, et porte de chaque côté une raie ou bande noire, qui s'étend depuis le bout du museau, en passant sous l'œil, jusqu'à l'angle de la bouche, et même un peu au delà en arrière.

L'Oxybèle bronzé paraît se trouver dans toute l'Amérique du Sud, où on le dit très commun. Il a été rapporté des environs de Bahia par M. de Castelnau. On le signale aussi comme de l'Amérique du Nord, et particulièrement du Mexique.

Famille des STÉNOCÉPHALIENS.

Genre ÉLAPOMORPHE. — *ELAPOMORPHUS*, Wagler.

ÉLAPOMORPHE COLLIER JAUNE (*Elapomorphus flavo-torquatus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. X, *a*, *b*.)

Elapomorphus flavo-torquatus, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 836.

Cet Élapomorphe, que les auteurs de l'*Erpétologie générale* ont les premiers fait connaître sous le nom spécifique que nous donnons ici, est une petite espèce de serpent dont le corps est grêle, arrondi et à peu près de même grosseur partout. Sa tête est petite, courte, confondue avec le tronc et recouverte en dessus de sept plaques seulement, comme dans l'Élapomorphe de d'Orbigny. La squame rostrale est grande et triangulaire; elle se reploie sur le bout du museau. Les plaques inter-nasales, ou plutôt l'inter-nasale, car elle ne paraît pas être divisée en deux pièces, représente un trapèze régulier; elle est confondue avec les pré-frontales. Ces plaques pré-frontales sont à cinq pans. Les nasales sont triangulaires. Les pré-oculaires sont pentagones, et la post-oculaire, qui est unique, à peu près carrée. Les sus-oculaires sont oblongues et de forme quadrangulaire. Les deux écailles temporales sont assez grandes, surtout la seconde : la première est un peu rhomboïdale. La frontale moyenne est grande et presque triangulaire. Les pariétales sont hexagones. Il n'y a pas de frénale. La mâchoire supérieure porte en avant de petits crochets presque égaux en longueur, lisses ou sans sillon, et en arrière une ou plusieurs dents plus longues, cannelées ou sillonnées. A la mâchoire inférieure, tous ces crochets dentaires sont égaux entre eux. Les écailles qui revêtent le corps sont lisses, carrées et disposées sur 15 rangées longitudinales au tronc. Les gastrostéges sont au nombre de 250; elles ne recouvrent pas les flancs, qui sont arrondis. La queue est conique, mince, et porte 7 séries d'écailles en dessus et un double rang de scutelles en dessous; on en compte 27.

D'après le dessin de M. de Castelnau, toutes les parties supérieures du corps de ce petit Opisthoglyphe sont rouge uniforme, et toutes les régions inférieures d'une couleur jaune. Cette dernière teinte règne sur la nuque, où elle constitue une sorte de demi-collier jaune, largement bordé de noir en arrière, comme on peut le voir sur la figure que nous avons fait représenter dans l'Atlas erpétologique du *Voyage* de M. de Castelnau, à la planche 10. La tête est en grande partie noire, avec une petite tache jaune à chaque angle de la bouche, une au-dessous

de chaque œil, une de chaque côté en avant du front, et plusieurs autres semblables autour du museau. L'extrémité seule de la queue est noire.

L'unique exemplaire que nous connaissions encore de cette belle et intéressante espèce est dû à M. de Castelnau, qui l'a recueilli dans un bois de la province de Goyaz, au Brésil.

ÉLAPOMORPHE DE BLUME (*Elapomorphus Blumii*, Wiegmann).

Calamaria Blumii, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 45.—*Elapomorphus Blumii*, Dum. et Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 841.

L'Élapomorphe de Blume a été signalé par les auteurs de l'*Erpétologie générale* comme étant le seul, parmi ses congénères, qui ait neuf plaques sus-céphaliques, au lieu de sept ou de huit, comme d'ordinaire. Sa forme générale est assez robuste, quoique son corps soit allongé et arrondi, de même que celui des autres espèces de ce genre. Il a aussi la tête courte, petite et très peu distincte du tronc, qui est presque de même grosseur dans toute son étendue. La plaque rostrale est grande, triangulaire et remonte un peu sur le bout du museau. La nasale de chaque côté est allongée, et plus large en avant qu'en arrière. Les inter-nasales sont bien distinctes l'une de l'autre; elles sont assez développées et quadrangulaires. Les pré-frontales sont élargies et un peu triangulaires. La frontale moyenne est grande, allongée; l'angle antérieur en est presque droit, et le postérieur court et obtus. Les sus-oculaires, plus longues que larges, sont coupées carrément en arrière et forment un angle obtus en avant, qui pénètre entre les pré-frontales et la pré-oculaire. Cette dernière est petite et pentagone. Il y a deux post-oculaires ; celle d'en haut est bien plus grande que celle d'en bas. Les régions temporales sont couvertes de deux ou de trois squames presque carrées, et plus larges que dans les autres Élapomorphes. Les pariétales, fort grandes, sont plus larges en avant qu'en arrière. Les écailles du corps sont lisses et carrées; elles forment 15 rangées longitudinales sur le tronc, et 6 sur la queue, qui est courte et conique. Les gastrostéges sont au nombre de 169 à 185. Les urostéges, ou scutelles sous-caudales, sont en rang double ; leur nombre est de 35 à 40.

Cette espèce est d'un gris fauve en dessus, avec cinq raies noirâtres sur la longueur du corps et de la queue : la médiane et les deux externes sont les plus larges. La tête, en dessus et sur les côtés, est comme marbrée de brun et de jaune. On retrouve cette même teinte jaune ou jaunâtre sur les lèvres et la nuque, où elle forme une sorte de demi-collier. Chacune des plaques sous-labiales porte une petite tache ronde et noire, et les gulaires un très petit point de la même couleur que ces taches. Toutes les régions inférieures, qui sont blanches, semblent avoir été jaunâtres pendant la vie de l'animal.

L'Élapomorphe de Blume est de l'Amérique du Sud. Nous le connaissons en particulier de la Guyane et du Brésil, pays d'où M. de Castelnau l'a rapporté.

Genre ÉRYTHROLAMPRE. — *ERYTHROLAMPRUS*, Boié.

ÉRYTHROLAMPRE TRÈS-BEAU (*Erythrolamprus venustissimus*, Boié).

Coluber venustissimus, princ. Maxim. Neuw., *Reise Naturg. Braz.*, t. II, p. 75, et *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 2 (var. A). — *Elaps venustissimus*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 6, pl. 2, fig. 2. — *Erythrolamprus venustissimus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, p. 851, pl. 74, fig. 1 et 2.

Le serpent dont il va être question, et que Boié a le premier distingué de l'Érythrolampre d'Esculape, sous le nom par lequel nous le désignons ici, a la tête courte, petite et aussi large en arrière que le tronc. La rostrale est bombée, verticale, et ne remonte pas sur le bout du museau, qui est court et obtus. Les plaques inter-nasales sont aussi larges que longues, et à cinq côtés ou pans inégaux. Les pré-frontales sont petites et offrent six bords. La frontale moyenne est plus large que longue; elle est coupée carrément en avant, et se termine en arrière par un angle aigu. Les sus-oculaires, oblongues, sont plus larges en avant qu'en arrière. Les pariétales ont cinq angles inégaux, et sont plus longues que la frontale. Il y a une pré-oculaire haute et étroite, surtout à sa base; deux post-oculaires, qui ont quatre ou cinq pans, et une frénale fort petite, carrée ou rhomboïdale dans sa forme.

Le corps de cette espèce est allongé, cylindrique, comme celui des autres Érythrolampres. Les écailles qui le recouvrent sont lisses et de forme losangique; celles des deux dernières séries sont un peu plus grandes que les autres. Elles sont disposées sur 15 rangées longitudinales au tronc, et sur 4 à la queue, qui est courte et terminée en pointe conique. Le ventre est garni de 179 à 195 lames. Les plaques situées à la région inférieure de la queue, ou les urostèges, sont doubles ou distribuées sur deux rangs : leur nombre est de 39 à 46.

La couleur de l'Érythrolampre très-beau, sujette à varier par la disposition et l'arrangement des bandes ou anneaux, est, sur le dessus et les côtés du corps, d'une teinte blanchâtre chez les individus conservés dans la liqueur, et très probablement jaunâtre pendant la vie. Le tronc, ainsi que la queue, est entourée d'anneaux d'un noir bleuâtre, rapprochés de deux en deux, mais bien distincts l'un de l'autre, et les intervalles qui les séparent tachetés de noir. La tête est plus ou moins couverte de noir bleuâtre. Cette même couleur règne sur le derrière de la tête et le cou, où elle forme un ou deux larges colliers, suivant les variétés que l'on observe. En général, le dessous du corps de l'animal et celui de la queue sont jaunes, et marqués, dans quelques points de leur étendue, d'un peu de noir.

Cette espèce se trouve communément à Cayenne et au Brésil, d'où M. de Castelnau en a rapporté un individu de la variété A. Ce serpent se rencontre aussi à la Nouvelle-Grenade.

Famille des ANISODONTIENS.

Genre LYCOGNATHE. — *LYCOGNATHUS*, Duméril et Bibron.

LYCOGNATHE TÊTE-BLANCHE (*Lycognathus leucocephalus*, Duméril et Bibron).

Coluber leucocephalus, Mikan, *Faun.* et *Flor. Brés.*, p. 6, pl. 6, fig. 2. — *Dipsas leucocephalus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 288. — *Lycognathus leucocephalus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 924.

Le Lycognathe dont nous allons parler ici est un petit serpent à tête peu volumineuse, presque plate et à corps grêle partout, c'est-à-dire de même grosseur dans toute son étendue, comme celui des autres espèces de ce genre. Il a de même le museau obtus, les yeux assez grands et les crochets dentaires antérieurs de la mâchoire supérieure à peu près égaux entre eux, excepté le quatrième ou le cinquième, qui est plus long que les autres, et suivi d'un grand intervalle libre, après lequel viennent trois ou quatre petits crochets, dont les derniers sont cannelés en avant et presque aussi longs que les antérieurs. Dans cette espèce de Lycognathe, les crochets antérieurs des deux mâchoires sont encore plus grands que les autres. Elle offre encore cela de particulier que sa squame rostrale, qui se reploie à peine sur le museau, est moins large à sa base que dans les *Lycognathes bécasse* et *à doubles taches* ou *géminé*. La seconde nasale est large à sa base, et à son angle supérieur obtus. Les inter-nasales sont larges et à cinq côtés inégaux. Les préfrontales, qui sont développées, ont six bords. La frontale moyenne est grande, large et presque carrée. Les scutelles sus-oculaires sont allongées, et un peu moins larges en arrière qu'en avant. Les pariétales sont à peu près aussi étendues en largeur qu'en hauteur; leur bord externe n'est pas anguleux. La frénale est presque rectangulaire. La pré-oculaire est en losange, et les deux post-oculaires sont des carrés irréguliers; mais celle du haut paraît plus grande que celle du bas. Les écailles du corps sont lisses; celles qui recouvrent le milieu du dos sont hexagonales et plus grandes que les autres, qui sont oblongues et losangiques. Sur le tronc elles forment 19 rangées longitudinales, et sur la queue 4. Le nombre des plaques ventrales ou gastrostèges est de 235 à 267, et celui des urostèges (doubles) de 111 à 124.

Toutes les régions supérieures du corps de cette espèce sont d'un blanc fauve, et portent, depuis le derrière du cou jusqu'à l'extrémité de la queue, de grandes taches ou bandes transversales brunes, qui sont placées plus ou moins en opposition les unes aux autres sur la ligne médiane du dos, selon les individus. La tête est entièrement blanche, ce qui a suggéré aux auteurs de l'*Erpétologie générale* le nom spécifique de ce petit serpent. Une grande tache carrée, également

brune et aussi longue que la tête, occupe tout le dessus du cou. Le dessous de l'animal, qui paraît blanc par l'effet de la liqueur, mais qui pourrait avoir été jaune pendant la vie, n'a aucune tache.

Le Lycognathe à tête-blanche est originaire du Brésil; il en a été rapporté par M. de Castelnau; on le trouve aussi à Surinam.

Famille des SCYTALIENS.

Genre SCYTALE. — *SCYTALE*, Boié.

SCYTALE COURONNÉ (*Scytale coronatum*, Merrem).

Scytale coronatum, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 299.

Cette commune espèce, qui a servi de type au genre Scytale, et que Merrem a le premier désignée, dans son *Système des Amphibies* (p. 91), sous le nom que nous donnons ici, a été décrite par MM. Duméril et Bibron dans l'ouvrage cité ci-dessus. Ces auteurs lui assignent les caractères suivants :

Bout du museau épais, court, large, rond et mousse. Corps allongé, cylindrique, et de même grosseur dans toute son étendue. Parties supérieures du corps cendrées, excepté la tête, qui est noire en dessus et entourée d'un cercle blanc rayonné.

Cette espèce est répandue dans les différentes parties de l'Amérique du Sud. M. de Castelnau l'a rapportée du Brésil.

SCYTALE DE NEUWIED (*Scytale Neuwiedii*, Duméril et Bibron).

Scytale coronata, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 55, et *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 241. — *Lycodon Clœlia*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 116. — *Scytale Neuwiedii*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1001.

Cette espèce a pendant longtemps été confondue par les auteurs avec le serpent que nous avons indiqué précédemment, et dont il n'est, en effet, pour M. Schlegel qu'une simple variété. Son museau est épais, court et fortement arrondi au bout; sa tête est plate et peu ou point distincte du corps. Celui-ci est cylindrique, allongé, quoique un peu robuste; il est de même grosseur dans toute son étendue. La plaque rostrale est triangulaire, et remonte sur le bout du museau un peu en pointe obtuse. Les inter-nasales sont larges, un peu carrées et très faiblement rabattues sur la frénale, qui est courte et quadrilatère. La frontale moyenne est grande et d'une apparence triangulaire. Les sus-oculaires sont étroites et allongées. Les pariétales, à peu près aussi longues qu'elles sont larges, sont en losanges irréguliers. La pré-oculaire est oblongue et en demi-cercle, et les post-oculaires sont toutes deux fort petites, carrées ou pentagones. Les écailles du tronc sont, comme celles du Scytale couronné, lisses et losangiques dans leur forme; elles

sont de même grandeur sur le dos que sur les flancs, qui sont un peu anguleux. Elles forment 19 rangées longitudinales sur le tronc, et 5 ou 7 sur la queue. Les plaques du ventre sont au nombre de 206. Il y a de 61 à 69 urostèges simples.

M. le professeur Duméril indique trois variétés principales de couleur du Scytale de Neuwied. Plusieurs des individus ont tout le dessus du corps gris (variété grise); quelques-uns, au contraire, sont d'une teinte uniformément brune ou noirâtre (variété noire); chez un autre, également noirâtre, le dessus et les côtés du corps sont couverts de grandes taches blanches et noires (variété tachetée). Les régions inférieures, dans tous ces individus, sont d'une teinte blanchâtre. Tous manquent de la tache brune, presque noire, qui existe derrière la tête de l'espèce précédente, ou le Scytale couronné, ce qui lui a valu sa dénomination spécifique proposée par Merrem, et adoptée par la plupart des naturalistes.

Ce serpent paraît habiter toutes les parties du Brésil; il en a été rapporté de Bahia à notre Musée par M. de Castelnau : c'est la variété tachetée. L'espèce se trouve aussi à la Côte ferme.

Genre BRACHYRUTON. — *BRACHYRUTON*, Duméril et Bibron.

BRACHYRUTON PLOMBÉ (*Brachyruton plumbeum*, Duméril et Bibron).

Coluber plumbeus, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 64. — *Coluber plumbeus*, Schleg., *Ess. Physion. Serp.*, t. II, p. 152, pl. 6, fig. 3 et 4.—*Brachyruton plumbeum*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1004.

Cette espèce, comme ses deux congénères, les *Brachyrutons Clœlie* et *à nuque-jaune*, dont nous allons parler plus loin, se caractérise extérieurement par son museau épais, large et très arrondi au bout; par son corps, qui, quoique très allongé, est cependant assez gros. Sa tête est confondue avec le tronc. La plaque rostrale a cinq pans; elle est large à sa base, échancrée pour le passage de la langue, et sa portion repliée sur le museau se termine en pointe obtuse. Les squames inter-nasales, qui ont cinq pans, sont larges. Les pré-frontales, fort grandes, ont plus d'étendue en largeur qu'en longueur. La frontale moyenne, à peu près aussi longue qu'elle est large en avant, présente un bord antérieur presque droit, deux bords postérieurs formant ensemble un angle aigu, et deux latéraux qui convergent légèrement l'un vers l'autre. Les pariétales sont longues; elles ont chacune quatre côtés ou pans irréguliers. La première nasale est un trapèze isocèle, et plus grande que la seconde, qui est pentagone. Les sus-oculaires sont plus larges postérieurement qu'antérieurement; elles forment en avant un angle presque aigu, tandis qu'en arrière elles sont coupées carrément; leurs côtés latéraux sont droits. La plaque frénale est en trapèze un peu allongé et fort petite. La pré-oculaire est unique, plus haute que large et forme un carré rectangle. Les post-oculaires sont quadrilatères ou pentagones, et à peu près aussi petites l'une que l'autre. Les

écailles qui recouvrent le corps sont lisses; celles de la région médiane du dos sont hexagones et plus grandes que les autres. Elles constituent 19 rangées longitudinales sur le tronc, et 6 sur la queue, qui est longue et effilée. Les gastrostèges, qui remontent un peu sur les flancs, sont au nombre de 203 à 236. On compte de 60 à 80 urostèges divisées ou en rang double.

Le nom de *plombé* a été employé par les auteurs de l'*Erpétologie générale* pour indiquer la couleur plombée du dessus du corps de l'animal, qui est d'un blanc jaunâtre en dessous. La tête est également plombée ou grise, et a deux taches blanches, une sous chaque œil, et une sur la région temporale.

Cette grande espèce de serpent appartient aux différentes contrées de l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a recueillie au Brésil, où elle est commune.

BRACHYRUTON CLŒLIE (*Brachyruton Clœlia*, Duméril et Bibron).

Coluber Clœlia, Daud., *Hist. Rept.*, t. VI, p. 330, pl. 78. — *Lycodon Clœlia*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 114. — *Brachyruton Clœlia*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. II, p. 1007.

Cette espèce, que les auteurs de l'*Erpétologie générale* ont nommée *Clœlie*, ou la *Deiropeda*, appelée ainsi par Fitzinger (*Syst. Amph.*, fasc. 1, p. 25), ressemble, suivant les remarques de M. le professeur Duméril, à celle que nous venons de décrire, le Brachyruton plombé, quant à son ensemble général, la forme de ses plaques céphaliques, la configuration et la disposition des écailles du corps et tous ses autres caractères; mais elle en diffère, dit ce savant naturaliste, par ses yeux un peu plus petits, par son mode de coloration bien différent, et aussi par sa taille, qui reste beaucoup plus petite.

Tout le dessus du corps est d'un jaune très clair ou pâle, avec de petites taches rondes d'un brun roussâtre dans l'angle de chaque écaille. Les régions supérieures et latérales du cou sont brunes ou noires. Ce même brun ou noir du cou règne sur une partie du dessus et des côtés de la tête, depuis le bout du museau jusqu'en avant des yeux et au milieu ou à l'arrière des plaques pariétales. Les tempes sont d'un jaune très clair, ainsi que la nuque. Les régions inférieures sont jaunâtres.

Le Brachyruton Clœlie est répandu dans le nord et dans le sud de presque toute l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a trouvé au Brésil.

BRACHYRUTON NUQUE-JAUNE (*Brachyruton occipito-luteum*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XI, *a*, *b*.)

Brachyruton occipito-luteum, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1009.

Le Brachyruton nuque-jaune est, dit M. le professeur Duméril, d'une ressemblance extrême avec les deux espèces que nous avons décrites précédemment, par tous les détails de sa conformation, mais dont les couleurs sont différentes, notamment de celles du Brachyruton plombé.

Ce savant naturaliste le décrit comme ayant tout le dessus du tronc et de la queue d'un gris verdâtre, et les côtés d'une teinte ardoisée ou violacée. Ce serpent doit son nom spécifique à la belle tache jaune élargie qu'il porte sur la nuque, comme on peut le voir d'après la figure que nous avons fait représenter à la planche XI de l'Atlas erpétologique du *Voyage de M. de Castelnau dans l'Amérique du Sud.* Le cou, immédiatement après la tache jaune de la nuque que nous venons d'indiquer, est couvert d'une teinte ou marque noire, y formant une sorte de large collier, qui se perd dans la couleur grise verdâtre des parties supérieures du corps. Le dessus de la tête est coloré en brun foncé. Les lèvres et les tempes sont nuancées de jaune et de gris. La gorge, la poitrine et l'abdomen sont d'un jaune uniforme. Ce même jaune occupe aussi le dessous de la queue, avec une teinte grisâtre sur la moitié antérieure de la plupart des urostèges.

L'un des serpents appartenant à cette espèce, celui que nous examinons, a été recueilli dans l'Amérique méridionale, sans que nous sachions positivement la contrée d'où il provient. Ce n'est qu'avec doute que M. Duméril signale la figure donnée par Séba dans son *Thesaurus naturæ,* sous le nom de *Bojobi coronata seu sobra verde* (t. II, p. 41, pl. 41, fig. 1), comme représentant le Brachyruton à nuque-jaune.

Genre OXYRHOPE. — *OXYRHOPUS* Wagler.

OXYRHOPE TRIGÉMINÉ (*Oxyrhopus trigeminus*, Duméril et Bibron).

Oxyrhopus trigeminus, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1013.

L'espèce que nous allons décrire est celle que M. Schlegel, dans son *Essai sur la physionomie des Serpents*, a donnée page 113, pl. 4, fig. 8 et 9, sous le nom de *Lycodon beau*, et auquel ce naturaliste réunit les *Oxyrhopes beau* et *de d'Orbigny* des auteurs de l'*Erpétologie générale.* Le serpent en question est long et délié dans ses formes. Il est remarquable par sa tête plate, peu distincte du cou; par son museau étroit, coupé obliquement et dont les côtés sont un peu verticaux ou perpendiculaires. La rostrale est une plaque qui remonte légèrement sur le bout du museau; elle est creusée d'une cavité demi-circulaire dans la portion inférieure

de sa surface et bombée dans sa partie supérieure. Les frontales antérieures se rabattent à peine sur la région frénale; leur forme est hexagonale, et elles sont beaucoup plus grandes que les inter-nasales, qui présentent cinq côtés ou pans inégaux. La frontale moyenne est grande; elle est triangulaire et à bords à peu près droits. La nasale antérieure est en trapèze, tandis que la postérieure est pentagonale et plus haute que large. Les sus-oculaires sont allongées, coupées carrément à leurs deux extrémités et plus étroites en arrière qu'en avant; elles se réunissent par leur bord antérieur à la pré-oculaire. Cette plaque pré-oculaire unique offre cinq pans. Il y a deux post-oculaires; celle du haut est carrée et celle du bas pentagone : toutes deux sont à peu près de même grandeur. La frénale, qui est allongée, est étroite et rhomboïdale.

Les écailles du corps sont lisses et losangiques; elles sont disposées sur 19 rangées longitudinales au tronc, et sur 6 à la queue. Il y a 174 à 203 gastrostèges, et de 55 à 83 urostèges sur deux rangs.

Le corps de ce serpent est, dans toute sa longueur, couvert de grandes bandes transversales noires, qui sont rapprochées trois par trois. Les intervalles qui séparent ces bandes entre elles sont d'un blanc rosé, ou fauves, ou bien encore roussâtres, peut-être même rouges pendant la vie, avec une petite tache noire sur le bord postérieur de chaque écaille. Le dessus de la tête, en avant, porte une grande tache noire. Il y a sur le cou deux grandes taches également noires, un peu quadrangulaires, et qui y forment, comme celles du corps et de la queue, des demi-anneaux. Toute l'étendue du dessous du corps, depuis la gorge jusqu'à l'extrémité de la queue, est jaunâtre.

Cette espèce paraît ne se trouver qu'au Brésil, seule contrée de l'Amérique du Sud d'où elle nous soit encore connue; elle en a été rapportée de Bahia par M. de Castelnau.

OXYRHOPE FLANCS-BARRÉS (*Oxyrhopus clathratus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XII, *a*.)

Oxyrhopus clathratus, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1026.

Cette espèce, dont les formes générales sont les mêmes que celles des autres Oxyrhopes, a le corps long, cylindrique et à peu près d'égale grosseur dans toute son étendue. Sa tête est déprimée, allongée et un peu renflée vers les tempes. Son museau est épais, arrondi au bout et protégé par une plaque rostrale, qui est triangulaire, appliquée presque verticalement sur le devant du museau, et creusée en dessous en demi-disque. Par son bord supérieur, cette plaque se joint aux inter-nasales, qui sont aussi étendues en hauteur qu'en largeur et coupées presque carrément; par ses bords latéraux, elle s'unit à la nasale antérieure, dont la forme est en trapézoïde, à bords droits et distinctement plus grande que la

nasale postérieure. Cette plaque est pentagone et plus haute que large. La plaque pré-oculaire n'est pas divisée en deux parties; elle est unique et séparée de la frontale moyenne. Celle-ci, quoique paraissant triangulaire, est réellement pentagone, à bords presque droits, et dont les deux postérieurs forment un angle très aigu. Les frontales antérieures sont larges, hexagones, et se rabattent fortement sur les régions frénales, où elles s'unissent, par leur bord latéral externe, à la squame de ce nom. Les deux sus-oculaires sont de longs pentagones, malgré leur apparence quadrilatère, et plus rétrécies en avant qu'en arrière. Les pariétales sont plus larges en avant qu'en arrière, où elles forment un angle obtus, s'engagent, comme d'ordinaire, entre la sus-oculaire, la post-oculaire et la frontale moyenne. Les écailles du corps sont lisses et rhomboïdales; sur le tronc, elles forment 19 rangées longitudinales, et sur la queue 6. On compte 203 à 205 gastrostèges, et 66 à 95 urostèges divisées.

Ce serpent a tout le dessus du corps d'un brun olivâtre uniforme; mais ce qu'il y a de plus caractéristique dans son mode de coloration, c'est la rayure qui lui a valu le nom sous lequel nous le donnons ici, et qui consiste en de nombreuses barres ou bandes verticales jaunes, qui vont en s'élargissant jusqu'au bas des flancs, où elles se dilatent en taches de forme à peu près triangulaire. Les régions inférieures de l'animal sont d'un jaune orangé, relevé par des taches brunes, un peu olivâtres, à l'abdomen et sous la queue.

Le Brésil est encore la seule partie de l'Amérique méridionale où l'on ait trouvé cette espèce, que M. de Castelnau a recueillie aux environs de Bahia.

OXYRHOPE SANS TACHES (*Oxyrhopus immaculatus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XIII, *a*.)

Oxyrhopus immaculatus, Dum., Bibr., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1029.]

Cette espèce, comme toutes ses congénères, a la tête oblongue, déprimée et peu distincte du tronc. Son museau est épais et terminé en pointe mousse. Les yeux sont un peu verticaux. La plaque rostrale est large; elle est creusée à sa base d'une cavité demi-circulaire, et son sommet, qui se termine en pointe obtuse, se rabat un peu au-devant du museau. Les frontales antérieures sont très développées et hexagones. La frontale moyenne est triangulaire, et ses côtés latéraux à peine convergents l'un vers l'autre. Les sus-oculaires sont allongées, et s'élargissent beaucoup en arrière. La pré-oculaire, unique dans toutes les espèces de ce genre, si ce n'est pourtant chez l'*Oxyrhope bi-pré-oculaire*, où cette plaque est divisée en deux parties inégales, est de forme irrégulièrement pentagonale, étant plus large en haut, où elle pénètre entre la sus-oculaire et la pré-frontale, qu'en bas, où elle s'avance presque jusqu'au-dessous du globe de l'œil. Cette même plaque pré-oculaire

est, en outre, contiguë à la frontale moyenne, comme cela existe, du reste, dans la plupart des autres Oxyrhopes. Les pariétales sont presque aussi longues qu'elles sont larges en avant. La frénale a une forme oblongue, quadrilatère; elle est distincte des pré-fontales, et non pas confondue, le plus ordinairement, avec ces deux dernières squames, comme dans l'espèce précédente, l'*Oxyrhope à flancs barrés*, qui est la seule dans son genre, chez laquelle la réunion des deux plaques dont nous parlons, en une seule, s'observe. Les écailles du tronc, lisses et losangiques, sont distribuées sur 19 rangées longitudinales sur le tronc, et sur 6 à la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 188, et l'on compte 88 urostèges divisées ou en rang double.

Le mode de coloration de l'Oxyrhope sans taches est très simple. La surface entière de la tête, toutes les parties supérieures du corps et de la queue sont d'une teinte olivâtre, sans aucune tache, ainsi que l'indique sa dénomination spécifique, et comme on peut le voir, du reste, sur la figure que nous avons fait représenter à la planche XIII de notre Atlas erpétologique. La gorge et la poitrine sont d'une belle couleur jaune, de même que le ventre et le dessous de la queue.

Le Brésil et Corrientes sont les seules contrées de l'Amérique méridionale où l'on ait, jusqu'à présent encore, trouvé ce serpent scytalien. M. de Castelnau l'a rapporté de la province de Rio-de-Janeiro.

Famille des DIPSADIENS.

Genre IMANTODÈS. — *IMANTODES*, Duméril et Bibron.

IMANTODÈS CENCO (*Imantodes cenchoa*, Duméril et Bibron).

Dipsas cenchoa, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 396. — *Dipsas Weigelii*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 278, pl. 2, fig. 19 et 20. — *Imantodes cenchoa*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1065.

L'Imantodès cenco, espèce unique dans le genre, est un serpent à corps excessivement grêle et allongé; il est comprimé et revêtu d'écailles lisses ou sans carènes: celles du milieu du dos, hexagonales, sont plus grandes que celles des flancs, qui sont ovalaires dans les régions moyennes et presque en losange dans les rangées inférieures. La tête de cette espèce est courte, conique, déprimée et beaucoup plus large que le tronc. Les écussons qui la revêtent sont : deux nasales, qui forment ensemble une plaque à cinq côtés inégaux; deux inter-nasales, qui sont irrégulièrement triangulaires; deux frontales antérieures, ayant chacune cinq bords inégaux; une frontale moyenne, pentagone; deux sus-oculaires oblongues, plus larges en arrière qu'en avant, où elles sont coupées comme carrément; deux pariétales très grandes; une frénale, plus haute que longue et en trapèze; une pré-oculaire ou parfois deux; dans ce dernier cas, elles sont inégales, et la supérieure

est plus petite que l'inférieure; deux post-oculaires, toutes deux allongées, surtout la supérieure. Les écailles du corps forment 17 rangées longitudinales sur le tronc, et 4 sur la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 228 à 259, et les urostèges de 143 à 174; ces dernières sont distribuées sur deux rangs.

Tout le dessus du corps de l'animal est d'une teinte blanchâtre ou même jaunâtre, piquetée de roussâtre, avec une série de grandes taches (60 à 100) transversales, brunes, le plus ordinairement bordées de noir, et qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. La tête est brune et couverte de petites lignes blanches, irrégulièrement distribuées, et dont l'ensemble représente une sorte de dessin réticulaire d'où part une ligne blanche qui se prolonge jusque sur la nuque. Le dessous du corps et celui de la queue sont jaunes, avec de petites taches ou marbrures noires.

Cette remarquable espèce est du nombre de celles que l'on trouve dans les deux Amériques. Nous la connaissons, en effet, du Mexique, de Buenos-Ayres, de la Guyane et du Brésil, d'où elle a été rapportée par M. de Castelnau.

Genre DRYOPHYLAX. — *DRYOPHYLAX*, Wagler.

DRYOPHYLAX TRÈS-VERT (*Dryophylax viridissimus*, Duméril et Bibron).

Herpetodryas viridissimus, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 182, pl. 7, fig. 10 et 11. — *Dryophylax viridissimus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1106.

Le Dryophylax très-vert a la tête assez allongée, conique et un peu pointue à son extrémité; elle est à peine distincte du tronc, qui est grêle et fort allongé. La plaque rostrale a cinq pans : elle a la forme d'un demi-disque, et se replie, mais fort peu, sur le dessus du museau. Les inter-nasales, oblongues, sont en trapèze ou parfois pentagones, et un peu moins larges devant que derrière; elles sont moitié moins grandes que les pré-frontales. Ces dernières ont chacune cinq pans inégaux et descendent sur les régions frénales, où elles touchent par leur bord externe à la squame quadrilatère oblongue à laquelle elles donnent leur nom. Les deux nasales, peu distinctes l'une de l'autre, sont quadrangulaires ou pentagonales. La frontale moyenne est allongée, à cinq pans, et terminée en arrière par une petite pointe obtuse, qui dépasse un peu l'extrémité postérieure des sus-oculaires. Celles-ci sont allongées, larges, coupées carrément en arrière et un peu obliquement en avant, pour s'articuler avec la pré-oculaire, qui est une plaque un peu moins large à sa base qu'à son extrémité. La post-oculaire supérieure est carrée, l'inférieure pentagone, et toutes deux à peu près égales en grandeur. Les pariétales sont pentagones ou hexagones, oblongues et rétrécies en arrière. Le corps est garni d'écailles lisses et losangiques; le nombre de leurs séries longitudinales est de 19 sur le tronc, et de 4 sur la queue. Il y a 210 à 217 gastrostèges, et 119 à 125 urostèges doubles.

Ce serpent paraît avoir été bleu ou d'un très beau vert uniforme en dessus, et

parfois marqué de bandes obscures en travers du dos et de la queue. Le dessous de la tête est d'une teinte jaune verdâtre très claire; le ventre est verdâtre, sans tache aucune, ainsi que le dessous de la queue.

Cette espèce d'Ophidien opisthoglyphe a pour origine l'Amérique du Sud, où elle se trouve très probablement partout. On sait qu'elle habite Surinam, la Mana, Cayenne et le Brésil, d'où M. de Castelnau l'a rapportée de son voyage à notre Musée.

DRYOPHYLAX DE SCHOTT (*Dryophylax Schottii*, Duméril et Bibron).

Xenodon Schottii, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 91, pl. 3, fig. 8 et 9. — *Pseudophis Schottii*, Fitz., *Syst. Rept.*, p. 26. — *Dryophylax Schottii*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1118.

Cette espèce de Dryophylax, comme toutes celles du même genre, a la tête assez allongée, un peu conique et terminée par un museau arrondi en pointe obtuse; elle est épaisse, peu distincte du tronc, qui est cylindrique, très long et de même grosseur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Celle-ci est longue, grêle et pointue. Chez le serpent dont nous parlons, la plaque pré-oculaire est concave, de forme quadrilatère oblongue et un peu plus large à son extrémité inférieure qu'à son extrémité supérieure. Les deux post-oculaires sont des carrés irréguliers; mais celle d'en haut est plus grande que celle d'en bas. La plaque rostrale, dont le sommet se rabat sur le dessus du museau, est bombée et pentagone, quoiqu'elle paraisse triangulaire. La frénale est grande, aussi haute que large, rétrécie à sa partie postérieure en angle aigu, qui pénètre entre la pré-oculaire et la première sus-labiale; cet angle est beaucoup plus long que les deux latéraux, lesquels le sont un peu moins que l'antérieur, qui tient à la pré-frontale et à la première nasale. Cette dernière plaque a cinq pans ou côtés inégaux, tandis que la seconde, qui est la plus grande, serait à peu près carrée, si elle n'était fortement échancrée en arrière pour l'orifice nasal. Les frontales antérieures se rabattent un peu sur les régions frénales; elles sont hexagones et de moitié plus grandes que les inter-nasales, qui sont des plaques en trapèze ou pentagones, et dont les deux grands côtés forment en arrière un angle fort obtus. Les plaques sus-oculaires sont toutes deux oblongues, un peu moins larges en avant, où elles sont coupées obliquement, qu'en arrière, où le bord est droit. La frontale moyenne est oblongue, à six pans, dont les deux postérieurs forment un angle obtus, qui s'enclave complétement entre les deux pariétales. Ces squames pariétales sont à peu près aussi longues que larges et irrégulièrement pentagones, et leurs pans latéraux sont plutôt convergents que parallèles. Les écailles du corps sont lisses; elles sont rhomboïdales ou losangiques sur le dos et à peu près carrées vers le bas des flancs : on en compte 19 rangées obliques sur le tronc, et 4 sur la queue. Il y a 210 à 217 gastrostèges, et 119 à 125 urostèges disposées sur deux rangs.

Le corps de ce serpent est partout d'un brun verdâtre, un peu olivâtre. Chaque écaille porte à son extrémité postérieure une tache noire, qui parfois s'étend sur les bords; l'abdomen et le dessous de la queue sont d'un brun verdâtre, avec une bande noire en avant et en arrière des gastrostéges.

Le Dryophylax de Schott est propre à l'Amérique du Sud. Notre Musée en possède plusieurs beaux exemplaires, dus au voyage de M. de Castelnau, qui les a recueillis dans la province de Goyaz, au Brésil.

Genre DIPSADE. — *DIPSAS*, Boié.

DIPSADE ANNELÉE (*Dipsas annulata*, Duméril et Bibron).

Dipsas annulata, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 294. — *Dipsas annulata*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1141.

Cette Dipsade se distingue de toutes les autres espèces du même genre, par la forme particulière de sa tête. Cette tête, en effet, est aplatie, courte et plus large en arrière que le cou; elle est, en outre, remarquable par le volume de ses yeux, plus grands et peut-être même plus saillants encore que dans aucune autre Dipsade; son museau est court, obtus et arrondi. Le tronc, plus gros dans sa partie moyenne qu'à ses deux extrémités, est comprimé. La plaque rostrale est large, faiblement rabattue sur le dessus du museau; elle a six côtés, quoique en apparence triangulaire. Cette plaque du museau est en continuité avec les inter-nasales, qui sont pentagones. La première nasale est percée par l'orifice de la narine; elle est moins haute, mais plus large que la seconde. Les pré-frontales sont plus larges que longues et rétrécies à leur bord externe, où elles s'abaissent un peu sur la région frénale, entre la seconde nasale et la pré-oculaire supérieure. L'unique plaque frénale est de forme carrée et fort peu développée. La frontale moyenne est une grande squame allongée, à bords latéraux légèrement concaves et coupée carrément en avant; elle se termine en arrière par un angle obtus, qui se trouve compris entre les pariétales. Ces deux dernières plaques ont un peu moins de largeur en avant qu'en arrière, et sont irrégulièrement pentagones. Les sus-oculaires sont oblongues, à cinq pans et plus larges par le bout qui tient à la pré-oculaire, plaque quadrangulaire, plus étroite en bas qu'en haut. Les post-oculaires sont quadrilatères; la supérieure est plus grande que l'inférieure.

Les écailles du corps sont lisses, de forme rhomboïdale, un peu plus grandes sur le dos que les autres, et disposées sur 21 rangées longitudinales au tronc, et sur 4 à la queue. Les scutelles ventrales varient beaucoup pour le nombre; on en compte de 195 à 202. Le nombre des urostèges, qui sont divisées, est également inconstant : il est de 83 à 107.

La couleur de cette espèce est un brun jaune, plus ou moins foncé, avec une suite de taches brunes ovalaires, quelquefois isolées les unes des autres, et d'au-

tres fois réunies en une large raie flexueuse ou ondulée le long du dos et de la queue. La tête porte derrière chaque œil une bande brune foncée; le ventre et le dessous de la queue sont jaunes, sans tache aucune.

La Dipsade annelée paraît habiter presque toute l'étendue de l'Amérique du Sud. Les exemplaires que nous venons de décrire viennent du Brésil (Bahia) par M. de Castelnau. L'espèce se trouve aussi dans l'Amérique du Nord, et particulièrement à la Nouvelle-Orléans et au Mexique.

DIPSADE DE NATTERER (*Dipsas Nattereri*, Wagler).

Coluber Nattereri, Mik., *Faun. et Flor. Brés.*, pl. 59. — *Coluber Nattereri*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 59. — *Dipsas Nattereri*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 290. — *Dipsas Nattereri*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1149.

Cette espèce a beaucoup plus de rapports avec les Dipsades à corps comprimé qu'avec les autres espèces du même genre, chez lesquelles le tronc est au contraire cylindrique: elle offre surtout la plus grande analogie de forme générale avec celle que Schlegel a désignée sous le nom de *Dipsade très-ponctuée*. Sa tête est à peu près quadrangulaire et très peu distincte du corps. Celui-ci est peu volumineux, assez grêle relativement à sa longueur, et terminé par une queue médiocre, arrondie et effilée. Les yeux sont grands; le devant du museau est élargi, obtus; il est arrondi et protégé par une squame à sept pans inégaux. Les frontales antérieures sont carrées; il en est de même des inter-nasales, qui sont plus petites. Les nasales forment ensemble un quadrilatère oblong, plus rétréci en avant qu'en arrière; la frénale est triangulaire; la post-oculaire est unique, étroite inférieurement, large et à peu près carrée dans sa portion supérieure; les post-oculaires supérieure et inférieure sont semblables pour l'étendue, mais l'une est pentagone, et l'autre quadrangulaire; les sus-oculaires sont allongées, coupées en angle très obtus en avant et taillées obliquement en arrière : leurs bords latéraux sont droits. La frontale est allongée, à six pans; les latéraux sont légèrement convexes et les plus longs. Les pariétales sont presque aussi larges qu'elles sont longues, et terminées à leur extrémité en angle assez obtus, surtout en avant. Cette espèce est la seule de son genre chez laquelle les écailles du corps soient carénées; ces écailles sont longues, lancéolées, égales entre elles et distribuées sur 19 rangées longitudinales au tronc, et sur 6 à la queue. Il y a 149 à 155 gastrostèges ou plaques ventrales, et 68 à 75 urostèges sur deux rangs.

La Dipsade de Natterer est d'un brun grisâtre, un peu jaunâtre sur toute la partie supérieure du corps, qui est couvert d'une multitude de mouchetures noires; ces mouchetures se réunissent de manière à former une ligne, parfois deux, le long du bas de chaque flanc, et qui se continuent sur les côtés de la queue. Le dos et le prolongement caudal sont marqués de petites taches, isolées les unes des

autres et de la même couleur que les mouchetures dont nous venons de parler. La nuque porte deux raies foncées, larges et séparées par une ligne ou trait d'un jaune blanchâtre. Le dessous du corps est jaune, piqueté de noir, depuis la poitrine jusqu'à l'extrémité de la queue.

Cette espèce, assez commune, à ce qu'il paraît, au Brésil, d'où elle a été rapportée de Bahia par M. de Castelnau, qui l'a déposée dans notre Musée, se trouve aussi dans la Guyane française.

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

LES PROTÉROGLYPHES OU APISTOPHIDES.

Famille des CONOCERQUES.

Genre ÉLAPS. — *ELAPS*, Schneider.

ÉLAPS CORALLIN (*Elaps corallinus*, Duméril et Bibron).

Elaps corallinus, princ. Maxim. Neuw., *Nova Acta phys. med.*, t. X, p. 108, pl. 4, et *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 75. — *Micrurus Spixii*, Wagl., *apud* Spix, *Rept. Brés.*, p. 48, pl. 18. — *Elaps corallinus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 440, pl. 16, fig. 1, 2, 3, 4 et 5. — *Elaps corallinus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1207.

Cette espèce, comme toutes celles de son genre, a le corps cylindrique, allongé et d'une même venue dans toute son étendue; la tête petite, arrondie, convexe et confondue en arrière avec le tronc; la bouche petite ou peu fendue; les mâchoires courtes, et les sus-maxillaires sans autres crochets que les antérieurs, qui sont sillonnés ou venimeux. La plaque rostrale est irrégulièrement pentagone et remonte un peu sur le bout du museau; la frontale moyenne est un peu plus longue qu'elle n'est large en arrière. La première plaque nasale est carrée, plus haute que la seconde, qui est plus étroite en arrière qu'en avant. Les inter-nasales ont une forme pentagonale; elles sont plus petites que les frontales antérieures, qui présentent cinq côtés ou pans inégaux. Les sus-oculaires sont oblongues, presque quadrangulaires; les pariétales, plus hautes que larges, sont irrégulièrement quadrilatères. La pré-oculaire est pentagone et plus élargie en arrière qu'en avant. Les deux post-oculaires, qui ont à peu près la même dimension, sont pentagones, à bords inégaux. Les écailles du corps sont lisses, entuilées, rhomboïdales et toutes égales entre elles. Il y en a 16 rangées longitudinales sur le tronc, et 6 à la queue. Le nombre des gastrostèges est de 120 à 130, et celui des urostèges, qui sont divisées, de 30 à 32.

Le corps de ce serpent est en dessus entièrement rouge, coupé dans toute sa longueur, d'espace en espace, par 25 à 27 bandes transversales noires, à peu près

d'égale longueur, très espacées les unes des autres et réunies sous le ventre. Les écailles portent chacune en arrière une tache noire triangulaire. Le dessus de la tête est noir, avec une bande jaune courbée en avant, et formant un demi-collier qui s'élargit sur les lèvres et entoure la gorge. L'abdomen et le dessous de la queue sont jaunes, sans taches entre les anneaux noirs.

Nous croyons retrouver les mêmes couleurs sur un dessin de M. de Castelnau, qui donne ce serpent sous le nom vulgaire de *Corail des Brésiliens*, nom qui est commun à tous les Élaps, comme à plusieurs autres serpents de différents genres.

Cette espèce d'Élaps paraît être répandue dans toute l'Amérique du Sud; elle est surtout très commune au Brésil : elle a été recueilli à Rio-Janeiro par M. de Castelnau. Elle se trouve également au Mexique.

ÉLAPS FRONTAL (*Elaps frontalis*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XIV, *a*, *b*.)

Elaps Marcgravii, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 76. — *Elaps frontalis*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1223.

L'Élaps frontal ressemble pour ses formes générales aux autres espèces du même genre. Toutefois les plaques céphaliques présentent les configurations suivantes : La rostrale se rabat un peu sur le bout du museau; elle est triangulaire et légèrement bombée. La frontale moyenne est allongée, large et son extrémité postérieure terminée en angle assez aigu. Les squames inter-nasales sont pentagones, aussi hautes que larges et plus petites que celles qui les suivent immédiatement, ou les frontales antérieures, qui sont des plaques hexagones, à pans ou côtés inégaux et dont les internes sont les plus longs. La première nasale est en carré imparfait, plus haute que la seconde, qui est moins large en arrière qu'en avant. Les sus-oculaires, plus hautes que larges, ont leur bord postérieur coupé carrément, et leur antérieur terminé en angle obtus. La post-oculaire supérieure est pentagone et plus grande que l'inférieure, qui représente un quadrilatère oblong. La pré-oculaire est haute, large et à peu près carrée. Les pariétales, presque aussi larges que longues, sont tronquées en avant et faiblement rétrécies en arrière. Les écailles du corps sont lisses et rhomboïdales ; elles sont disposées sur 16 rangées longitudinales au tronc, et sur 6 à la queue. On compte 120 à 130 gastrostèges et 30 à 32 urostèges doubles.

Le corps de cet Élaps est cylindrique et allongé; il est, à partir de la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue, partagé par des cercles ou anneaux très noirs, rapprochés de trois en trois, dont l'intermédiaire est beaucoup plus large que les deux autres, surtout vers le dos, et séparés les uns des autres par des espaces ou intervalles, les uns grands et rouges, et les autres petits et jaunes, comme l'in-

dique le dessin de M. de Castelnau. Dans ces espaces ou intervalles, les écailles portent une petite tache triangulaire brune à son extrémité terminale. Le dessus de la tête est marqué de noir, avec le bout du museau jaune, les tempes rougeâtres et une bande noire en travers du front, plus large en arrière et qui se rabat sur les yeux pour atteindre le bord de la mâchoire inférieure. Tout le dessous du corps de l'animal est alternativement jaunâtre et rougeâtre, sans taches entre les anneaux noirs. Le bout de la queue est noir.

L'individu qui a servi de modèle à la figure et à la description que nous donnons de cette espèce, particulière à l'Amérique méridionale, est dû à M. de Castelnau, qui l'a recueilli à Corrientes.

C'est le Pyta des Guaranis.

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

LES SOLÉNOGLYPHES OU THANATOPHIDES

Famille des CROTALIENS.

Genre CROTALE. — *CROTALUS*, Linné.

CROTALE HORRIBLE (*Crotalus horridus*, Linné).

Crotalus cascavella, Spix, *Rept. Brés.*, p. 60, pl. 21. — *Crotalus horridus* princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 77. — *Crotalus horridus*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 561, pl. 20, fig. 12, 13 et 14. — *Crotalus horridus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1472, pl. 84 *bis*, fig. 2, la tête vue en dessus.

Le Crotale horrible, comme toutes les espèces de serpents vipériformes dont les piqûres sont excessivement dangereuses, a la tête plate, triangulaire, volumineuse, surtout en arrière, où elle est fort large; elle se termine en avant par un museau tronqué et creusé d'enfoncements ou fossettes lacrymales très distinctes. La rostrale est grande, placée verticalement et de forme presque triangulaire; cette plaque rostrale est suivie de trois rangées de lames dites sus-nasales, lisses, disposées par paires depuis le bout du museau jusqu'aux sus-oculaires, beaucoup plus grandes que les autres écailles de la tête, et qui sont rhomboïdales et carénées. L'écusson central, ou squame frontale moyenne, manque dans cette espèce de Crotale. Les sus-oculaires sont ovales, grandes et leur bord externe saillant. Le corps est allongé, épais, de même que la queue. Celle-ci est courte et pourvue, comme dans les autres Crotales, de grelots ou étuis cornés, articulés et mobiles. Les plaques labiales supérieures et inférieures sont larges, carrées et formant une seule rangée. Les écailles du corps offrent des dimensions assez petites par rapport à la grandeur de l'animal; elles ont leur surface surmontée d'une forte carène,

particulièrement vers la région dorsale, et sont en losanges; les rangées longitudinales sur lesquelles elles sont disposées sont au nombre de 28 à 30 sur le tronc, et de 8 à 10 sur la queue. Le ventre est plat, et revêtu de scutelles ou gastrostèges qui occupent toute sa largeur. On en compte de 160 à 163. Il y a 25 à 30 urostèges en rang simple.

Le corps tout entier de ce serpent est d'un brun jaune, plus ou moins foncé. Une série de grandes taches noire, en losanges, bordées d'une teinte plus claire que la couleur générale, règne le long du dos et de la queue. La tête porte en avant des yeux une bande transversale noire. Une autre raie transversale, mais blanche, se voit le plus ordinairement derrière la bande noire du devant des yeux. Plusieurs raies également noires existent derrière et au-dessus de chaque œil. Trois ou quatre raies de la même teinte, dont les latérales sont moins distinctes et beaucoup plus étroites que la première, qui naît derrière chaque œil, se prolongent assez loin sur le cou. Les flancs sont marqués de petites taches losangiques, noires et bordées de jaune. La gorge, le ventre et le dessous de la queue sont d'un jaune uniforme chez les adultes, et variés de brun chez les jeunes sujets.

Le Crotale horrible habite les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale. Notre Musée en renferme un individu donné par M. de Castelnau, qui l'a recueilli dans la province de Chiquitos, au Pérou. Le même naturaliste l'a aussi vu et dessiné à Salinas, province de Goyaz, dans l'empire du Brésil. C'est, dit ce voyageur, le Wa-i des Chavantes. L'espèce se trouve aussi dans le sud de l'Amérique du Nord; nous la connaissons du Mexique.

Genre BOTHROPS. — *BOTHROPS*, Wagler.

BOTHROPS ATROCE (*Bothrops atrox*, Wagler).

Bothrops tessellatus, Spix, *Rept. Brés.*, p. 54, pl. 21, fig. 2. — *Bothrops leucurus*, Spix, *loc. cit.*, p. 57, pl. 22, fig. 2. — *Bothrops Neuwiedi*, Spix, *loc. cit.*, p. 56, pl. 22, fig. 1. — *Bothrops atrox*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 1174. — *Trigonocephalus atrox*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 535, pl. 19, fig. 5 et 6. — *Bothrops atrox*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1507.

Chez cette espèce, plus voisine qu'aucune autre de celle qui va suivre, ou le Bothrops jararaca, la tête a la forme triangulaire des autres Serpents vipériformes; elle est grosse, large à sa base, et couverte de petites écailles rhomboïdales et carénées. Celles de la ligne du vertex sont plus grandes que les autres, lisses, allongées et s'étendent jusqu'aux plaques sus-oculaires. Le museau est large, tronqué un peu obliquement en dessous, et terminé en pointe obtuse et arrondie, qui porte une grande plaque en carré allongé. Le corps de ce Solénoglyphe est allongé, un peu plus gros au milieu qu'à ses deux extrémités; il est comprimé et

entouré de 29 à 32 rangées d'écailles obliques sur le dos, lancéolées et surmontées chacune d'une forte carène; on en compte 10 sur la queue, qui est courte, grosse, conique et terminée en pointe obtuse. L'abdomen est large, plat et revêtu de grandes plaques, dont le nombre varie de 172 à 195 environ. Celui des lames sous-caudales ou urostèges, qui forment une double rangée, est de 38 à 40.

Un brun rougeâtre, quelquefois gris et parfois aussi jaunâtre, est la principale couleur de toutes les parties supérieures du corps. Sur le cou et le dos, il règne une série de grandes taches foncées, plus claires au centre, ayant l'apparence de bandes transversales irrégulières, et qui se prolongent jusqu'à l'extrémité de la queue. Les flancs portent également une série de taches foncées, mais beaucoup plus petites et plus régulières dans leur forme presque carrée que celle du dessus du corps. Chez quelques individus, il existe une large raie noire, qui naît de la partie postérieure de l'œil, se prolonge obliquement au delà de la commissure des lèvres, et semblable à celle que l'on voit chez le Bothrops jararaca, avec lequel l'espèce dont il s'agit ici offre la plus grande analogie, comme nous l'avons dit plus haut. Tout le dessous du corps de l'animal est jaune, tacheté ou couvert de fines marbrures brunes, suivant les individus que l'on observe.

Le Bothrops atroce habite Surinam, Cayenne et le Brésil, où il se tient, dit-on, dans les forêts sombres, humides et élevées, et d'où il a été rapporté par M. de Castelnau. Il se trouve aussi aux Antilles.

BOTHROPS JARARACA (*Bothrops jararaca*, Duméril et Bibron).

Cophias jararaca, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 80. — *Bothrops Megæra*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 50, pl. 19. — *Bothrops furia*, Spix, *loc. cit.*, p. 52, pl. 20, var. — *Trigonocephalus jararaca*, Schleg., *Ess. physion. Serp.*, t. II, p. 532, pl. 19, fig. 1 et 2. — *Bothrops jararaca*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1509.

La ligne saillante du museau très peu prononcée et ne se prolongeant pas jusqu'aux orbites chez ce serpent, les écailles du vertex beaucoup plus grandes que celles des autres régions de la tête, et sa couleur brune, le plus ordinairement marquée de larges bandes transversales foncées et bordées de noir, avec tout le dessus du corps d'une teinte uniforme jaunâtre, faiblement tachetée ou comme salie de brun, sont les particularités les plus saillantes indiquées dans la diagnose donnée par MM. Duméril et Bibron dans leur *Histoire générale des Reptiles*, pour distinguer cette espèce des autres Bothrops. Son corps est élancé et comprimé, couvert d'écailles allongées, lancéolées dans leur forme et toutes surmontées d'une forte carène, de même que celles de la tête; on en compte 27 rangées obliques sur le tronc, et 10 ou 12 sur la queue. Les lames ventrales ou gastrostèges sont au nombre de 172 à 195, et les urostèges en rang double de 44 à 62 environ.

Le Bothrops jararaca est répandu dans presque toutes les contrées chaudes de

l'Amérique du Sud. Il est très commun, à ce qu'il paraît, aux Antilles. Il n'est pas rare non plus au Brésil, d'où M. de Castelnau en a rapporté à notre Musée plusieurs individus, qu'il a recueillis dans les provinces de Matto-Grosso et de Goyaz.

BOTHROPS DE CASTELNAU (*Bothrops Castelnaudi*, Duméril et Bibron).

(Alt. Rept., pl. XV, *a.*)

Bothrops Castelnaudi, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1511.

Le Bothrops que nous nous proposons de décrire ici est un des mieux caractérisés du genre. Sa tête, très distincte du cou, est surtout remarquable par sa forme en cœur et son grand élargissement en arrière; elle est grosse, triangulaire, comme dans les autres Solénoglyphes ou Thanatophides, animaux chez lesquels les os sus-maxillaires, qui sont très courts, ne portent qu'un ou plusieurs longs crochets très acérés, protractiles et perforés dans toute leur longueur d'un canal qui verse ou inocule le venin dans la plaie où la dent pénètre; particularité organique qui en fait de tous les Serpents venimeux les espèces les plus redoutées, par conséquent les plus à craindre, celles dont les morsures sont le plus souvent mortelles. Le Bothrops de Castelnau a le museau court, tronqué obliquement en dessous et relevé en pointe saillante, mais d'une manière obtuse. On voit une très haute rostrale, de forme à peu près carrée. Le sommet de la tête est assez étroit; ses côtés sont terminés en ligne saillante, qui se prolonge jusqu'aux orbites, et formée par trois plaques lisses et allongées. Les squames dont la tête est recouverte sont de forme lancéolée, imbriquées et toutes carénées; celles qui occupent la partie antérieure du vertex sont un peu plus grandes que les autres, et très distinctes des sus-oculaires ou surcilières, qui sont de grandes plaques allongées, convexes et lisses. Le corps de cette espèce est légèrement comprimé; les écailles qui le garnissent sont lancéolées et toutes surmontées d'une forte carène : on en compte 25 rangées obliques au tronc, et 10 à la queue, qui est courte, très effilée en pointe, avec une seule rangée d'urostèges, au nombre de 27. Celui des lames abdominales ou gastrostèges, qui sont larges, est de 150 à 153.

Tout le dessus du corps du Bothrops de Castelnau est d'une teinte claire, légèrement nuancée de lilas, avec de larges bandes transversales qui descendent jusque sur les flancs, de couleur brune, bordées de jaune et entre lesquelles on voit de petites taches également brunes; ces taches, de forme à peu près carrée, sont situées pour la plupart de chaque côté de la ligne médiane du dos. Il règne, vers le bas de chaque côté du corps, une suite de taches jaunes, assez grandes et assez espacées les unes des autres. La tête est brune, très finement pointillée de jaune, surtout vers sa partie antérieure; c'est aussi la couleur de la bande temporale, qui s'étend un peu obliquement, depuis le bord postérieur de l'œil jusqu'à

l'angle de la bouche et même un peu au delà. Toute l'étendue des régions inférieures du corps est colorée en brun prononcé. L'extrémité de la queue est blanchâtre dans tout son pourtour.

La province de Goyaz, dans l'empire du Brésil, est la partie de l'Amérique méridionale où cette curieuse et intéressante espèce de Bothrops a été découverte par M. de Castelnau, auquel les auteurs de l'*Erpétologie générale* l'ont dédiée, et qui a été très bien représentée dans la figure que nous avons donnée à la planche 15 de notre Atlas erpétologique.

BOTHROPS ALTERNÉ (*Bothrops alternatus*, Duméril et Bibron).

Bothrops alternatus, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, part. 2, p. 1512, pl. 82, fig. 1 et 1 *a*.

La tête du Bothrops alterné n'est pas aussi distincte du cou, ni aussi élargie en arrière que l'est celle des autres espèces du même genre, et notamment que celle du Bothrops de Castelnau, dont nous venons de parler; elle est aussi moins triangulaire que chez aucun de ses congénères, quoique plate et également volumineuse. Les écailles dont elle est revêtue sont toutes lancéolées; celles de la partie antérieure du vertex sont un peu plus grandes que celles qui suivent, à l'exception des sus-oculaires, qui se distinguent par leur forme allongée et convexe : elles sont lisses. Le museau est plus gros et plus large que d'ordinaire; il est tronqué obliquement au bout, et terminé par une plaque plus haute que large et de forme ovalaire : ses côtés présentent une ligne saillante, qui s'étend depuis le bout du museau jusqu'aux orbites, et formée par trois plaques ou écailles lisses et allongées. Le Bothrops alterné a les formes plus ramassées que celles des autres espèces du genre; aussi son corps est-il plus gros, relativement à sa longueur; il est aussi moins comprimé. Les écailles qui le protégent sont effilées, lancéolées dans leur forme et surmontées d'une carène prononcée; elles sont disposées sur 30 ou 32 rangs au tronc, et sur 10 ou 12 à la queue. Celle-ci est courte, conique et amincie à son extrémité; on compte à sa partie inférieure de 30 à 34 plaques doubles ou sur deux rangs : celles de l'abdomen, qui sont très larges, se trouvent au nombre de 180 à 185.

Les parties supérieures du corps de cette espèce de Serpent solénoglyphe sont d'une couleur brune, divisée par taches ou bandes transversales, placées en opposition les unes aux autres sur la région médiane du dos, et entourées par des écailles blanches, probablement jaunes pendant la vie de l'animal, et toutes marquées à leur pointe d'une tache noire, qui se détache sur la teinte brune des bandes que nous venons d'indiquer. Ces bandes, plus petites ou moins étendues vers le tiers antérieur du tronc, et au centre desquelles se voit une petite tache jaune bordée de noir, forment un dessin très agréable et qui fait de ce serpent un des plus jolis de son genre. La bande blanche ou jaune placée en travers des yeux se

prolonge en arrière pour former, comme l'a noté M. Duméril, une anse recourbée qui remonte vers la nuque et sur le sinciput. La gorge et le dessous du cou sont jaunes, avec trois bandes ou raies longitudinales, formées d'un assemblage de petites taches noires. Le dessous du corps est blanc ou jaunâtre, et marqué de taches carrées, noires, qui se terminent par deux lignes de points sous la queue.

Cette espèce provient du voyage de M. de Castelnau, dans l'Amérique méridionale, sans que nous connaissions d'une manière précise le lieu où ce zélé voyageur l'a recueillie; mais nous savons cependant qu'elle se trouve au Paraguay, d'après deux individus rapportés de cette contrée par M. d'Orbigny, au Musée de Paris.

SECONDE SOUS-CLASSE.

REPTILES AMPHIBIENS OU BATRACIENS.

ORDRE DES PÉROMÈLES.

SOUS-ORDRE DES PÉROMÈLES.

LES OPHIOSOMES.

FAMILLE DES CÉCILOÏDES.

GENRE SIPHONOPS. — *SIPHONOPS*, Wagler.

SIPHONOPS ANNELÉ (*Siphonops annulatus*, Wagler).

Cæcilia annulata, Mikan, *Faun. et Flor. Brés.*, p. 11, pl. 11. — *Cæcilia annulata*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 74, pl. 26, fig. 1. — *Siphonops annulatus*, Wagl., *Syst. Amph.*, p. 198. — *Siphonops annulatus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 282, pl. 85, fig. 1, *a*, *b*, *c*.

Le Siphonops annelé est une espèce de ce groupe reconnaissable à son corps assez fort, arrondi partout, c'est-à-dire d'une même venue dans toute son étendue, et entouré de 86 à 90 plis annulaires, tous assez et également espacés les uns des autres, contrairement à ce que l'on observe dans le Siphonops mexicain, chez lequel on compte jusqu'à 160 et quelques plis de la peau, parmi lesquels les 50 premiers et les 20 derniers seulement forment des cercles complets autour du corps. Les écailles que cachent ces plis ne se laissent pas apercevoir ou que très difficilement, tant elles sont petites, dans l'épaisseur de la peau, qui

est coriace. Le museau dans cette espèce est excessivement court, arrondi et presque aussi large que le derrière de la tête. Les narines s'ouvrent de chaque côté du museau, tout à fait au bout et un peu vers le haut. Les fossettes ou fausses narines sont creusées, l'une à droite, l'autre à gauche, au-devant et un peu au-dessous de chaque œil. La queue est, comme le corps, arrondie, sans aucune espèce de plis ou de rides à sa surface, et par conséquent entièrement lisse.

La couleur de cette Céciloïde est, dans la liqueur, d'un cendré bleuâtre, avec le bord des plis de la peau blanc. M. de Castelnau a rapporté ce Batracien ophiosome de Sabara, dans la province de Minas-Geraës (Brésil), où ce naturaliste l'a dessiné sur le frais, avec les teintes à peu près les mêmes, mais beaucoup plus vives, que celles que nous venons d'indiquer plus haut.

Cette espèce se trouve aussi dans plusieurs autres endroits de l'Amérique du Sud; elle paraît y être particulière.

Ordre des ANOURES.

SOUS-ORDRE DES ANOURES.

LES PHANÉROGLOSSES.

Famille des RANIFORMES.

Genre CYSTIGNATHE. — *CYSTIGNATHUS*, Wagler.

CYSTIGNATHE OCELLÉ (*Cystignathus ocellatus*, Wagler).

Rana gigas, Spix, *Rept. Brés.*, p. 25, pl. 1. — *Rana pachypus*, Spix, *loc. cit.*, p. 26, pl. 2, fig. 1 et 2, et *juvenis*, p. 26, pl. 3, fig. 1. — *Rana mystacea*, Spix, *loc. cit.*, p. 27, pl. 3, fig. 2 et 3. — *Rana coriacea*, Spix, *loc. cit.*, p. 29, pl. 5, fig. 2. — *Rana pygmæa*, Spix, *loc. cit.*, p. 30, pl. 6, fig. 1. — *Rana pachypus*, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*, t. I, p. 540. — *Rana sibilatrix*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 34, fig. 1. — *Cystignathus ocellatus*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. II, p. 78. — *Cystignathus ocellatus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, p. 396, fig. 4, la bouche ouverte pour montrer la langue et les dents.

Les dents vomériennes disposées sur deux rangs transversaux plus ou moins allongés en arcs brisés; la langue en forme de cœur, c'est-à-dire un peu rétrécie en avant et légèrement échancrée en arrière; les arrière-narines et les trompes d'Eustachi assez grandes; les orteils, qui sont longs et grêles, réunis l'un à l'autre à leur base seulement par une très petite membrane, qui s'étend en bordure ou

pli le long de leurs faces latérales; la peau du dos offrant des renflements glanduleux longitudinaux chez les jeunes sujets, lisse chez les adultes, avec de grosses glandes sur les flancs de ces derniers, sont les particularités les plus notables que présente ce Batracien. Il faut noter aussi la grosseur de la tête, quelquefois longue et épaisse, d'autres fois au contraire courte et déprimée; le museau tantôt pointu, tantôt court; le chanfrein légèrement bombé, parfois plat ou même creusé d'un sillon au milieu; le canthus rostralis distinct, très prononcé; le tympan médiocrement grand, circulaire; enfin, les yeux grands, latéraux et protubérants au-dessus du crâne.

La tête, le tronc et les membres sont, en dessus, d'une couleur brune grisâtre ou d'une teinte roussâtre, avec des ocelles ou taches noires plus ou moins allongées, parfois arrondies et disposées par séries longitudinales sur le dos, les flancs et les membres, où ces taches prennent la forme de larges bandes transversales. Les côtés du museau sont marqués d'une bande noire, qui s'étend de l'angle antérieur de l'œil, sur le bord du maxillaire, en passant par la narine; une autre bande, de la même couleur, dirigée obliquement, prend naissance au bord inférieur et postérieur de l'orbite, et va finir à l'épaule. La région inter-orbitaire offre aussi une tache élargie, semblable aux bandes dont nous venons de parler. La gorge et la poitrine sont blanches, ainsi que l'abdomen, dont les parties postérieures sont le plus souvent nuancées de brun et de grisâtre, particulièrement à l'endroit des cuisses.

Cette belle et grande espèce de Cystignathe, à formes sveltes et élancées, se trouve dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a rapportée du Brésil et de Demerary, dans la Guyane anglaise.

CYSTIGNATHE LABYRINTHIQUE (*Cystignathus labyrinthicus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XVI, *a*.)

Rana labyrinthica, Spix, *Rept. Brés.*, p. 31, pl. 7, fig. 1 et 2.—*Cystignathus ocellatus*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. II, p. 678. — *Cystignathus labyrinthicus*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 407.

Le Cystignathe labyrinthique est une espèce à corps lourd, trapu et ramassé, qui ressemble peut-être encore plus qu'aucune autre de ses congénères à celle que nous venons de décrire dans le chapitre précédent, le Cystignathe ocellé, par l'ensemble de ses formes extérieures; mais elle n'a pas, comme ce dernier, les dents vomériennes partagées en deux rangs en arcs brisés, mais simplement courbées sur une ligne transversale. Sa tête est aussi volumineuse, bien que plus large et plus plate. Ses membres sont plus courts, plus gros, et ses doigts et ses orteils moins longs, plus forts, les uns et les autres offrant des tubercules plus saillants sous leurs articulations; les renflements ou cordons glanduleux qui bordent son dos de chaque côté paraissent moins larges, plus faibles, et les verrues ou glandules

des flancs au contraire plus grosses. En outre, l'espèce dont nous parlons porte deux protubérances ou tubercules oblongs au métatarse, tandis qu'il n'y en a jamais qu'un, mais de même forme, chez celle que nous lui comparons. Du reste, le Cystignathe labyrinthique a, comme le Cystignathe ocellé, le museau pointu ou obtus, suivant les individus qu'on examine; le canthus rostralis très proéminent, le chanfrein parfois bombé ou bien creusé d'un sillon au milieu, les yeux grands et saillants; la langue cordiforme, à peine rétrécie en avant et faiblement échancrée à son bord postérieur; le tympan bien distinct, de moyenne grandeur; l'ouverture des arrière-narines et celle des trompes d'Eustachi assez grandes; enfin, les orteils réunis l'un à l'autre seulement à leur base par un rudiment de membrane.

Cette grande espèce de Batracien anoure a tout le dessus du corps d'un brun clair, offrant de grandes marbrures brunes très foncées ou noirâtres, couleur qui s'étend en larges bandes transversales sur la face supérieure des membres postérieurs, dont le derrière des cuisses est marbré de noir, sur un fond rouge, nettement prononcé. Le dessus des membres antérieurs est tacheté de noir. Les flancs présentent une teinte rosée. La gorge et la poitrine sont colorées en brun; mais le ventre et le dessous des quatre membres sont jaunes, couverts de taches ou de raies noirâtres, irrégulières dans leur forme, plus ou moins dilatées en long ou en large, quelquefois isolées, d'autres fois contiguës, le plus généralement confluentes ou s'anastomosant entre elles de diverses manières, et dont l'ensemble produit une sorte de labyrinthe, comme l'indique la dénomination spécifique sous laquelle nous désignons ici cette espèce.

Le Cystignathe labyrinthique, parfaitement représenté à la planche 16 de notre Atlas, est particulier au Brésil. M. de Castelnau en a rapporté à notre Musée plusieurs individus, qu'il a recueillis dans la province de Goyaz. Cette espèce se trouve très probablement aussi dans d'autres contrées de l'Amérique du Sud, sans pourtant que nous en ayons la certitude.

Famille des HYLÆFORMES.

Genre RAINETTE. — *HYLA*, Laurenti.

RAINETTE PATTE-D'OIE (*Hyla palmata*, Daudin).

Hyla palmata, Daud., *Hist. nat. Rain.*, *Gren.*, *Crap.*, p. 38, pl. 14. — *Hyla pardalis*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 34, pl. 8, fig. 3. — *Hyla faber*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 33, fig. 1 et 2. — *Hypsiboas palmata*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. I, p. 73. — *Hyla palmata*, Dum., Bib. *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 544.

Le corps de cet Anoure hylæforme est allongé et grêle, surtout vers sa région postérieure. Sa tête est grande, plus large que longue et très déprimée; ses côtés

forment un angle aigu, arrondi ou un peu tronqué à son extrémité antérieure. Les yeux sont grands, protubérants au-dessus du crâne, et les régions frénales hautes et penchées en dedans l'une vers l'autre; ces dernières forment une cavité distincte entre les narines et les yeux. Le canthus rostralis est saillant et aigu. La langue a une forme ovale ou celle d'un disque triangulaire; elle est unie, mince et sans aucune échancrure. Les dents vomériennes, ou plutôt les deux rangées qu'elles constituent sont disposées de manière à représenter ensemble un chevron ou demi-disque; elles occupent l'intervalle que laissent entre elles les arrière-narines. Celles-ci sont fort grandes, ovales. La peau qui enveloppe le corps de cette espèce est complétement lisse, ainsi que les membres, à l'exception des régions fémorales inférieures, qui sont couvertes de petits granules. Le ventre aussi est partout granuleux. Les doigts, dont les épatements terminaux ont un diamètre à peu près égal à celui du tympan, sont palmés dans la moitié de leur longueur; les orteils, au contraire, le sont presque entièrement. Le disque terminal de ceux-ci est plus petit, moins dilaté que celui des doigts.

Le mode de coloration des individus de cette espèce est sujet à varier. Les uns ont les parties supérieures du corps soit blanchâtres, soit grisâtres, avec une raie longitudinale d'un brun marron sur le milieu de la tête et du dos; le plus souvent des lignes également brunes sur les flancs et la face postérieure des cuisses, et des bandes en travers des membres. Les autres sont, en dessus, d'une teinte fauve, relevée par des bandes transversales brunes, de largeur et de longueur diverses, parfois distinctes les unes des autres, d'autres fois, au contraire, confondues entre elles. Tous ont le dessous de la mâchoire inférieure bordé de blanc, ainsi que le pli de la peau situé sous le tympan. En général, le dessus des avant-bras présente une teinte brune; le bord externe de ceux-ci, ainsi que celui du tarse, est parcouru par un ruban blanc. Le devant de la jambe est piqueté ou ponctué de blanc sur un fond semblable à celui du dessous des avant-bras. Chez les uns et chez les autres individus de la Rainette patte-d'oie dont nous venons de décrire les différentes couleurs, tout le dessous du corps est blanchâtre, si ce n'est pourtant la gorge, qui est le plus ordinairement nuancée de brun. Certains individus aussi ont les régions supérieures du corps colorées en violet bleuâtre, les flancs et la face postérieure des cuisses rayés de brun, et l'abdomen d'un jaune uniforme.

Cette grande espèce d'Hylæforme est particulière aux contrées méridionales de l'Amérique du Sud, où elle paraît être assez commune dans certaines parties de cette vaste région. Notre Musée l'a reçue du Brésil par M. de Castelnau, qui dit que le coassement qu'elle fait entendre est très fort et très bruyant.

RAINETTE BORDÉE DE BLANC (*Hyla albo-marginata*, Spix).

Hyla albo-marginata, Spix, *Rept. Brés.*, p. 33, pl. 8, fig. 1. — *Hypsiboas albo-marginatus*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. II, p. 27. — *Hyla albo-marginata*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 555.

Cette Rainette a les formes grêles et élancées de la plupart des espèces de son genre. Sa tête est courte, très comprimée et plate en dessus; elle est coupée perpendiculairement de chaque côté en arrière des yeux, et se termine par un museau en angle un peu aigu, dont l'extrémité est arrondie. Les régions frénales sont hautes et légèrement penchées l'une vers l'autre; le canthus rostralis est très marqué, quoique arrondi. La Rainette bordée de blanc a les yeux grands, latéraux et protubérants au-dessus du crâne; leur diamètre a le double de celui du tympan, qui est circulaire. La langue est ovalaire dans sa forme, entière; elle est tronquée en arrière et creusée de petits sillons longitudinaux. Les arrière-narines sont fort grandes, ovalaires et écartées l'une de l'autre; les dents qui arment les os du vomer sont disposées sur deux rangs obliques, assez courts et à peine interrompus au milieu. Il existe un pli de la peau qui va, en ligne droite, du bord postérieur de l'œil jusque sur l'épaule. Toutes les parties supérieures du corps sont lisses, à l'exception du ventre et du dessous des cuisses, qui sont couverts de petits tubercules granuleux. Les bras sont moins gros que les avant-bras; les doigts sont réunis à leur base par une membrane très courte, et à peine sensible entre le premier et le second doigt. Les orteils offrent, au contraire, une palmure assez développée, et qui les réunit dans plus de la moitié de leur longueur. Le disque ou épatement terminal de ceux-ci, de même que celui des doigts, est aussi grand que le tympan. Les uns et les autres ont des renflements sous-articulaires bien développés.

Le dessus du corps de cet Hylæforme est fauve ou rougeâtre, très finement pointillé de brun. Le haut des flancs est le plus souvent bordé de blanc. Cette dernière couleur est aussi celle des épaules, du dessous des membres, du bord des paupières et du pli cutané situé en arrière de chaque œil. La gorge est blanchâtre, comme l'abdomen, dont la région moyenne paraît jaunâtre.

La Rainette bordée de blanc, comme l'espèce précédente, est originaire de l'Amérique du Sud, dont elle habite très probablement la plupart des contrées, mais sans que nous puissions cependant l'affirmer. M. de Castelnau l'a rapportée du Brésil à notre Musée.

RAINETTE DE LANGSDORFF (*Hyla Langsdorffii*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XVII, fig. 1, *a*.)

Hyla Langsdorffii, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 557.

La Rainette de Langsdorff a la tête déprimée, ayant la forme d'un ovale fortement tronqué ou coupé carrément en arrière, et les régions tympaniques perpen-

diculaires. Les narines sont très saillantes, ovales, dirigées obliquement en arrière et situées à l'extrémité du museau, qui est convexe en dessus, et dont les côtés forment un angle presque aigu, arrondi au bout. Les régions frénales, hautes et légèrement penchées en dedans, sont, ainsi que le front, concaves et creusées longitudinalement sous le canthus rostralis, qui est bien prononcé, quoique arrondi, et se rapprochant sur le bout du museau en un angle obtus avec celui du côté opposé; il est, comme le disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*, marqué de petits enfoncements dont les bords, relevés en saillies, s'anastomosent entre eux d'une manière régulière : c'est à l'extrémité postérieure de ce canthus rostralis que se trouve située une ligne qui se réunit en angle obtus, sur l'occiput, avec sa congénère. Les yeux sont latéraux, assez grands et saillants au dehors du bord orbitaire supérieur. Le tympan est circulaire et assez grand. Le vomer produit deux saillies, armées d'un rang de petites dents : ces saillies sont séparées l'une de l'autre et situées entre les arrière-narines, qui sont grandes et de forme ovalaire. La langue est mince, entière et a la forme d'un ovale tronqué en arrière. Toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de tubercules coniques, excessivement petits; sur la tête et sur les membres, ils prennent la forme d'épines. La poitrine et la gorge en ont aussi, mais de convexes. Les membres de devant et ceux de derrière sont lisses en dessous, à l'exception de la face postérieure des cuisses, dont la peau, comme celle du ventre, est hérissée de petits tubercules coniques et pointus. Les doigts, chez cette espèce, sont palmés dans la moitié de leur longueur, et les orteils, au contraire, garnis d'une membrane natatoire qui s'étend jusqu'à la dernière phalange. Les uns et les autres sont aplatis, et les pelotes ou disques qui les terminent arrondis et d'un diamètre égal au moins à celui du tympan. La peau forme une sorte de petite crête ou membrane découpée en feston le long du bord externe de l'avant-bras et du quatrième orteil.

Les parties supérieures de la tête, du corps et des membres, chez cette Rainette, espèce à formes grêles et élancées, sont clair-semées de petits points blancs, et, de plus, marbrées de gris, de brun clair et de brun foncé; cette même teinte brune foncée se dilate en taches transversales sur les membres, et en forme une grande un peu au-dessous de l'orifice anal, dont le contour est d'un blanc d'argent et marqué de chaque côté de fines réticulations noires. Les régions inférieures offrent toutes une couleur blanchâtre, peut-être jaunâtre, pendant la vie de l'animal.

La Rainette de Langsdorff est particulière au Brésil, seul pays d'où elle nous soit connue jusqu'à présent encore, et où M. de Castelnau l'a vue et dessinée, sur les bords du rio Araguay, province de Goyaz.

RAINETTE RÉTICULAIRE (*Hyla venulosa*, Daudin).

Hyla venulosa, Daud., *Hist. nat. Rain.*, *Gren.*, *Crap.*, p. 35, pl. 13. — *Hyla zonalis*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 41, pl. 12, fig. 1. — *Hyla bufonia*, Spix, *loc. cit.*, p. 42, pl. 12, fig. 2. — *Hypsiboas venulosus*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. II, p. 11, p. 72. — *Hyla venulosa*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 560.

Ce Batracien anoure est une espèce à formes plutôt un peu trapues qu'élancées. Il a la tête courte, large et épaisse. Son museau est court, large, comme coupé carrément au bout et convexe; aussi le canthus rostralis est-il à peine marqué et fortement arrondi. Le front est plat, ainsi que l'espace inter-orbitaire et le chanfrein. La région occipitale est légèrement bombée, et creusée au milieu et en long d'un sillon qui se prolonge un peu sur le dos; les régions frénales sont hautes, faiblement concaves en arrière des narines et presque verticales ou très peu penchées en dedans. Les yeux sont latéraux, font une saillie très prononcée au-dessus du crâne. Le tympan est médiocre, circulaire et surmonté d'un gros pli cutané qui se prolonge jusqu'à l'épaule. La langue est grande; elle est arrondie en avant, tandis qu'en arrière elle est très légèrement échancrée ou simplement infléchie. Les dents qui arment le vomer sont situées entre les arrière-narines, au niveau de leur bord postérieur, sur une rangée transversale, courte et à peine interrompue au milieu. La peau du corps est semée de tubercules ou mamelons assez petits sur la tête et le dos, plus gros sous la gorge et la poitrine, et particulièrement sur les parties latérales de la nuque et le long des côtés du dos. D'autres tubercules, ayant l'apparence de granules arrondis, revêtent le ventre et le dessous des cuisses; mais les faces supérieure et inférieure des membres sont lisses. Le tympan est surmonté d'un gros pli cutané, qui prend naissance à l'angle postérieur de l'œil et se termine à la région scapulaire. Les doigts, qui sont très déprimés, ne sont palmés que dans le tiers de leur longueur; les orteils, qui présentent la même forme aplatie, le sont, au contraire, jusqu'à la dernière phalange. Les uns et les autres ont la dilatation discoïdale de leur extrémité d'un grand diamètre.

La tête, le dessus et les côtés du tronc de cette espèce présentent un mélange de grandes et de petites taches confluentes, de bandes ou raies brunes, fauves ou marron, sur un fond plus clair, quelquefois brun ou noirâtre, et qui forment sur ces parties une sorte de réseau irrégulier. Les membres sont le plus souvent marqués en travers de larges bandes brunes. Tout le dessous du corps de l'animal est coloré en blanc jaunâtre.

La Rainette réticulaire est originaire de l'Amérique méridionale. M. de Castelnau l'a rapportée du Brésil, province de Goyaz.

RAINETTE MARBRÉE (*Hyla marmorata*, Daudin).

Hyla marmorata, Daud., *Hist. nat. Rain.*, *Gren.*, *Crap.*, p. 54, pl. 12, fig. 1 et 2.— *Lophopus marmoratus*, Tschudi, *Classif. Batrac.*, *Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, II, p. 73. — *Hyla marmorata*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 571.

Ce petit Batracien a les formes presque aussi trapues et aussi élancées que celles de l'espèce qui précède, la Rainette réticulaire. Il a la tête courte, épaisse; le museau convexe, arrondi horizontalement et transversalement; le chanfrein plat, ainsi que le vertex et l'occiput, qui forment ensemble une surface un peu inclinée en avant. Le canthus rostralis est peu sensible, étant fortement arrondi; l'espace inter-nasal est légèrement creusé en gouttière; les régions frénales hautes, convexes, et les côtés postérieurs de la tête perpendiculaires. Les yeux de la Rainette marbrée sont grands, latéraux et proéminents au-dessus du crâne. Son vomer est armé de dents disposées sur une forte rangée transversale, à peine interrompue au milieu, et qui de chaque côté occupe l'intervalle existant entre les arrière-narines. Le tympan est de moyenne grandeur et circulaire. La langue est grande, épaisse et a une forme presque arrondie; elle est un peu échancrée en angle légèrement obtus en arrière, où elle est à peine libre. La peau qui enveloppe le corps est parsemée de petites verrues coniques, plus nombreuses sur la tête et sur les flancs que sur le dos, et pareilles pour la forme à celles qui hérissent la gorge et la poitrine. Le ventre et la face postérieure des cuisses sont couverts de petits granules arrondis; mais les autres parties des membres, en dessus et en dessous, sont lisses. Le bord externe de l'avant-bras et celui du tarse, seulement chez les sujets adultes, sont garnis d'une crête longitudinale festonnée. L'aisselle présente une expansion cutanée triangulaire. Les doigts et les orteils sont médiocrement allongés, mais très fortement déprimés; les uns et les autres offrent une palmure plus grande, plus développée que dans aucune autre espèce du même genre, et qui ne laisse de libre que l'avant-dernière phalange.

Tout le dessus du corps de cette Rainette est grisâtre, quelquefois roussâtre, d'autres fois olivâtre, ou bien encore violacé, avec des taches confluentes ou s'anastomosant entre elles de manière à former des marbrures. Les membres, en dessus, sont marqués en travers de bandes brunes. Les régions inférieures de l'animal sont jaunâtres, tachetées ou ponctuées de noir.

La patrie de ce Batracien anoure est l'Amérique méridionale, dont il habite, à ce qu'il paraît, les différentes contrées; nous le connaissons de Cayenne, de Surinam et du Brésil, où M. de Castelnau l'a vu et dessiné, dans les environs de Rio-de-Janeiro.

RAINETTE A BOURSE (*Hyla marsupiata*, Duméril et Bibron).

Hyla marsupiata, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 598, pl. 98, fig. 1 et 2.

L'existence d'une poche sur la région lombaire de cette espèce, et très probablement destinée à loger les œufs pendant un temps plus ou moins long, après la ponte, comme le disent les auteurs qui ont parlé de cette Rainette, la distingue éminemment de toutes les autres Hylæformes. Sa tête est courte, plate et élargie en arrière; ses côtés, qui sont légèrement déclives, se rapprochent l'un de l'autre de manière à former un angle obtus, arrondi au bout. Les régions frénales sont hautes, penchées l'une vers l'autre et creusées en arrière des ouvertures nasales. La face supérieure de la tête serait tout à fait plane sans les deux saillies, assez prononcées, que les yeux, qui sont grands, y font. Le canthus rostralis est bien marqué et se rapproche en angle obtus avec son congénère sur le bout du museau, qui est convexe. Le tympan est petit et circulaire. La langue est grande, presque arrondie, ou très légèrement échancrée en arrière, où elle est libre dans les deux tiers de sa longueur. Les dents vomériennes constituent deux rangées ou plutôt une seule, à peine interrompue au milieu et située entre les arrière-narines. Les doigts sont légèrement déprimés, faibles et étroits, avec un rudiment de membrane entre les trois derniers doigts. Les orteils, faiblement aplatis, minces et étroits aussi, ont une palmure excessivement courte. Les disques qui terminent ces doigts et ces orteils sont petits et peu développés. La peau du dos et des flancs est couverte de petits tubercules glanduleux, aplatis et poreux, ainsi que celle de la poitrine et du ventre; mais les membres, en dessus et en dessous, sont lisses, excepté la région postérieure des cuisses, où la peau se montre finement granuleuse. Un faible pli cutané surmonte le tympan, et il en existe un autre de même nature à chaque angle de la bouche.

Les régions supérieures du corps des individus appartenant à cette espèce sont d'une teinte grise foncée, nuancée de brun, ou bien encore verdâtre, suivant l'indication de M. de Castelnau. Tous, néanmoins, ont le canthus rostralis marqué d'une raie noire dans toute sa longueur; parfois aussi il existe une large bande, également noire, très faiblement bordée de blanc dans sa partie supérieure, qui prend naissance derrière l'œil et se prolonge jusqu'à l'origine de la cuisse. Quelques petites taches ou points blancs sont semés sur la région anale, ainsi que sur la face postérieure des cuisses et le dessous du tarse. Les flancs sont vermiculés de brun ou de noirâtre, comme le ventre, qui est d'un brun clair.

La Rainette à bourse est originaire du Pérou; nous la connaissons de Cuzco et de Quito. Elle se trouve aussi au Brésil, où M. de Castelnau l'a vue et dessinée.

Genre PHYLLOMÉDUSE. — *PHYLLOMEDUSA*, Wagler.

PHYLLOMÉDUSE BICOLORE (*Phyllomedusa bicolor*, Wagler).

Phyllomedusa bicolor, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 629, pl. 90, fig. 2, *a*, *b*, *c*.

Cette espèce de Batracien anoure, d'après laquelle a été établi le genre Phyllo-méduse, est encore la seule connue de ce genre; MM. Duméril et Bibron, qui l'ont décrite dans leur *Histoire naturelle des Reptiles*, sous le nom que nous indiquons ici, lui assignent les caractères suivants :

Tête grande, déprimée, à côtés antérieurs formant un angle obtus, faiblement arrondi ou même tronqué au sommet; régions frénales perpendiculaires ou à peine penchées l'une vers l'autre; canthus rostralis distinct, sub-aigu. Yeux grands, très peu protubérants au-dessus du crâne. Tympan grand, circulaire; trompes d'Eustachi médiocres. Langue grande, allongée, piriforme, entière, libre dans la moitié postérieure de sa longueur. Dents vomériennes disposées sur deux rangées obliques, situées entre les arrière-narines. Doigts et orteils faiblement déprimés, sans membrane natatoire, et à disques terminaux assez dilatés. Le premier doigt et les deux premiers orteils opposables les uns aux autres. Parties supérieures du corps toutes lisses, ainsi que les membres en dessus et en dessous, à l'exception de la face inférieure des cuisses, qui est couverte de petits tubercules glanduleux, et semblables à ceux de la région ventrale. Dessus du corps bleu; flancs et cuisses tachetés de blanc.

Nous nous bornons à l'indication de ces caractères, renvoyant, pour tous les autres détails descriptifs des autres parties du corps, à l'ouvrage des deux auteurs que nous venons de citer.

Cette belle et grande espèce, à formes grêles et élancées, est particulière à l'Amérique du Sud, dont elle habite les diverses contrées. Les provinces de Rio-de-Janeiro et de Minas-Geraës sont les parties du Brésil où M. de Castelnau l'a recueillie et dessinée avec les mêmes couleurs, ou à peu près les mêmes, que celles que nous avons indiquées dans la diagnose.

Famille des BUFONIFORMES.

Genre DENDROBATE. — *DENDROBATES*, Wagler.

DENDROBATE SOMBRE (*Dendrobates obscurus*, Duméril et Bibron).

(Atl. Rept., pl. XVII, fig. 2, *a*, *b*.)

Dendrobates obscurus, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 655.

Le Dendrobate sombre a les formes médiocrement allongées; la tête courte, déprimée; le museau large, épais, très obtus, faiblement arrondi à son extrémité

et en travers; les yeux grands, tout à fait latéraux, à peine protubérants en dehors du bord orbitaire supérieur; les régions frénales hautes, verticales, ainsi que les côtés postérieurs de la tête; le canthus rostralis peu marqué; la langue oblongue, arrondie ou sans échancrure à ses deux bouts et libre dans sa moitié postérieure; le tympan circulaire, très distinct, mais de moyenne grandeur. Le Dendrobate sombre manque de dents au palais, comme les autres Dendrobates, qui ont la peau du corps plus ou moins épaisse; cette peau, chez l'espèce dont nous parlons, n'est pas, non plus que dans le *Dendrobate peint*, lisse, comme l'est celle du *Dendrobate à tapirer*, mais, au contraire, semée de nombreux tubercules arrondis ou ovalaires sur la tête et sur la région dorsale, de chaque côté de laquelle il existe un faible pli ou renflement glanduleux, qui s'étend, en ligne droite, depuis le bord postérieur de l'œil jusqu'à la naissance de la cuisse. Les membres, en dessus et en dessous, sont lisses. Les doigts et les orteils sont plutôt un peu déprimés qu'arrondis, faibles et complétement dépourvus de membrane natatoire; ces organes sont dilatés à leur extrémité en un disque presque triangulaire, fort petit, et présentant, comme le disent les auteurs de l'*Erpétologie générale*, trois papilles renflées, une grande transverso-ovalaire en dessous, deux petites sub-circulaires en dessus. Le premier doigt des pattes antérieures est un peu plus long que le second.

Cette espèce est partout d'une couleur foncée uniforme, un peu plus claire en dessous du corps qu'en dessus. Les renflements glanduleux qui s'étendent de chaque côté du dos présentent une faible teinte blanchâtre.

Le Dendrobate que nous avons fait représenter à la planche XVII, fig. 2, de notre Atlas erpétologique, est une très petite espèce brésilienne, que M. de Castelnau a recueillie dans la province de Matto-Grosso.

Genre CRAPAUD. — *BUFO*, Laurenti.

CRAPAUD AGUA (*Bufo agua*, Daudin).

Bufo agua, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 703.

Cette espèce, que Daudin a le premier établie sous le nom que nous donnons ici, ayant été décrite d'une manière complète par MM. Duméril et Bibron dans leur *Histoire naturelle des Reptiles*, nous ne ferons seulement que rappeler les principaux caractères que lui assignent ces auteurs.

Ces caractères sont : Premier doigt un peu plus long que le second; bord orbitaire faisant en avant, au-dessus et en arrière de l'œil, une forte saillie arrondie, à laquelle viennent se souder, par une de leurs extrémités, deux autres saillies ou carènes osseuses également arrondies, dont l'une, très courte, est située en long au-dessus du tympan, et l'autre, deux fois plus longue et oblique, occupe, à partir du bout du museau, toute la ligne du canthus rostralis. Bord libre de la mâchoire supérieure tranchant, faiblement échancré au milieu. Parotides énormes,

rhomboïdales ou ovalaires, placées obliquement en travers des épaules. Tympan grand, bien distinct. Une double série de pustules plus fortes que les autres sur la région dorsale. Orteils demi-palmés; une très faible saillie cutanée le long du bord interne du tarse.

Nous renvoyons, pour tous les autres détails d'organisation qui concernent cette espèce, à la description qu'en ont donnée les auteurs que nous venons de citer.

Ce crapaud, le plus grand de toutes les espèces connues de Batraciens de l'ordre des Anoures, appartient à la plupart des contrées de l'Amérique du Sud. Il est surtout très commun, à ce qu'il paraît, à la Guyane et au Brésil, d'où M. de Castelnau en a rapporté à notre Musée plusieurs individus, qu'il a dessinés et recueillis dans les divers points des provinces de Rio-de-Janeiro, de Goyaz et de Minas-Geraës. Il se trouve aussi aux Antilles.

CRAPAUD A OREILLES NOIRES (*Bufo melanotis*, Duméril et Bibron).

Bufo dorsalis?, Spix, *Rept. Brés.*, p. 46, pl. 17, fig. 1. — *Bufo dorsalis*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 88. — *Bufo melanotis*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 710.

La tête de cette espèce est triangulaire dans son contour horizontal, plus large que longue et assez déprimée; elle est très peu déclive sur les côtés, qui sont presque perpendiculaires, et présente une excavation produite par la saillie ou carène osseuse, à peine apparente et arrondie, qui existe, de chaque côté du vertex, sur le bord orbitaire supérieur. Le museau est court, arrondi et rétréci au-devant des yeux, qui sont grands, tout à fait latéraux, mais peu saillants au-dessus du crâne. Le canthus rostralis est anguleux et saillant. La langue est allongée, elliptique, un peu rétrécie en avant, entière à ses deux bouts, et libre postérieurement dans une certaine portion de son étendue, absolument comme celle des autres espèces de crapauds. Le tympan, distinct au travers de la peau, est circulaire et grand. Il existe au-dessous de celui-ci une petite parotide; cette glande, percée de pores très distincts les uns des autres et couverte de tubercules saillants, est de forme ovalaire et située un peu obliquement sur le haut de l'épaule.

Le Crapaud à oreilles noires a la peau de la tête, du cou et du dos hérissée de tubercules coniques, pointus, très petits et pareils à ceux qui revêtent le dessus des membres. Les parties latérales du tronc portent, à partir de l'extrémité postérieure des parotides jusqu'au milieu des flancs, une série de tubercules de même forme, mais plus gros, que ceux de la surface du corps. Il y en a aussi de semblables en arrière des angles de la bouche. Toutes les régions inférieures du corps, sans exception, sont couvertes de très petits tubercules glanduleux, qui leur donnent l'apparence granuleuse. Les doigts et les orteils sont grêles,

presque cylindriques, renflés à leur extrémité en une sorte de petite calotte de peau coriace, comme chez la plupart des autres espèces de crapauds, et garnis de gros renflements sous leurs articulations. Les uns sont complétement libres, mais les autres offrent une forte membrane qui les réunit, les trois premiers à peine dans la moitié de leur longueur, et les deux derniers à leur base seulement. Les tarses portent le long de leur bord interne de petites éminences coniques.

Cette espèce, à formes trapues, comme la plupart de ses congénères, présente quelques modifications dans la manière dont les individus qui s'y rapportent sont colorés. Les uns ont tout le dessus du corps d'une couleur brune, plus ou moins verdâtre, avec une ligne blanchâtre sur le milieu du dos; d'autres l'ont fauve, marqué à droite et à gauche d'une série de petites taches noires et d'une raie ou d'une ligne également noire au-dessous des parotides. Tous ont les régions postérieures de la tête ou tympaniques couvertes d'une grande tache noire, qui justifie bien l'épithète latine de *melanotis* ou *à oreilles noires*, sous laquelle l'ont désignée MM. Duméril et Bibron. Les membres, en dessus, sont marques de taches brunes, réunies en bandes transversales. Toutes les régions inférieures offrent une teinte d'un blanc grisâtre, parfois piquetées ou finement tachetées de noir.

Ce crapaud est particulier à l'Amérique méridionale, dont il paraît habiter toutes ou presque toutes les parties de cette vaste région, mais nous ne le connaissons encore que de la Guyane française et du Brésil : notre Musée en possède plusieurs individus qui ont été recueillis dans le dernier de ces deux pays par M. de Castelnau.

CRAPAUD PERLÉ (*Bufo margaritifer*, Daudin).

Bufo margaritifer, Daud., *Hist. Rain.*, *Gren.*, *Crap.*, p. 85, pl. 33, fig. 1. — *Bufo naricus*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 49, pl. 16, fig. 2. — *Bufo nasutus*, Spix, *loc. cit.*. p. 50, pl. 16, fig. 3. — *Bufo acutirostris*, Spix, *loc. cit.*, p. 52, pl. 21, fig. 3.—*Bufo oxyrhynchus*, princ. Maxim. Neuw., *Abbild. Naturg. Braz.*, pl. 88, fig. 3. — *Bufo margaritifer*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 718.

Le Crapaud perlé est remarquable par la crête osseuse qui existe de chaque côté du crâne, depuis le bord antérieur de l'orbite jusqu'à la parotide, mais dont le développement plus ou moins considérable paraît dépendre de l'âge, attendu que cette crête est à peine sensible chez les très jeunes sujets, et très élevée au contraire chez les individus adultes. Il faut noter aussi que l'accroissement de la lame dont nous parlons se fait d'une manière plus marquée chez les femelles que chez les mâles. Cette même lame verticale donne naissance, à sa face interne et dans sa partie correspondante à l'œil, à une arête ou branche également osseuse, qui suit une direction oblique jusque vers la région occipitale, où l'on voit quel-

ques petits tubercules solides. La tête de ce crapaud est déprimée, plus large que longue, triangulaire dans son contour horizontal et concave sur le milieu du crâne; ses côtés, qui sont presque perpendiculaires, se rapprochent l'un de l'autre de manière à former un angle aigu, dont le sommet se trouve être le bout du museau. Celui-ci est court, tronqué et relevé dans sa ligne médiane d'un pli cutané perpendiculaire. Les régions tympaniques sont hautes et très déclives. Le canthus rostralis est bien prononcé et presque aigu. Le tympan, de forme ovalaire, est assez grand et bien visible. Les parotides sont ovalaires ou allongées, situées presque obliquement en travers du haut de la région scapulaire et percées de pores bien apparents. La tête et le cou sont couverts de petits tubercules arrondis, comme les parotides. Il en existe de semblables sur toute la région dorsale, qui présente en outre, longitudinalement dans sa partie antérieure, plusieurs éminences divisées en deux portions; ces éminences ou tubérosités sont produites par les prolongements externes des apophyses épineuses, et sont plus ou moins développées selon que les individus eux-mêmes sont plus ou moins avancés en âge. En dessous, la gorge, la poitrine et le ventre sont garnis de glandes granuliformes, excessivement petites et serrées, ainsi que les membres, dont la face supérieure est hérissée de petites épines ou tubercules pointus. Un pli cutané règne de chaque côté des flancs, depuis la parotide jusqu'au genou. Les membres, quoique assez courts, sont un peu plus grêles que dans la plupart des autres espèces de crapauds. Les doigts, dont le premier est plus court que le second, sont minces, légèrement déprimés ou presque cylindriques, et leur extrémité terminale pourvue d'une enveloppe coriace; les orteils aussi, et de plus ils sont réunis entre eux dans la moitié ou un peu plus de la moitié de leur longueur par une membrane épaisse et peu extensible. Ces doigts et ces orteils, dont les bords sont comme dentelés, sont garnis de gros renflements ou tubercules arrondis sous chaque articulation des phalanges.

Parmi les *Crapauds perlés*, il en existe un assez grand nombre dont les parties supérieures du corps sont olivâtres, sans bandes ni taches d'aucune sorte; quelques-uns les ont fauves; d'autres d'une couleur roussâtre ou même d'une teinte brune claire, le plus souvent avec une bande médiane blanchâtre, qui s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'orifice anal. Chez certains individus, la ligne blanchâtre dont nous venons de parler est relevée de chaque côté du crâne et du dos par quelques taches brunes très foncées. En général, les côtés de la tête offrent des marbrures également brunes. Ordinairement une teinte blanchâtre uniforme, parfois aussi d'un gris sale, ou bien encore d'un brun foncé, règne sur toutes les régions inférieures du corps, dont la partie postérieure et les cuisses sont comme cachées ou perdues, pour ainsi dire, sous la peau fortement distendue qui l'enveloppe.

Cette espèce de crapaud se trouve à la Guyane, à la Mana, au Brésil et sans

doute aussi, mais sans que nous puissions l'affirmer, dans d'autres contrées de l'Amérique du Sud, où elle est particulière. M. de Castelnau l'a rapportée des environs de Rio-de-Janeiro.

SOUS-ORDRE DES ANOURES.

LES PHRYNAGLOSSES.

Famille des PIPÆFORMES.

Genre PIPA. — *PIPA*, Laurenti.

PIPA AMÉRICAIN (*Pipa americana*, Laurenti).

(Atl. Rept., pl. XVIII, *a*, *b*, *c*.)

Rana dorsigera, Schneid., *Hist. Amph.*, fasc. 1, p. 221, pl. 1 et 2. — *Pipa cururu*, Spix, *Rept. Brés.*, p. 53, pl. 22, fig. 1 et 2.— *Asterodactylus pipa*, Tschudi, *Classif. Batrac. Mém. Soc. sc. nat. Neuch.*, t. II, p. 90. — *Pipa americana*, Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VIII, p. 778, pl. 92, fig. 2 *a* et 2 *b*, pour les détails de la tête et des membres.

Le Pipa américain, par toute sa structure et son mode tout spécial de génération, est, sans aucun doute, le plus singulier, le plus extraordinaire du groupe des Batraciens anoures ou des espèces privées de queue. Il est du petit nombre de ceux qui manquent de langue, et qui ont été, à cause de cela, nommés *Phrynaglosses*. Il présente encore cette particularité que sa tête est courte, large, triangulaire dans sa forme, complétement confondue avec le tronc et plus déprimée encore que celui-ci, déjà considérablement aplati, quoique un peu convexe en dessus. Il est remarquable aussi par ses mâchoires dépourvues de dents, minces, aplaties et à peu près semblables à celles de l'espèce du genre Chélyde, parmi les Chéloniens de la sous-famille des Élodites pleurodères. Il faut encore noter, comme caractères essentiels, que le Batracien dont nous parlons manque de parotides ou de glandes sur les côtés du cou, que son tympan n'est pas visible au travers de la peau, et qu'à l'intérieur de la bouche on ne lui voit qu'un seul orifice des trompes d'Eustachi, excessivement petit et situé au milieu de la partie postérieure du palais, qui est, comme les mâchoires, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, dénué de dents. Ses yeux sont remarquables par leur extrême petitesse, verticaux, très écartés l'un de l'autre et protégés, pour ainsi dire, par un rudiment de paupière, au-dessus duquel s'élève un petit tubercule conique; ces organes de la vue sont situés sur les bords de la mâchoire supérieure, au milieu et de chaque côté de laquelle est fixé un petit barbillon ou prolongement de la peau; on voit aussi un appendice cutané, aplati en forme de palette à chaque angle de la bouche, qui est excessivement large. Les narines sont tubuleuses, percées horizon-

talement d'avant en arrière et situées sur les côtés du bout du museau, au-dessous duquel est suspendu un petit lambeau élargi et à bords festonnés ou dentelés. La peau qui enveloppe les différentes parties du corps du Pipa est couverte d'aspérités ou de grains solides, très fins et entremêlés de tubercules coniques, de nature cornée ou squameuse. Les membres du Pipa, portés tout à fait en dehors, sont inégaux en longueur et en grosseur. Les antérieurs, assez courts, sont grêles, arrondis, terminés par quatre doigts effilés, droits et parfaitement libres ou dépourvus de membrane; tous sont divisés ou fendus à leur extrémité en quatre petites pointes bifides. Les postérieurs, peu longs, sont au contraire gros et forts; les doigts qui les garnissent sont cylindriques et faibles, comme ceux des pattes de devant, mais non divisés à leur pointe et entièrement palmés.

Le dessus du corps de cette espèce de Phrynaglosse est partout d'une couleur brune olivâtre, et le dessous d'un blanc grisâtre ou jaunâtre, ainsi que la face inférieure des membres; la gorge et l'abdomen sont quelquefois semés de petites taches noires.

Un des faits les plus intéressants, les plus extraordinaires de l'histoire du Pipa est, sans contredit, son mode de reproduction, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce chapitre. On lit dans les auteurs les détails qui suivent. Lorsque les œufs sont pondus, à la manière des autres Batraciens anoures, le mâle, après les avoir fécondés, les place sur le dos de la femelle, qui se rend ensuite à l'eau, où la peau, irritée par le contact immédiat de ces œufs, se gonfle et forme des cellules ou des loges dans lesquelles les petits subissent intérieurement leurs métamorphoses, et n'en sortent qu'après avoir acquis leur état parfait : c'est alors que la mère revient à terre.

Nous connaissons le Pipa de Surinam, de Demerary, de la Mana et de la Côte-Ferme; il se trouve sans doute aussi dans d'autres parties de l'Amérique du Sud.

Notre Musée en possède un exemplaire recueilli dans le second de ces pays par M. de Castelnau, et que nous avons fait représenter à la planche 18 de notre Atlas erpétologique.

Ce hideux, mais très intéressant Amphibien habite les lieux humides, sombres et ombragés. Les personnes qui l'ont observé avancent que sa chair sert de nourriture aux nègres.

TABLE DES REPTILES

DÉCRITS DANS CET OUVRAGE.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

REPTILES ÉCAILLEUX ou ORDINAIRES.

ORDRE DES TORTUES OU CHÉLONIENS.

FAMILLE DES TORTUES TERRESTRES OU CHERSITES.

TESTUDO. 1. T. tabulata, Walb. 1
2. T. carbonaria, Spix. 2

FAMILLE DES TORTUES PALUDINES OU ÉLODITES.

Sous-famille des Tortues paludines. — LES CRYPTODÈRES.

EMYS. 1. E. punctularia, Schweig. 3

Sous-famille des Tortues paludines. — LES PLEURODÈRES.

PODOCNEMIS. 1. P. expansa, Wagl. 4
2. P. Dumeriliana, Wagl. . . 4

PLATEMYS. 1. P. martinella, Dum., Bib. . 5
2. P. gibba, Dum., Bib. 6
3. P. Hilarii, Dum., Bib. . . . 7 1

CHELODINA. 1. C. flavilabris, Dum., Bib.. . 8 2

CHELYS. 1. C. matamata, Dum. 8

ORDRE DES LÉZARDS OU SAURIENS.

FAMILLE DES CROCODILIENS OU ASPIDIOTES.

ALLIGATOR. 1. A. sclerops, Cuv. 9
2. A. punculatus, Spix. 10

FAMILLE DES GECKOTIENS OU ASCALABOTES.

PLATYDACTYLUS. 1. P. theconyx, Cuv. . . . 11

HEMIDACTYLUS. 1. H. mabouia, Cuv. . . . 12

GYMNODACTYLUS. 1. G. humeralis. Guich. . 13 3 1

FAMILLE DES IGUANIENS OU EUNOTES.

Sous-famille des Iguaniens. — LES PLEURODONTES.

POLYCHRUS. 1. P. marmoratus, Cuv. . . . 14

ANOLIS. 1. A. chrysolepis, Dum., Bib . . . 15 4 1
2. A. punctatus, Daud. 16
3. A. nasicus, Dum., Bib. 17 4 2
4. A. transversalis, A. Dum. . . . 17

IGUANA. 1. I. tuberculata, Laur. 18

ENYALUS. 1. E. rhombifer, Wagl. 19
2. E. laticeps, Guich. 20 5
3. E. planiceps, Guich. 21 6

OPHRYOESSA. 1. O. superciliosa, Boié. . . . 22

UPERANODON. 1. U. ochrocollare, Dum., Bib. 23

HYPSIBATUS. H. agamoides, Wiegm. 24

ECPHYMOTES. 1. E. torquatus, Dum., Bib. . 25

DORYPHORUS. 1. D. flaviceps, Guich. 26 3 2
2. D. spinosus, Guich. 27 7 1

FAMILLE DES LACERTIENS OU AUTOSAURES.

Sous-famille des Lacertiens. — LES PLÉODONTES.

Groupe des Compressicaudes ou Cathétures.

CROCODILURUS. 1. C. lacertinus, Dum., Bib. 29

NEUSTICURUS. 1. N. bicarinatus, Dum., Bib. 30

Groupe des Conicicaudes ou Strongylures.

SALVATOR. 1. S. Merianæ, Dum., Bib. . . . 30
2. S. nigropunctatus, Dum., Bib. 31

AMEIVA. 1. A. vulgaris, Lichtenst. 32

CENTROPYX. 1. C. calcaratus, Wagl. . . . . 32.

FAMILLE DES CHALCIDIENS OU CYCLOSAURES.

ECPLEOPUS. 1. E. Gaudichaudii, Dum., Bib. 33 7 2

FAMILLE DES SCINCOIDIENS OU LÉPIDOSAURES.

Sous-famille des Scincoïdiens. — LES SAUROPHTHALMES.

DIPLOGLOSSUS. 1. D. Houttuynii, Coct. . . . 34

EUMECES. 1. E. Spixii, Dum., Bib. 35

OPHIODES. 1. O. striatus, Wagl. 36

FAMILLE DES AMPHISBÉNIENS OU GLYPTODERMES.

AMPHISBÆNA. 1. A. fuliginosa, Linn. 37
2. A. alba, Linn. 38
3. A. Pretrei, Dum., Bib. . . 38 8

LEPIDOSTERNON. 1. L. scutigerum, Dum., Bib. 39

ORDRE DES SERPENTS OU OPHIDIENS.

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

Les Aglyphodontes ou Azémiophides.

FAMILLE DES HOLODONTIENS.

Tribu des Holodontiens. — *Les Tortricides.*

TORTRIX. 1. T. scytale, Oppel. 40

FAMILLE DES APROTÉRODONTIENS.

Tribu des Aprotérodontiens. — *Les Boœides.*

BOA. 1. B. constrictor, Linn 41

EUNECTES. 1. E. murinus, Wagl. 41

XIPHOSOMA. 1. X. hortulanum, Wagl. . . . 42

EPICRATES. 1. E. cenchris, Dum., Bib. . . 43

FAMILLE DES CORYPHODONTIENS.

CORYPHODON. 1. C. pantherinus, Dum., Bib. 43

FAMILLE DES ISODONTIENS.

HERPETODRYAS. 1. H. fuscus, Dum., Bib. . 44
2. H. Boddaertii, Schleg. . 45

SPILOTES. 1. S. variabilis, Wagl. 45
2. S. coraïs, Dum., Bib. 46

FAMILLE DES LEPTOGNATHIENS.

STREMMATOGNATHUS. 1. S. Catesbyi, Dum., Bib. 47 9

FAMILLE DES DIACRANTÉRIENS.

LIOPHIS. 1. L. cobella, Wagl. 48
2. L. Merremii, Wagl. 49

HELICOPS. 1. H. angulatus, Wagl. 50

XENODON. 1. X. severus, Boié. 51
2. X. rhabdocephalus, Boié. . . 52
3. X. typhlus, Schleg. 53

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

Les Opisthoglyphes ou Aphobérophides.

FAMILLE DES OXYCÉPHALIENS.

OXYBELIS. 1. O. æneus, Wagl. 54

FAMILLE DES STÉNOCÉPHALIENS.

ELAPOMORPHUS. 1. E. flavo-torquatus, Dum., Bib. 55 10
2. E. Blumii, Wiegen. . . . 56

ERYTHROLAMPRUS. 1. E. venustissimus, Boié. 57

FAMILLE DES ANISODONTIENS.

LYCOGNATHUS. 1. L. leucocephalus, Dum., Bib. 58

FAMILLE DES SCYTALIENS.

SCYTALE. 1. S. coronatum, Merrem. 59
2. S. Neuwiedii, Dum., Bib. . . . 59

BRACHYRUTON. 1. B. plumbeum, Dum., Bib. 60
2. B. Glœlia, Dum., Bib. . . 61
3. B. occipito-luteum, Dum., Bib. 62 11

OXYRHOPUS. 1. O. trigeminus, Dum., Bib. . 62
2. O. clathratus, Dum., Bib. . 63 12
3. O. immaculatus, Dum., Bib. 64 13

FAMILLE DES DIPSADIENS.

IMANDOTES. 1. I. cenchoa, Dum., Bib. . . . 65

DRYOPHYLAX. 1. D. viridissimus, Dum., Bib. 66
2. D. Schottii, Dum., Bib. . . 68

DIPSAS. 1. D. annulata, Dum., Bib. 68
2. D. Nattereri, Wagl. 69

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

Les Protéroglyphes ou Apistophides.

FAMILLE DES CONOCERQUES.

ELAPS. 1. E. corallinus, Neuw. 70
2. E. frontalis, Dum., Bib. 71 14

SOUS-ORDRE DES SERPENTS.

Les Solénoglyphes ou Thanatophides.

FAMILLE DES CROTALIENS.

CROTALUS. 1. C. horridus, Linn. 72

BOTHROPS. 1. B. atrox, Wagl. 73
2. B. jararaca, Dum., Bib. . . . 74
3. B. Castelnaudi, Dum., Bib. . 75 15
4. B. alternatus, Dum., Bib. . . 76

SECONDE SOUS-CLASSE.

REPTILES AMPHIBIENS ou BATRACIENS.

ORDRE DES PÉROMÈLES.

SOUS-ORDRE DES PÉROMÈLES.

Les Ophiosomes.

FAMILLE DES CÉCILOIDES.

SIPHONOPS. 1. S. annulatus, Wagl. 77

ORDRE DES ANOURES.

SOUS-ORDRE DES ANOURES.

Les Phanéroglosses.

FAMILLE DES RANIFORMES.

CYSTIGNATHUS. 1. C. ocellatus, Wagl. . . . 78
2. C. labyrinthicus, Dum., Bib. 79 16

FAMILLE DES HYLÆFORMES.

HYLA. 1. H. palmata, Daud. 80
2. H. albo-marginata, Spix. 82
3. H. Langsdorffii, Dum., Bib. . . . 82 17 7
4. H. venulosa, Daud. 84
5. H. marmorata. Daud. 85
6. H. marsupiata, Dum., Bib. . . . 86

PHYLLOMEDUSA. 1. P. bicolor, Wagl. . . . 87

FAMILLE DES BUFONIFORMES.

DENDROBATES. 1. D. obscurus, Dum., Bib. 87 17 2

BUFO. 1. B. agua, Daud. 88
2. B. melanotis, Dum., Bib. 89
3. B. margaritifer, Daud. 90

SOUS-ORDRE DES ANOURES.

Les Phrynaglosses.

FAMILLE DES PIPÆFORMES.

PIPA. 1. P. americana, Laur. 92 18

TABLE DES PLANCHES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

I.		Platemys Hilarii, Dum., Bib.
II.		Chelodina flavilabris, Dum., Bib.
III.	1.	Gymnodactylus humeralis, Guich.
	2.	Doryphorus flaviceps, Guich.
IV.	1.	Anolis chrysolepis, Dum., Bib.
	2.	Anolis nasicus, Dum., Bib.
V.		Enyalus laticeps, Guich.
VI.		— planiceps, Guich.
VII.	1.	Doryphorus spinosus, Guich.
	2.	Ecpleopus Gaudichaudii, Dum., Bib.
VIII.		Amphisbæna Pretrei, Dum., Bib.
IX.		Stremmatognathus Catesbyi, Dum., Bib.
X.		Elapomorphus flavo-torquatus, Dum., Bib.
XI.		Brachyruton occipito-luteum, Dum., Bib.
XII.		Oxyrhopus clathratus, Dum., Bib.
XIII.		— immaculatus, Dum., Bib.
XIV.		Elaps frontalis, Dum., Bib.
XV.		Bothrops Castelnaudi, Dum., Bib.
XVI.		Cystignathus labyrinthicus, Dum., Bib.
XVII.	1.	Hyla Langsdorffii, Dum., Bib.
	2.	Dendrobates obscurus, Dum., Bib.
XVIII.		Pipa americana, Laur.

ERRATA.

Page 1, lignes 19 et 20, au lieu de *Testudo tabulata* Prim. Maxim., *Neue Beitr. Naturg. Braz.*, lisez *Testudo tabulata*, princ. Maxim. Neuw., *Beitr. Naturg. Braz.*

Page 4, ligne 31, au lieu de *erythrocephalus*, lisez *erythrocephala*.

Page 8, ligne 32, *au lieu de* Duméril et Bibron, erreur qui s'est glissée dans l'impression, *lisez* Duméril.

Page 15, ligne 9, *au lieu de* la tête, *lisez* sa tête.

Page 21, ligne 7, *au lieu de* entaillées, *lisez* entuilées.

Page 32, ligne 29, *au lieu de* Duméril et Bibron, *lisez* Wagler.

Page 36, ligne 4, *au lieu de* offre, *lisez* offrent.

Page 38, ligne 23, *supprimez* fig. 1.

Page 64, ligne 6, *au lieu de* où elles s'unissent, par leur bord latéral externe, à la squame de ce nom, erreur qui s'est glissée dans l'impression, *lisez* où elles occupent le plus ordinairement la place de la squame de ce nom.

Page 64, ligne 35, *au lieu de* pentagonale, erreur qui s'est glissée dans l'impression, *lisez* hexagonale.

Page 70, ligne 12, *au lieu de* Duméril et Bibron, *lisez* Neuwied.

NOTA. — La virgule placée après le premier nom d'ordre et celui de famille, qui constituent les titres, est une erreur d'impression, et doit être supprimée aux endroits où elle se trouve.

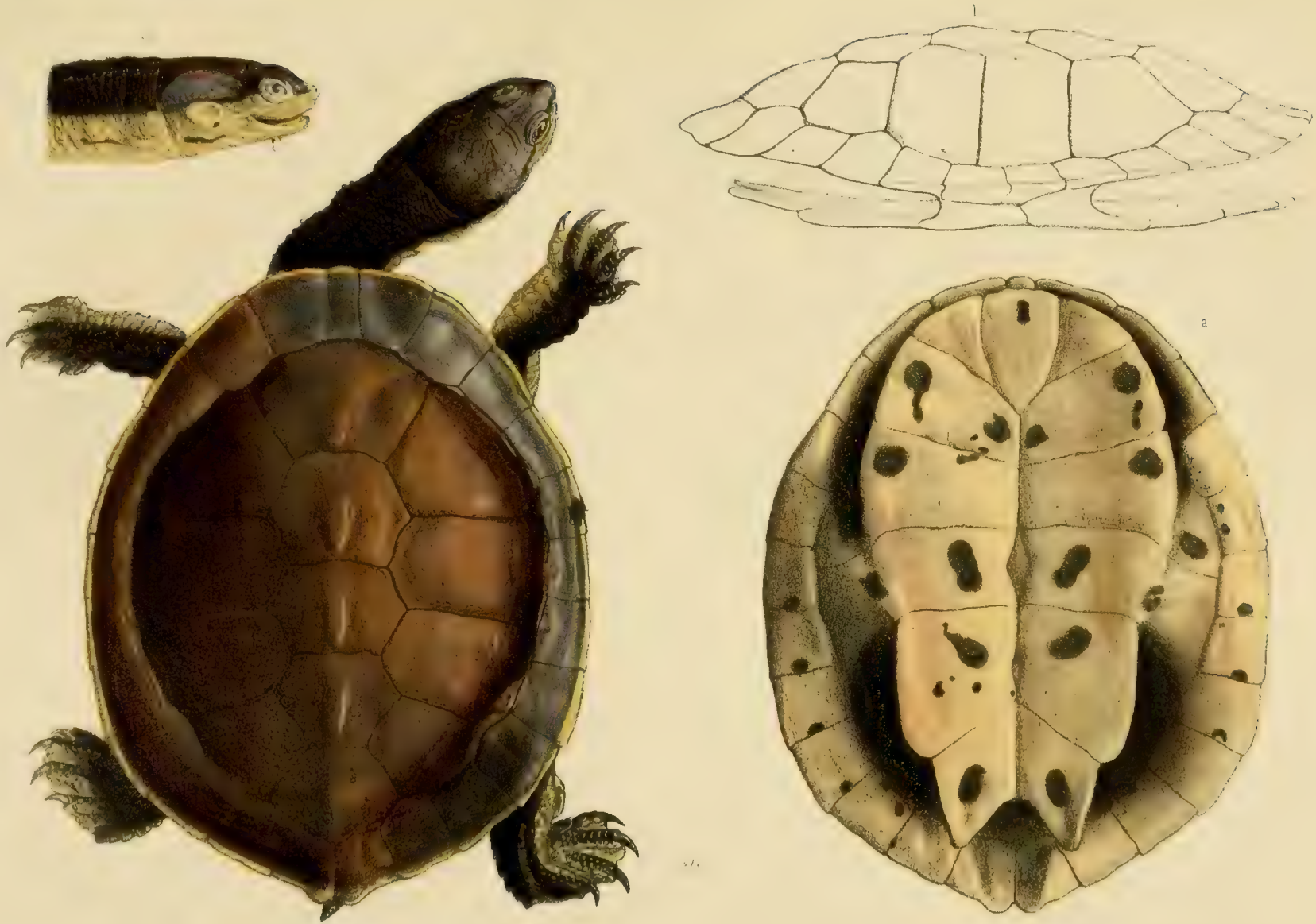

PLATEMYS HILARII Dum. Bib.

a Carapace (dessous) b Carapace (profil) c Tête (Prof.)

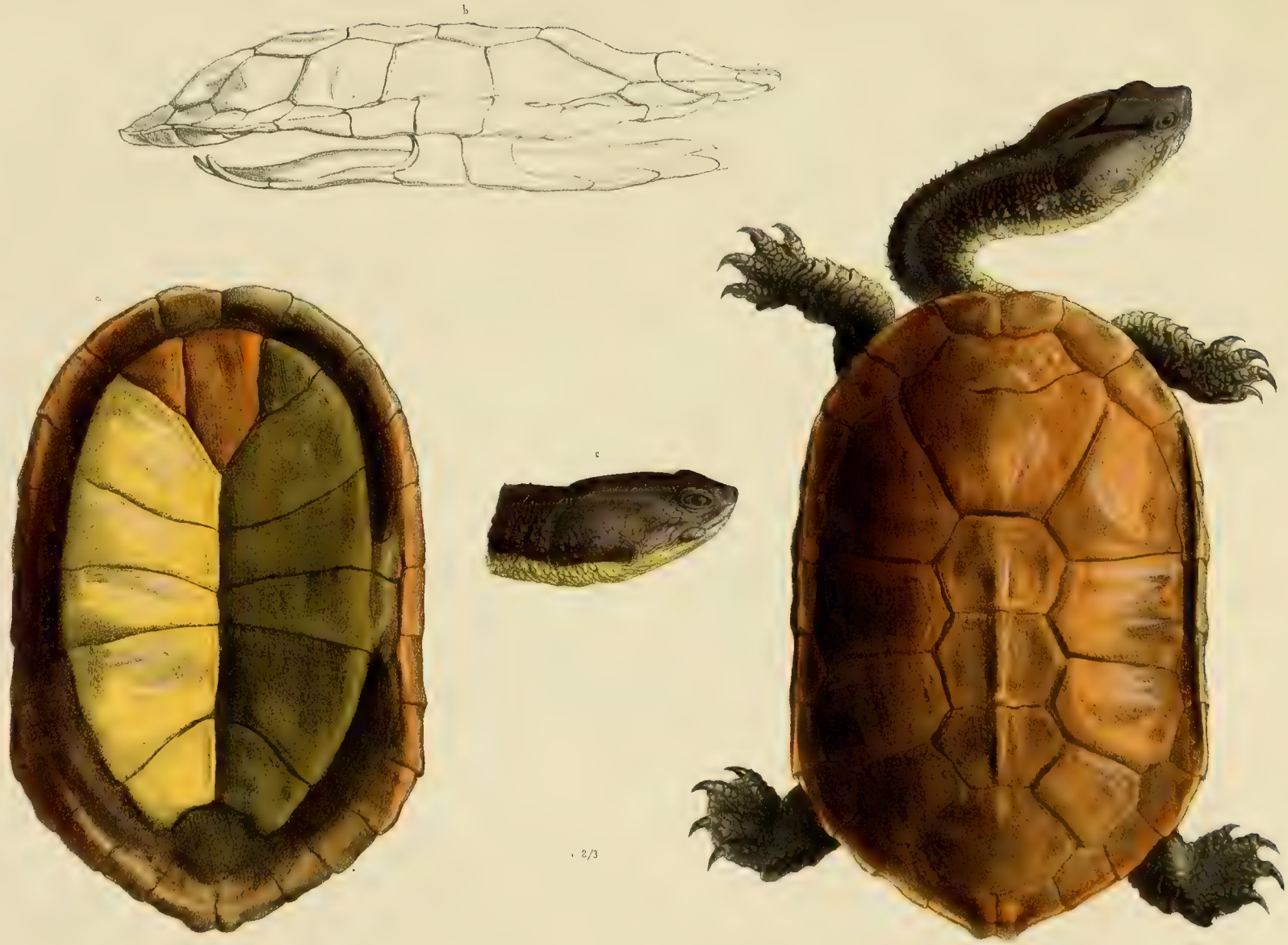

Rocourt. Lith.

P. Bertrand, éditeur.

Lithographie Génv. Gros

CHELODINA FLAVILABRIS. Dum. Bib

a Carapace (dessous) b Carapace (profil) c Tête (profil).

P. Bertrand, editeur

Lithographie Gray Oran

1. GYMNODACTYLUS HUMERALIS. Guich. a. Mâchoire inférieure (dessous). b. Ecailles du dos.

2. DORYPHORUS FLAVICEPS Gucl.

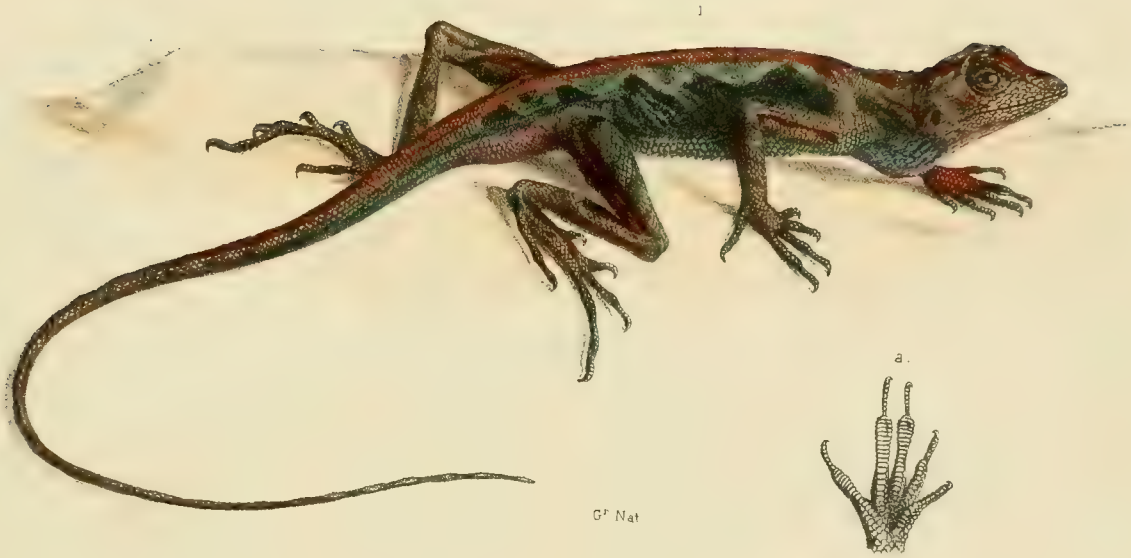

Bocourt. Lith. P. Bertrand, éditeur. Lithographie Geny-Gros

1. ANOLIS CHRYSOLEPIS Dum Bib. a. Patte antérieure et des[illegible].

2. ANOLIS NASICUS. Dum Bib. b. Patte antérieure [illegible]

Bocourt Lith. P. Bertrand editeur Paris Lithographie Geny Gex

ENYALIUS LATICEPS Guich. a Tête (profil). b. Tête (dessus).

5e Nat

P Bertrand editeur

Imp Lithographie Génty Geos

ENYALIUS PLANICEPS Gerch a Tête (profil) b Tête (dessus).

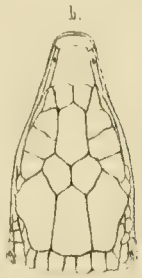

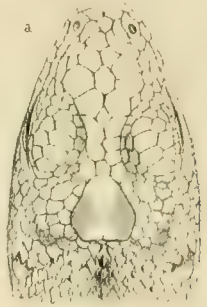

Becourt Lith

P. Bertrand, éditeur

Paris Lith Gény Gros, r St Jacques, 33

1. LOPHYPHORUS SPINOSUS Gnch. a. Tête (dessus)

2. ECPLEOPUS CAUDICHAUDII Dum Bib b Tête (dessus)

AMPHISBŒNA PRETREI. Dum. Bib. a. Tête (profil). b. Tête (dessus,) c. Queue (dessous.)

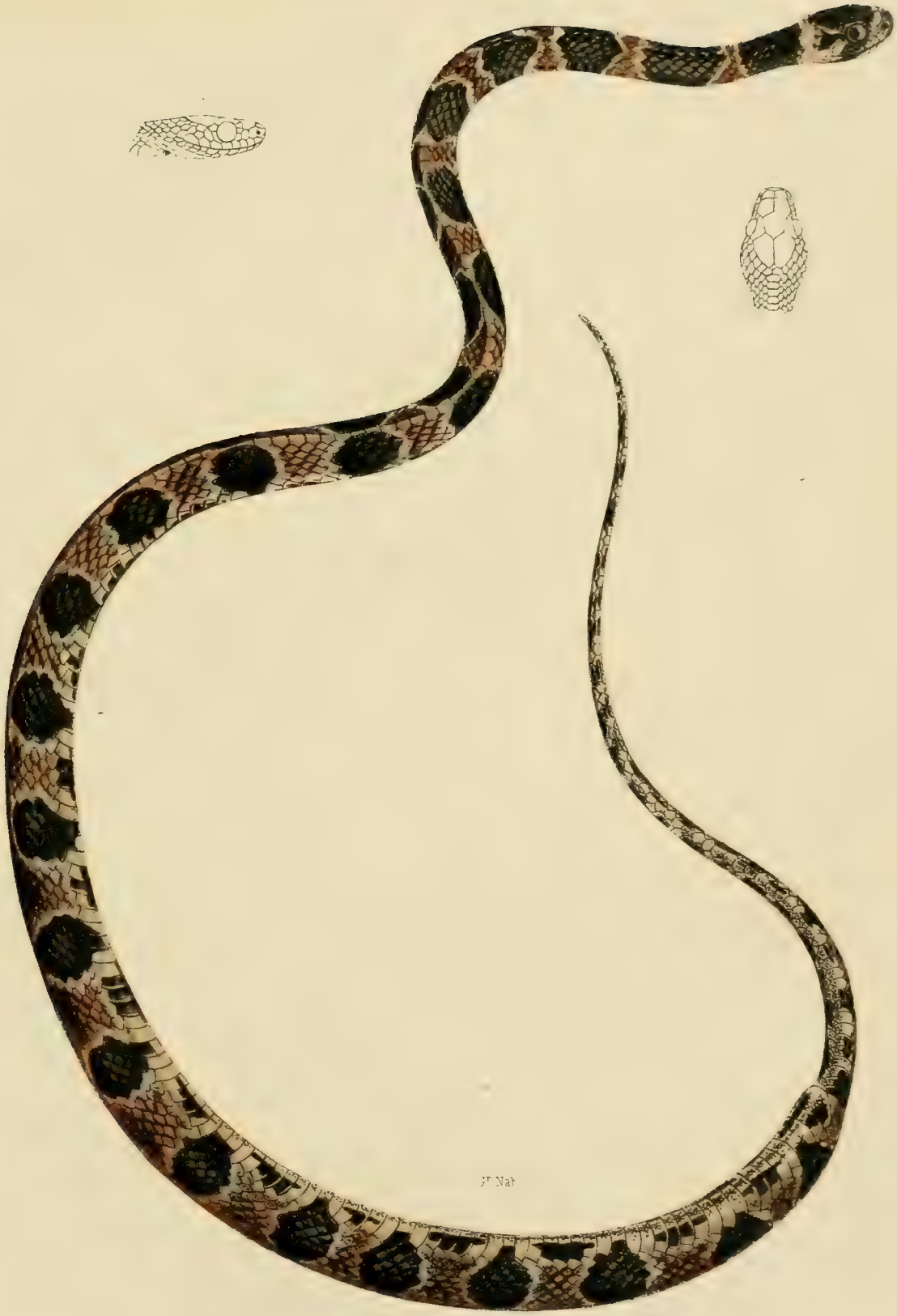

[illegible] MATOGNATHUS [illegible]ATESBY. Jun. Bil. a Tête [illegible] b Tête [illegible]

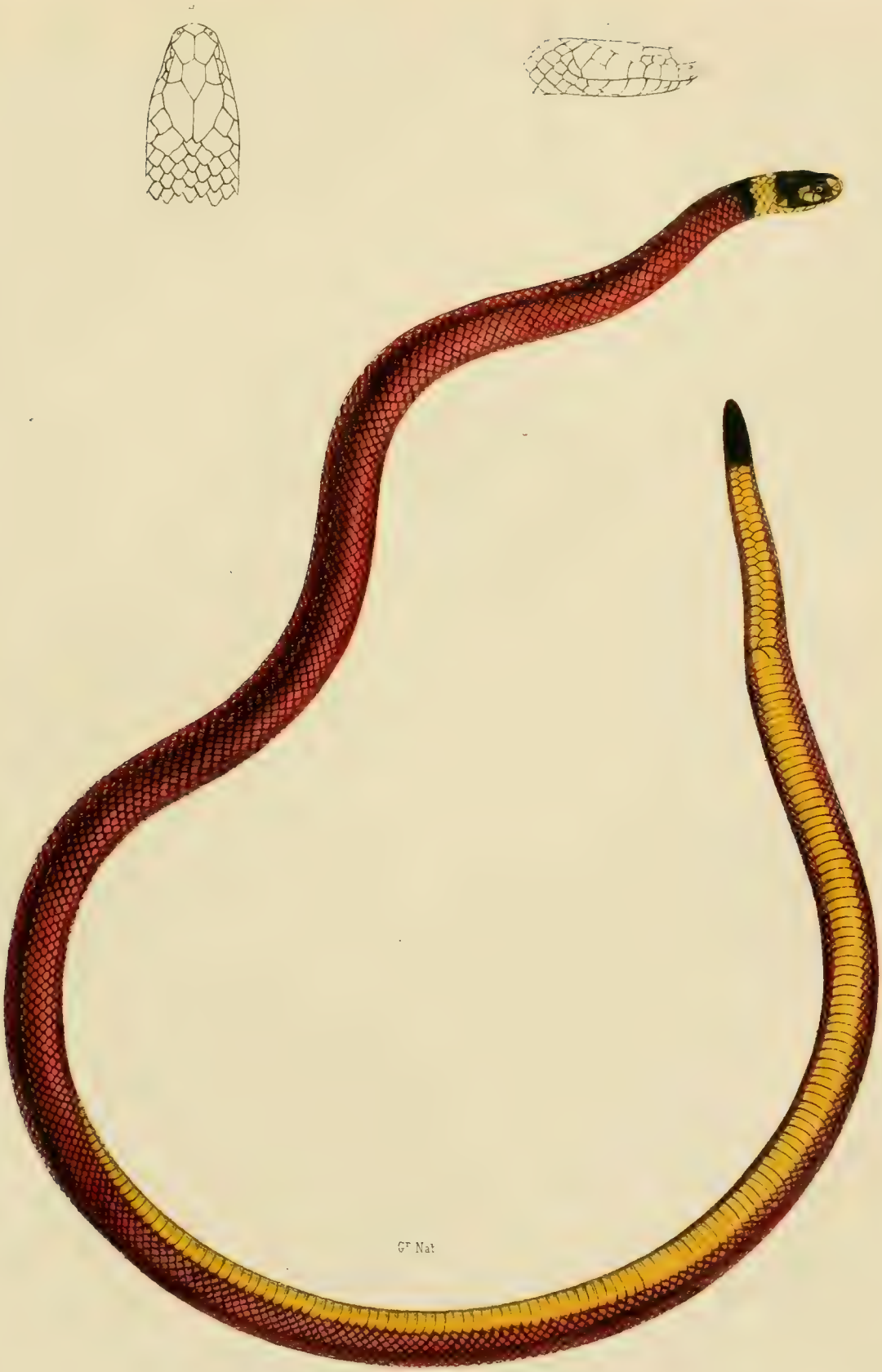

ELAPOMORPHUS FLAVO-TORQUATUS Dum. Bib. a Tête profil. b Tête dessus

BRACHYRUTON OCCIPITO-LUTEUM. Dum. Bib. a. Tête (profil) b. Tête (dessus

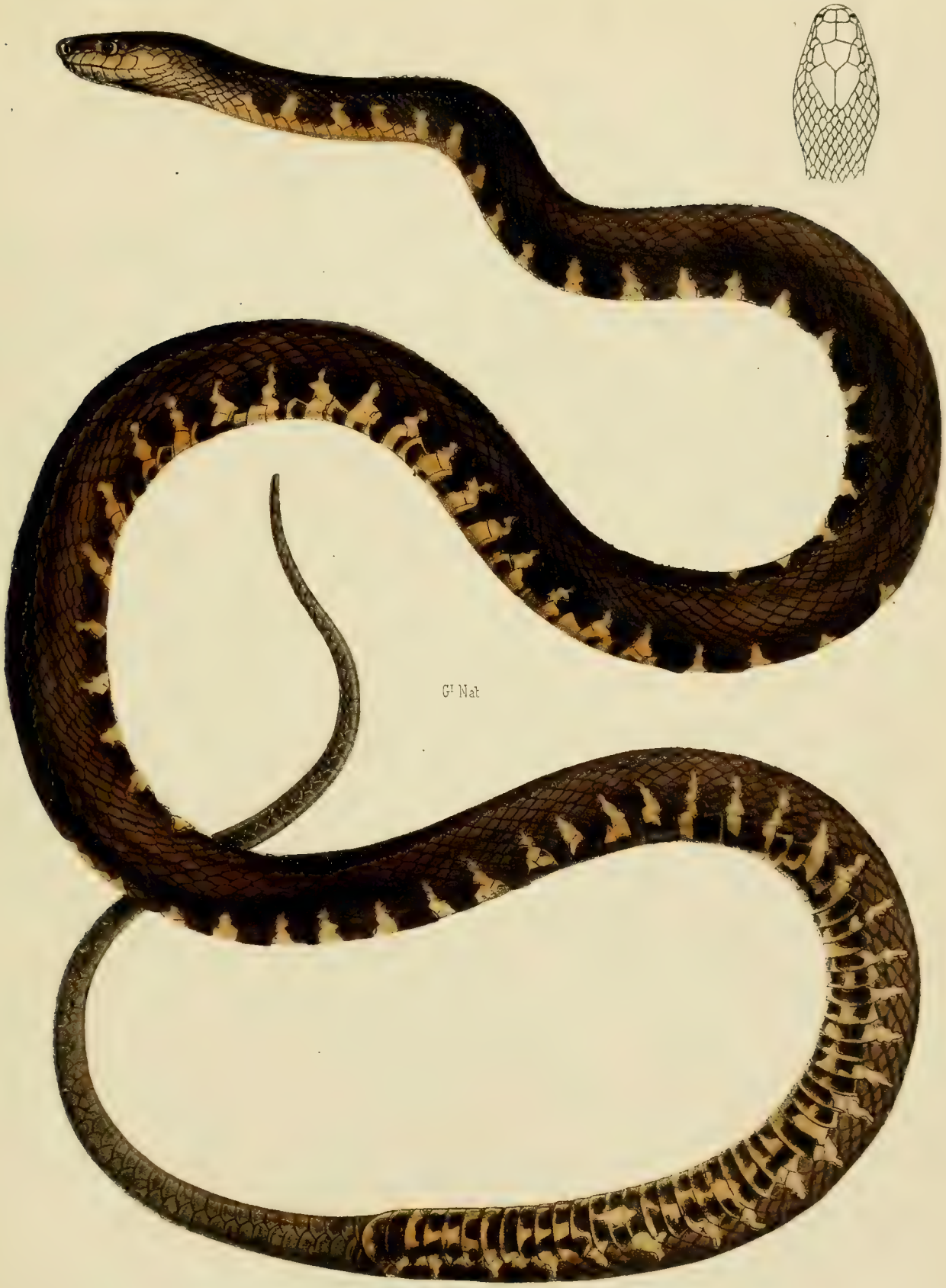

Bocourt. Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris.

OXYRHOPUS CLATHRATUS. Dum. Bib. a. Tête (dessus).

Bocourt Lith P. Bertrand éditeur. Lith. Gény-Gros Paris

OXYRHOPUS IMMACULATUS. Dum Bib. a Tête (dessus)

Bocourt Lith. P. Bertrand, éditeur Lith Gény-Gros Paris.

ELAPS FRONTALIS. Dum. Bib. a. Tête (profil). b Tête (dessus)

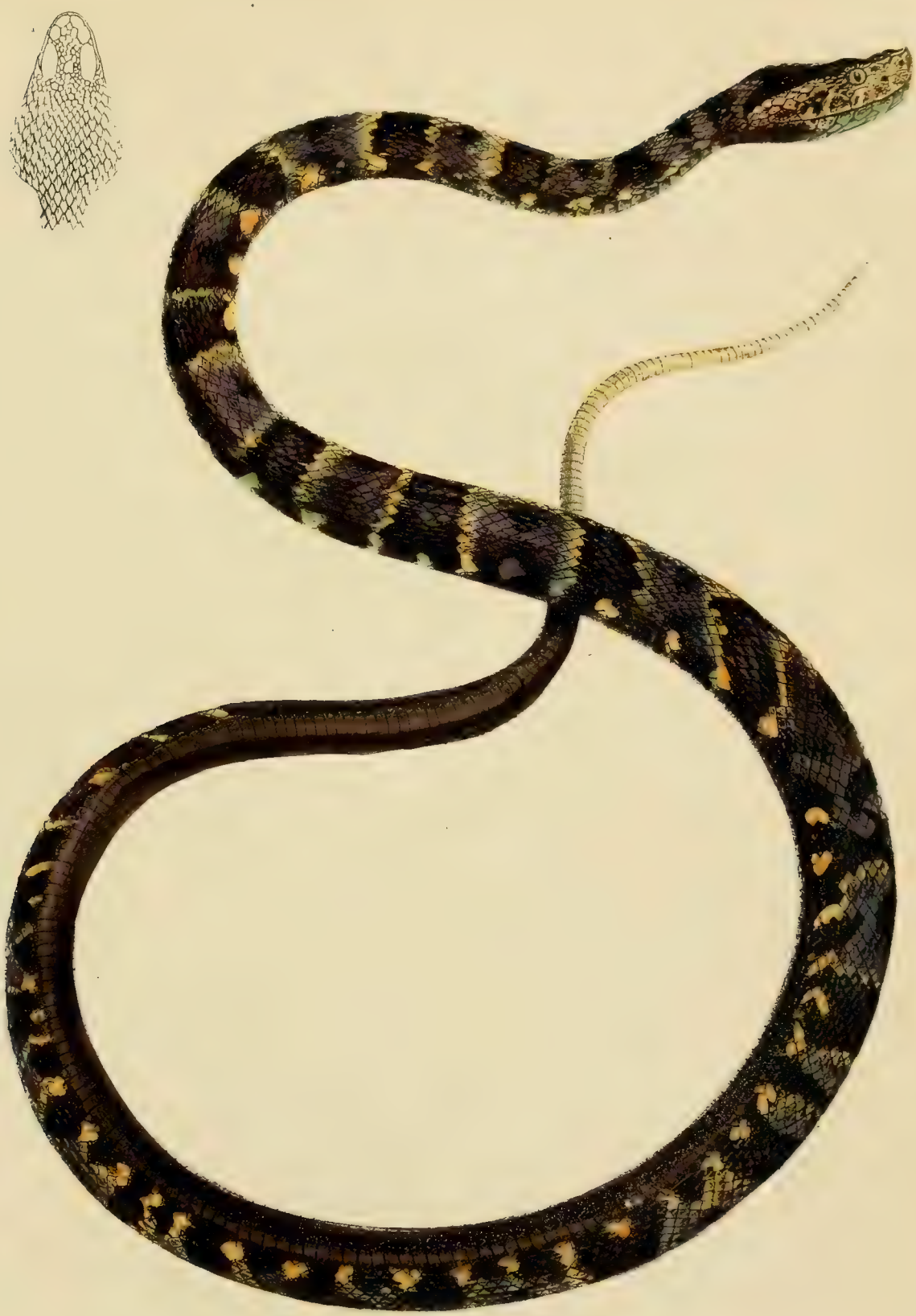

P. Bertrand lithographe

Imp. Becquet Paris

BOTHROPS CASTELNAUDI Dum. Bib. = Tête (grandeur nat.)

Bocourt Lith.

P. Bertrand éditeur

Lith. Gény Gros Paris

CYSTIGNATHUS LABYRINTHICUS Dum. Bib. a. Bouche (ouverte)

Bocourt Lith. P. Bertrand, éditeur Paris Lith. Gem. Gr.

1. HYLA LANGSDORFFII. Dum. Bib. a Bouche (ouverte) 2. DENDROBATES OBSCURUS. Dum. Bib. b Bouche (ouverte). c. Main (dessous)

Jacquot Lith.

P. Bertrand, éditeur.

Paris Lith. Gény Gros

PIPA AMERICANA. Fœm. Laur. a. Bouche (ouverte). b. Main. (dessous). c. Extrémité des doigts

EXPÉDITION

DANS LES PARTIES CENTRALES

DE

L'AMÉRIQUE DU SUD,

DE RIO DE JANEIRO A LIMA, ET DE LIMA AU PARA;

EXÉCUTÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS PENDANT LES ANNÉES 1843 A 1847,

SOUS LA DIRECTION DU COMTE

FRANCIS DE CASTELNAU.

OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE HORS LIGNE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

ZOOLOGIE.

REPTILES.

PARIS,

CHEZ P. BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 22.

1855.

P. BERTRAND, libraire-éditeur, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

LES TRAVAUX DE L'EXPÉDITION CASTELNAU

seront publiés en sept parties séparées, ainsi qu'il suit :

	fr.	c.
1re *Partie :* Histoire du Voyage. 6 Volumes in-8 avec carte (*publiés*), à 7 fr. 50 c.	45	»
2e *Partie :* Vues et Scènes. 1 Atlas de 60 planches, avec texte, in-4 (*publié*), en 6 livraisons à 15 fr.	90	»
3e *Partie :* Antiquités des Incas et autres peuples anciens. 1 Atlas de 60 planches, avec texte, in-4 (*publié*), en 6 livraisons à 15 fr.	90	»
4e *Partie :* Itinéraires et coupe géologique. 1 Atlas de 76 cartes double format, avec texte, in-folio (*publié*), en 13 livraisons à 19 fr. 50 c.	253	50
5e *Partie :* Géographie. 1 Atlas de 30 cartes double format, avec texte, in-folio (*publié*), en 6 livraisons à 35 fr.	210	»
6e *Partie :* Botanique. 2 Volumes avec 96 planches in-4 (*à publier de* 1855 *à* 1858), en 16 livraisons à 12 fr. 50 c.	200	»
7e *Partie :* Zoologie. 2 Volumes avec 125 planches in-4 (*à publier de* 1855 *à* 1857), en 20 livrais. à 15 fr.	300	»

Autres ouvrages du comte Francis de Castelnau.

ESSAI SUR LE SYSTÈME SILURIEN DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, 1 volume avec 27 planches, grand jésus, in-4. 25 fr.

VUES ET SOUVENIRS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, 1 volume avec 35 planch. grand raisin, in-4. 30 fr.

RENSEIGNEMENTS SUR L'AFRIQUE CENTRALE ET SUR UNE NATION D'HOMMES A QUEUE qui s'y trouverait, d'après le rapport des nègres du Soudan, esclaves à Bahia. In-8 avec 1 carte et 3 planches. 3 fr. 50 c.

Nouveautés.

ESQUISSES SÉNÉGALAISES. Physionomie du pays. Peuplades. Commerce. Religions. Passé et Avenir. Récits et Légendes, par l'Abbé P.-D. Boilat, missionnaire apostolique, membre de plusieurs Sociétés savantes. 1 volume grand raisin in-8° avec Carte géographique, accompagné d'un Atlas grand jésus in-8, précédé de notices, et composé de 24 Planches coloriées représentant, d'après nature, les types, costumes, etc., des différents peuples. 40 fr.

On peut avoir séparément : Le volume avec la carte. . . 10 fr.
L'atlas. 30
La carte seule 3

NOTICE SUR LES SYSTÈMES DE MONTAGNES, par L. Élie de Beaumont, de l'Académie des sciences, membre du Sénat, inspecteur général des mines, etc. 3 vol. in-18 avec 5 cartes. — (*Le 1er vol. est extrait du tome XII du Dict. d'hist. nat. dirigé par M. Ch. d'Orbigny.*) 15 fr.

VOYAGE DANS LE NORD DE LA BOLIVIE ET DANS LES PARTIES VOISINES DU PÉROU, ou **VISITE AU DISTRICT AURIFÈRE DE TIPUANI**, par H.-A. Weddell, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société philomatique, aide de botanique et ancien voyageur naturaliste du Muséum d'histoire naturelle de Paris, membre de la Commission scientifique de l'Amérique du Sud (*Expédition Castelnau*), etc. 1 vol. in-8° avec 1 Carte et 4 Figures. 10 fr.

VOYAGE EN TURQUIE ET EN PERSE exécuté par ordre du gouvernement français pendant les années 1846, 1847 et 1848, par Xavier Hommaire de Hell, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie, membre correspondant des Académies de Turin et de Florence, et d'un grand nombre de Sociétés savantes. Ouvrage accompagné de Cartes, d'Inscriptions, etc., et d'un Atlas de 100 planches, par Jules Laurens.

Cette publication, commencée en 1853, sera terminée en 1857 ; elle formera 2 parties séparées et subdivisées comme ci-après :

Partie historique. 3 volumes, grand raisin, in-8, à 5 fr. *Les 2 premiers publiés.*
1 Atlas de 100 planches, 1/2 *colombier*, in-folio, en 25 livraisons à 13 fr. *Les 11 premières sont en vente.*

Partie scientifique. 1 volume, grand raisin, in-8. 10 fr.
1 Atlas de 3 cartes, 1/2 *colombier* in-folio, à 5 fr.
1 carte géographique et statistique, *gr. colombier*, in-folio, 10 fr.

VOYAGE EN ORIENT. Grèce, Turquie, Égypte, par A. Regnault, bibliothécaire du Conseil d'État, membre de plusieurs Académies, etc, 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Souscriptions terminées.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS, par le baron G. Cuvier, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, conseiller d'État et au Conseil royal de l'instruction publique, l'un des quarante de l'Académie française, secrétaire perpétuel de celle des sciences, etc., et M. Valenciennes, chevalier de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Académie des sciences, etc.

Cet ouvrage, qui est terminé, a été publié en 22 volumes de texte et 35 cahiers d'un ensemble de 650 planches gravées.

Le volume ordinaire . .	in-8, 7 fr. 50,	*ou* 165 fr.	les 22 volumes.
— —	in-4, 8 fr.	*ou* 176 fr.	—
— vélin.	in-8, 12 fr.	*ou* 264 fr.	—
Le cahier de planch. noires	in-8, 6 fr.	*ou* 210 fr.	les 35 cahiers.
— —	in-4, 10 fr.	*ou* 350 fr.	—
— — coloriées	in-8, 16 fr.	*ou* 560 fr.	—
— — —	in-4, 20 fr.	*ou* 700 fr.	—

ICONOGRAPHIE ZOOPHYTOLOGIQUE. Description par localités et terrains des polypiers fossiles de France et des pays environnants, par Hardouin Michelin, membre de la Société géologique de France; accompagnée de figures lithographiées par Ludovic Michelin.

Cet ouvrage, terminé en 29 livraisons à 3 fr. l'une, forme 2 volumes grand in-4, dont 1 de 79 planches. 87 fr.

Séparément la Description du bassin parisien. 5 fr.

LES STEPPES DE LA MER CASPIENNE. Le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale. Voyage pittoresque, historique et scientifique, par Xavier Hommaire de Hell, ingénieur civil des mines, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Ce voyage, qui a remporté en 1844 le grand prix de la Société de géographie, se compose de 3 forts volumes raisin in-8° et d'un atlas in-folio 1/4 colombier de 31 planches, 5 cartes double format, et 1 carte géographique et statistique de la Russie méridionale sur grand aigle.

Il ne reste plus que quelques exemplaires des 3 vol. 27 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, 2e série, publiée de 1844 à 1850, en 3 volumes grand raisin, in-4, avec cartes, coupes et planches, 90 fr.

Chaque volume est divisé en 2 parties ; chaque partie se vend séparément 15 fr.

PARIS HISTORIQUE. Promenade dans les rues de Paris, par Charles Nodier, de l'Académie française, suivi d'études historiques sur les révolutions de Paris, par P. Christian. 3 volumes grand in-8 ornés de 202 vues lithographiées sur papier de Chine, d'après les dessins de MM. Auguste Regnier et Champin. 51 fr., ou 102 livraisons à 50 c. Ces 3 volumes reliés, dos de veau. 60 fr.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE (le Brésil, la République orientale de l'Uruguay, la République argentine, la Patagonie, la République du Chili, la République de Bolivia, la République du Pérou), exécuté dans le cours des années 1826 à 1833, par M. Alcide d'Orbigny, docteur ès sciences naturelles, chevalier de la Légion d'honneur, etc., membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Ouvrage dédié au Roi, et terminé en 90 livraisons d'un ensemble de 620 feuilles de texte sur grand jésus vélin in-4. 415 planches de même format, et 18 Cartes sur grand aigle, etc., réunis en 7 volumes et 2 atlas. 1,200 fr.

Chaque partie se vend séparément comme suit :

Carte géographique de Bolivia	20 fr.	Insectes, avec 32 pl.	77 fr.
Carte géologique de Bolivia	30	Mammifères, avec 22 pl. . .	37
Crustacés, avec 18 pl . . .	40	Mollusques, avec 86 pl. . .	230
Cryptogamie, avec 15 pl. . .	40	Oiseaux, avec 67 pl.	151
Foraminifères, avec 9 pl. .	25	Paléontologie, avec 22 pl. .	45
Géographie, avec 2 pl. et 8 ca.	75	Palmiers, avec 32 pl. . . .	66
Géologie, avec 2 pl. et 9 cart.	75	Poissons, avec 16 pl. . . .	26
Historique, avec 70 pl. . .	331	Reptiles, avec 9 pl.	15
Homme (l') américain, avec 1 c.	44	Zoophytes, avec 13 pl. . . .	23

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00574 4503